

**République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

**Université Abderrahmane Mira –Bejaia-
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
École Doctorale Algéro-Française**

**Mémoire de magistère
Option Sciences du Langage**

Intitulé

***Les interactions verbales au sein d'une
entreprise algérienne :
La situation linguistique de l'E.P.B.***

Présenté par

M^{elle} Siham Hocini

Sous la direction de

Sarah Leroy

UMR 7114 MoDyCo

CNRS-Université Paris X-Nanterre

Mars 2008

**République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

**Université Abderrahmane Mira –Bejaia-
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
École Doctorale Algéro-Française**

**Mémoire de magistère
Option Sciences du Langage**

Intitulé

***Les interactions verbales au sein d'une
entreprise algérienne :
La situation linguistique de l'E.P.B.***

Présenté par

M^{elle} Siham Hocini

Sous la direction de

Sarah Leroy

UMR 7114 MoDyCo

CNRS-Université Paris X-Nanterre

Mars 2008

Remerciements

Je tiens à remercier :

- ▼ Ma directrice de recherche M^{me} Sarah LEROY pour ses efforts, ses encouragements et ses précieux conseils ;
- ▼ Mon cousin Mouhand Arezki HOCINI qui m'a aidée à accéder à l'E.P.B. ;
- ▼ Les deux directeurs de Manutention et d'Acconage de l'E.P.B., M. Mustapha AYACHE et M. Nabil TOUDJI, et tous les employés de cette entreprise qui m'ont aidée à collecter mon corpus ;
- ▼ Mes amis, mes collègues et tous mes enseignants notamment M. Ahmed BOUALILI qui m'a encouragée et soutenue ;
- ▼ Le chef de département des lettres arabes pour sa compréhension.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à :
Mon père et ma mère que je remercie
énormément pour tous leurs sacrifices,
mes deux sœurs, Fairouz et Karima,
les deux familles Hocini et Oulbsir,
mes collègues, mes ami(e)s et toutes
les personnes qui ont contribué à ma
formation.

Table des matières

Introduction	7
1. Présentation du sujet de recherche.....	8
2. Objectifs et motivations	9
3. Problématique	10
4. Hypothèses.....	12
5. Cadres d'analyse et domaines de recherche.....	12
6. Plan et organisation du travail	13
Chapitre I : Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue..	15
1. Panorama de la situation linguistique de l'Algérie.....	16
1.1. L'histoire.....	16
1.2. La situation linguistique générale.....	18
2. Le français en Algérie	20
2.1. Le maintien de la langue française en Algérie.....	20
2.2. Différents degrés d'usage	21
2.3. Usages liés à différents paramètres	21
2.4. La langue française au contact des langues nationales.....	23
2.4.1. L'emprunt	23
2.4.1.1. Le français langue emprunteuse	24
2.4.1.2. Le français langue empruntée	24
2.4.2. Phénomènes de transferts linguistiques	25
2.4.3. Mélange et alternance des codes.....	26
2.4.4. Le français et la diglossie fergusonnienne	27
2.4.5. Le bilinguisme, le plurilinguisme en Algérie	27
2.5. Le statut du français et du kabyle dans la société algérienne	29
3. Secteurs d'activité et français	30
3.1. Le français dans l'entreprise algérienne	32
3.1.1. Facteurs d'usage du français dans l'entreprise algérienne.....	33
4. Langue et travail en milieu plurilingue	34
4.1. L'aspect politique, économique et social.....	35
4.2. L'aspect linguistique.....	36
4.2.1. L'analyse des interactions dans un milieu de travail	37

4.2.1.1. La relation de pouvoir dans les communications en milieu de travail	38
4.2.2. Le parler bilingue dans les interactions verbales	39
Chapitre II : Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle	40
1. Théories, notions, concepts	41
1.1. La notion d'interaction	41
1.2. Conversation ou interaction ?	43
1.3. Les interactants	44
1.4. Typologie des interactions verbales	44
1.5. Les fonctions de l'interaction verbale	46
1.6. Le rapport de places	48
1.6.1. Facteurs et marqueurs du rapport de places	49
1.6.1.1. Taxèmes non verbaux et paraverbaux	51
1.6.1.1.1. En ce qui concerne les données non verbales	51
1.6.1.1.2. Taxèmes prosodiques ou vocaux	52
1.6.1.2. Taxèmes verbaux	53
1.6.1.2.1. Taxèmes se localisant au niveau de la forme de l'interaction	53
1.6.1.2.2. Taxèmes se localisant au niveau de la structure de l'interaction	54
1.6.1.2.2.1. L'organisation des tours de parole	54
1.6.1.2.2.2. La structuration hiérarchique du dialogue	55
1.6.1.2.3. Taxèmes se localisant au niveau du contenu de l'interaction	56
1.6.1.2.3.1. Thèmes et sous-thèmes	56
1.6.1.2.3.2. Les signes manipulés	56
1.6.1.2.3.3. Les opinions confrontées	57
1.6.1.2.3.4. Les actes de langage	58
1.6.1.2.4. Les termes d'adresse comme marqueurs de la relation verticale	60
1.7. La négociation des places	61
1.8. L'analyse interactionnelle	62
2. Présentation du corpus	64
2.1. Présentation de la situation de l'interaction	64
2.1.1. Les données spatio-temporelles	65
2.1.1.1. Le temps	65

2.1.1.2. Le lieu	66
2.1.2. Les participants	67
2.1.2.1. Le nombre	67
2.1.2.2. Leurs caractéristiques	68
2.1.2.3. La relation	68
2.1.3. L'objectif de l'interaction.....	69
2.2. Enregistrement et difficultés rencontrées	69
2.2.1. L'enregistrement	69
2.2.2. Les difficultés rencontrées.....	71
2.3. Transcription	72
3. Méthode d'approche.....	74
3.1. Les interactions dissymétriques et les langues utilisées.....	75
3.1.1. La négociation des places.....	75
3.1.1.1. Les taxèmes verbaux.....	76
3.1.1.1.1. L'interruption.....	76
3.1.1.1.2. L'ouverture et la clôture des échanges.....	76
3.1.1.1.3. Les signes manipulés.....	77
3.1.1.1.4. Les opinions confrontées.....	77
3.1.1.1.5. Les actes de langage.....	78
3.1.1.1.5.1. L'ordre.....	78
3.1.1.1.5.2. Le désaccord (ou le refus).....	78
3.1.1.1.5.3. La question	79
3.1.1.2. Les taxèmes paraverbaux	80
3.1.2. Le statut inégal de langue confirme le statut professionnel	80
Chapitre III : Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.	82
1. La compétence professionnelle, le statut professionnel et le statut de langue	84
1.1. Le statut et la compétence professionnels	85
1.2. La compétence et le statut de langue.....	93
1.2.1. L'ouverture des échanges	97
1.2.2. Le désaccord	97
1.2.3. La question.....	98

1.2.4. L'ordre	98
1.2.5. L'interruption	99
1.2.6. L'argumentation	101
1.2.7. Le statut inégal des langues est un marqueur de position	101
2. La non maîtrise du français, le statut professionnel et le statut de langue.....	103
2.1. La présence de locuteurs féminins	103
2.1.1. Le locuteur féminin est dominé du point de vue du statut professionnel.....	103
2.1.1.1. L'ouverture et la clôture des échanges	104
2.1.1.2. Les actes de langage	105
2.1.1.3. L'interruption	107
2.1.2. Le locuteur féminin est dominant du point de vue du statut professionnel....	108
2.1.2.1. Le refus (une sorte de désaccord).....	108
2.1.2.2. Soufflage des signes	111
2.1.2.3. L'interruption	113
2.2. Tous les locuteurs sont masculins	115
2.2.1. Le dominant maîtrise mieux le français que son partenaire.....	115
2.2.2. Le dominant maîtrise moins le français que son partenaire	118
2.2.2.1. Refus des signes soufflés	118
2.2.2.2. Les signes confrontés.....	119
2.2.2.3. Échec des interruptions du dominé.....	120
2.2.2.4. L'interruption (de la part du dominant)	121
2.3. Synthèse	122
3. Les degrés de la valeur taxémique du facteur de statut inégal des langues	123
Conclusion	126
Références bibliographiques.....	130
Annexes.....	136

Introduction

1. Présentation du sujet de recherche

La richesse de la notion d'interaction avec toutes les ambiguïtés qu'elle comporte fait d'elle une véritable source inépuisable d'interrogations et de recherches. Kerbrat-Orecchioni et Traverso comptent parmi les auteurs ayant le plus contribué aux travaux les plus récents. Néanmoins, cette notion ne cesse de s'étendre et d'attirer l'attention. Le présent travail, si minime soit-il, vise principalement à observer et étudier les interactions verbales produites entre les employés d'une entreprise portuaire de Bejaia, (E.P.B.).

Nous nous intéressons plus précisément aux interactions qui se produisent entre les employés ayant des statuts professionnels différents, classés sur un axe de hiérarchie (dans une entreprise, nous trouvons des directeurs, des sous-directeurs, des cadres, des opérationnels, des secrétaires, etc.). Selon Kerbrat-Orecchioni¹, les employés en question entretiennent entre eux des relations dites « verticales » ou des « rapports de places » et ce type d'interaction est appelé « interaction dissymétrique ». Notre centre d'intérêt est donc toutes les interactions verbales dissymétriques qui se produisent entre les employés de l'Entreprise Portuaire de Bejaia.

Dans ces interactions dissymétriques nous tenons compte du facteur du statut professionnel déterminant le rapport de places entre les employés, mais nous nous intéressons également aux langues utilisées.

Une petite observation de la situation linguistique de l'Entreprise Portuaire de Bejaia nous a permis de conclure que les langues parlées sont essentiellement le français et le kabyle (qui est la langue maternelle de la majorité des employés). La langue arabe (que ce soit l'arabe classique ou l'arabe dialectal) est de fréquence faible, ceci pour des raisons multiples : les locuteurs arabophones ne sont pas nombreux dans cette entreprise, ce qui est sans doute dû à l'ancrage géographique de cette dernière, et la majorité de ses locuteurs kabyles, notamment ceux que nous

¹ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 71.

avons eu l'occasion d'enregistrer, utilisent rarement les termes arabes (d'après ce que nous avons relevé dans notre corpus)². Ces langues se trouvent généralement mélangées, et donnent naissance à des phénomènes linguistiques tels que le mélange ou l'alternance codique.

Dans la communauté algérienne (plurilingue), les deux langues en question n'ont pas un statut d'égalité : le français occupe une place et une fonction plus importante que celles occupées par le kabyle. Nous remarquons donc ici une certaine hiérarchie dans la valeur accordée à la langue française et celle accordée à la langue kabyle. Le thème de notre recherche s'articule autour de la question de savoir si le statut inégal de ces deux langues peut être un facteur qui détermine le rapport de places dans une interaction qui se déroule entre les employés de l'entreprise en question au point de marginaliser le facteur du statut professionnel, qui est aussi déterminant de ces places.

2. Objectifs et motivations

Pourquoi ce travail ? C'est par rapport au profil linguistique³ de cette entreprise que nous avons considéré qu'elle peut constituer un centre d'intérêt. Si nous devons expliciter les motivations du choix de ce sujet de recherche, nous dirons qu'elles sont de l'ordre de la nécessité. Ce travail répond à ce que nous avons ressenti comme un besoin, voire un manque, dans les études sociolinguistiques du contact des langues en Algérie et plus précisément en situation de travail. En effet, nous avons pu constater qu'il n'existe que peu d'informations sur la langue en situations de travail en Algérie. De même, il nous semble nécessaire d'aller au-delà des enquêtes sociolinguistiques classiques, par questionnaire par exemple. Par-delà l'observation macro-sociolinguistique, nous nous proposons de pénétrer dans le domaine micro-sociolinguistique par l'analyse de faits de langue concrets : les interactions entre individus.

² Ceci ne signifie pas que tous les locuteurs kabyles utilisent rarement la langue arabe, il y a des Kabyles qui recourent le plus souvent à cette langue.

³ Utilisation de deux langues qui ont des valeurs hiérarchiques dans la société algérienne.

En outre, l'analyse interactionnelle, domaine dans lequel notre travail s'inscrit en partie, ne s'est pas intéressée à l'analyse des interactions verbales dissymétriques dans une entreprise et encore moins à l'analyse des langues dans ce type d'interactions verbales. En Algérie, en particulier, ce domaine n'a pas été abordé malgré la place primordiale que l'on y accorde à la langue française. Ainsi, nous dirons que notre recherche est exploratoire en ce qu'elle n'a pas de précédent en ce qui concerne l'étude du facteur linguistique dans les interactions verbales dissymétriques en milieu professionnel et plurilingue, ce qui participe à l'originalité de notre étude. De ce fait, notre travail peut être utile pour l'étude des contacts de langues ainsi que pour l'analyse des interactions verbales dans un contexte professionnel algérien.

Pourquoi Bejaia ? Le fait que nous avons effectué la majeure partie de notre parcours étudiant à Bejaia constitue l'une des raisons du choix d'un tel terrain de recherche. En outre, certains faits liés à l'environnement se sont peu à peu imposés à nous : si la société algérienne est plurilingue, la région de Bejaia l'est plus encore, ce qui se reflète dans le contexte entrepreneurial : nous citons ici la diversité de langues dans ce milieu.

3. Problématique

Dans notre travail, nous voulons nous interroger sur cet emploi de la langue française, à côté de la langue kabyle, dans les interactions verbales à caractère inégalitaire qui se produisent dans ce milieu professionnel. Donc, ce sur quoi nous nous focaliserons, tout au long de ce travail, se résume à un questionnement en rapport avec l'usage de la langue française mélangée avec la langue kabyle dans toutes ces interactions. Les questions principales auxquelles nous tenterons de répondre peuvent être formulées comme suit :

- Peut-on considérer le statut inégal des langues, française et kabyle, comme un facteur déterminant la relation verticale dans les interactions qui s'établissent à l'E.P.B.? (le choix du français, langue valorisée, par l'un des interactants va-t-il lui

accorder une position haute et, inversement, le choix du kabyle, langue moins valorisée, par l'autre va-t-il lui accorder une position basse ?

- Plus exactement, le statut inégal de ces langues peut-il être considéré comme un élément qui peut donner naissance à un changement dans les positions déterminées par le facteur du statut professionnel ?

L'objectif est donc ici, dans un premier temps, de re-situer la dissymétrie professionnelle manifestée dans des conduites de l'interaction dans une perspective plus large et d'évoquer l'inégalité, ou plutôt les différentes dimensions de l'inégalité aux différents niveaux de la dynamique de l'interaction et du dialogue et de voir le rapport de chaque inégalité avec les langues utilisées ; il s'agit aussi, dans un second temps, d'étudier la négociation des places et d'observer le rôle des langues utilisées (langue valorisée et langue non valorisée) dans cette négociation. Nous observerons donc l'établissement de ces différents rapports, le développement de ces différents mouvements qui constituent la dynamique d'une interaction.

Telles sont les interrogations fondamentales qui motivent notre recherche et auxquelles nous avons l'ambition d'apporter des éléments de réponse.

4. Hypothèses

Pour parvenir à élucider cette problématique, il importe de poser au préalable une hypothèse que notre travail tentera de vérifier :

- Le statut de langue peut être un facteur qui détermine le rapport de places entre les interactants en dépit du facteur du statut professionnel : celui qui utilise le français occupera la position haute même s'il occupait au préalable une position basse ; inversement, celui qui utilise le kabyle occupera la position basse même s'il occupait au préalable une position haute. Le statut inégal des deux langues, française et kabyle, prime sur le statut professionnel.

5. Cadres d'analyse et domaines de recherche

Notre recherche, qui relève principalement du vaste champ disciplinaire des sciences du langage, se situe plus exactement au carrefour de deux domaines de recherche :

- Il s'agit principalement de l'analyse interactionnelle, qui concerne l'étude des relations interpersonnelles dans les interactions verbales notamment la relation verticale, ainsi que les différents taxèmes⁴ qui déterminent et qui marquent cette relation.
- Notre travail s'inscrit certes en grande partie dans le cadre de l'analyse conversationnelle, toutefois, il ne faut pas omettre la contribution de la sociolinguistique, notamment en ce qui concerne l'étude de l'alternance codique et en ce qu'elle révèle la situation particulière dans laquelle s'inscrivent les employés enregistrés.

De ce fait, pour parvenir à notre objectif, nous sommes basée sur ce que l'analyse interactionnelle a mis en œuvre pour l'étude des interactions verbales dissymétriques et plus précisément pour l'étude des négociations des positions interactionnelles au sein de ce type d'interactions, tout en inscrivant notre analyse dans une thématique sociolinguistique qui met en évidence le contact de langues ainsi que la hiérarchisation de valeurs de ces dernières.

6. Plan et organisation du travail

Notre travail est organisé en trois chapitres. Le premier chapitre installe le contexte historique, social et scientifique de notre étude. Nous présentons en premier temps un aperçu de la situation sociolinguistique de l'Algérie, en mettant l'accent sur le français et le kabyle. Pour cela, nous recourons d'abord à l'histoire pour dévoiler comment s'est effectuée l'implantation de chaque langue dans ce pays. Dans un second temps, nous présentons les spécificités de la langue française dans la société algérienne et nous abordons la place et la fonction des langues,

⁴ Nous verrons en détail ces concepts dans le deuxième chapitre.

française et kabyle, au sein de la société algérienne, ceci pour montrer le statut inégal de ces deux langues. Nous passons ainsi aux domaines d'utilisation de la langue française en Algérie et nous nous attardons sur le domaine de l'entreprise. Le dernier point de ce chapitre constitue une présentation du sujet sous ses diverses facettes : au moyen d'une synthèse des travaux existants, nous explorons les champs théoriques que peut concerner l'étude de langage en situation de travail. Ce point nous fournit ainsi les repères essentiels sur le domaine appelé « langage et travail ».

Le deuxième chapitre se divise également en trois points. Le premier explore les éléments théoriques qui nous permettent de mieux expliciter notre problématique : la notion d'interaction, le rapport de places et les facteurs qui le déterminent, etc. Nous montrons à ce propos que la question de la dissymétrie peut être liée à la langue parlée lors de l'interaction. Le deuxième point traite des stratégies de recherche, de collecte et recueil de données, de dépouillement, de construction de matériaux d'analyse. Le dernier annonce la méthode qui sera suivie lors de l'analyse.

L'ensemble du troisième chapitre est consacré à l'exploitation des données, c'est-à-dire à l'analyse proprement dite, dans le but d'apporter des éléments de réponse aux questionnements de départ. Nous décrivons toutes les dissymétries professionnelles figurant dans chaque interaction, nous observons les langues utilisées, nous suivons le déroulement de l'interaction et la négociation des places pour savoir si l'utilisation de telle ou telle langue par les interactants engendre un changement dans les places interactionnelles préétablies par le statut professionnel ou non. Dans les situations où le dominé parle et/ou maîtrise mieux le français que son supérieur, nous cherchons à savoir si cette utilisation de ces langues hiérarchisées produit une négociation dans les places établies par le facteur professionnel ou non. Nous nous basons, pour ces analyses, sur différents taxèmes indiquant le rapport de places entre les interactants. Inversement, dans les situations où le dominant utilise le français et le dominé le kabyle, nous cherchons à savoir si ce dominé qui parle kabyle fait appel à la langue française dans ses tentatives

d'accaparer la position haute. Ensuite, nous observons s'il produit des taxèmes de position haute en utilisant cette langue valorisée.

Enfin, nous proposons une conclusion récapitulative, dans laquelle nous rappelons les résultats auxquels nous aboutissons.

Chapitre I
Contexte scientifique et
social : langue et travail en
milieu plurilingue

Dans ce chapitre, nous essayons dans un premier temps, de mettre en évidence l'aspect sociolinguistique⁵ de notre problématique, qui tient essentiellement à la valeur de la langue française dans la société algérienne, son statut « supérieur » et « inégal » à celui de la langue kabyle. Pour ce faire, nous effectuons d'abord un panorama de la situation linguistique de l'Algérie, son histoire et son actualité, pour montrer que le français, comme le berbère et l'arabe, fait partie du paysage linguistique de ce pays. Ensuite nous passons à la présentation de la langue française : ses usages, ses variétés algériennes et sa place dans notre société, en particulier comparée au kabyle. Dans un deuxième temps, nous parlons de la place qu'elle occupe dans les différents secteurs d'activité, mais nous insistons plus particulièrement sur le secteur choisi dans notre recherche, à savoir l'entreprise. Nous tentons enfin de mieux préciser le problème auquel s'articule notre recherche en cernant d'abord les différents problèmes posés par le plurilinguisme dans un milieu de travail, et ensuite les différentes manières dont sont abordées les interactions verbales, dans un milieu professionnel puis dans un milieu plurilingue.

1. Panorama de la situation linguistique de l'Algérie

1.1. L'histoire

La situation linguistique algérienne actuelle est certes façonnée par la politique et la géographie d'un pays se situant au carrefour de trois continents et occupant une position stratégique dans l'espace méditerranéen, mais elle est également le produit de l'histoire dans laquelle s'inscrit ce pays.

La langue que l'on considère aujourd'hui comme la base linguistique de l'Algérie est le berbère, ou tamazight, la langue d'un peuple autochtone connu, depuis toujours, par une résistance farouche à toutes les invasions⁶ dont son territoire a été victime et par un attachement profond à ses origines. Cette vieille

⁵ Nous rappelons ici que notre problématique a deux versants : sociolinguistique et interactionnel. L'aspect interactionnel sera présenté dans le deuxième chapitre.

⁶ Phénicienne, carthaginoise, romaine (au II^e siècle), vandale (au V^e siècle), byzantine (au VII^e siècle), turque, portugaise et espagnole.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

langue africaine a su, depuis l'antiquité, résister aux conquêtes phéniciennes et romaines, toutefois, l'influence de la civilisation arabe l'a fortement marquée. L'arrivée des Arabes, à la fin du VIII^e siècle, marque une rupture capitale au point de vue religieux, culturel et linguistique : elle est le point de départ de l'expansion de la langue arabe (dialectale et classique). Selon Queffélec *et al.*⁷, « la conquête arabe sur la région fut l'un des plus grands, sinon le plus grand, des chocs de civilisations qu'ait connus la région avec l'avènement d'une religion, l'islam, et d'une langue, l'arabe [...]. L'islamisation du pays et son arabisation constituent des sédiments religieux, culturels et linguistiques fondamentaux qui se superposent à sa berbéricité ». C'est donc ainsi que la langue arabe s'est implantée en Algérie.

L'arabe classique, qui était largement enseigné dans les écoles coraniques, dans les medersas⁸ et dans les universités⁹, sera remplacé à son tour, dans tous les usages écrits de toutes les institutions publiques modernes, par le français, qui devient la seule langue officielle du pays dès le début de la colonisation de l'Algérie en 1830, et jusqu'à 1962, date de son indépendance. À la fin du XIX^e siècle, la langue arabe classique est complètement marginalisée pendant que le français gagne du terrain. C'est ce que Grandguillaume¹⁰ essaye d'expliquer en disant : si la langue française « fut la langue des colons, des Algériens acculturés, de la minorité scolarisée, elle s'imposa surtout comme langue officielle, langue de l'administration et de la gestion du pays, dans la perspective d'une Algérie française ». Nous remarquons donc que la présence de la langue française en Algérie remonte à l'époque coloniale, elle est l'une des priorités tracées par le colonisateur, pour qui elle succède aux armes comme outil d'occupation.

Dès l'indépendance du pays, les instances politiques ont décidé de remettre l'arabe classique à sa place et d'exclure l'usage et la pratique du français dans tous

⁷ Queffélec A., Cherrad-Bencheфра Y., Debov V., Derradji Y., Smaali-Dekdouk D., 2002, *Le Français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles : Duculot, p. 14.

⁸ Des écoles d'un niveau supérieur qui enseignaient en plus des éléments de commentaire du Coran, de grammaire et de droit.

⁹ Comme celles de Constantine, d'Alger et de Tlemcen.

¹⁰ Grandguillaume G., 1998, « Langues et représentations identitaires en Algérie », *2000 ans d'Algérie* 1, pp. 65-78, [consulté le 5 février 2008]. [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html].

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

les domaines. Ce qui se résume par le concept *politique d'arabisation*¹¹. Grandguillaume¹² avance : « lors de l'accession à l'indépendance, les États nouveaux ont eu conscience de la nécessité de rééquilibrer le paysage linguistique en réalisant une “ face culturelle de l'indépendance ” ce qui semblait répondre à une attente des couches populaires, pour lesquelles l'accès à l'indépendance comportait un retour à l'islam et à la langue arabe ».

Cependant, après 46 ans d'indépendance politique, la situation linguistique algérienne est toujours marquée par la présence de la langue française. Elle circule tout comme les autres parlés qui existent dans le quotidien, et la réalité sociale ne correspond pas aux décisions dictées par le gouvernement. Les Algériens ne cessent pas de l'utiliser dans leur communications et de la privilégier, après l'arabe, dans le milieu administratif, même si elle est considérée comme étrangère. « Ce projet¹³ impliquait des aspects linguistiques, sociaux, idéologiques complexes, ne pouvait être réalisé du jour au lendemain. Il fut entrepris dès 1963, et n'est pas considéré comme achevé à ce jour », commente Grandguillaume¹⁴.

1.2. La situation linguistique générale

À partir de cet aperçu historique, il nous semble que l'appellation la plus adéquate pour la situation linguistique algérienne est bien le plurilinguisme, « Si la situation linguistique en Algérie est toujours problématique, elle peut être qualifiée néanmoins de véritable laboratoire dans l'étude du plurilinguisme », confirme Rahal¹⁵. Plusieurs variétés linguistiques se trouvent coexister sur le marché linguistique de ce pays. Nous distinguons des langues nationales et des langues

¹¹ La politique d'arabisation fut évoquée en Algérie dès 1962, ses objectifs principaux sont l'exclusion de l'usage et de la pratique du français dans l'administration publique, le monde de l'éducation, les hôpitaux, les secteurs socio-économiques, etc. ; l'éloignement de l'élite francisée formée essentiellement dans les écoles d'administration publique algérienne et représentant l'encadrement technique et scientifique de tous les secteurs d'activité ; et enfin l'imposition de l'usage unique de la langue arabe, pas la langue parlée, mais la langue arabe standard issue de l'arabe coranique.

¹² Grandguillaume G., 2004, « Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix », *Esprit, Immobilismes au Maghreb* 10, pp. 92-102, [consulté le 5 février 2008]. [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/esprit_2004.html]

¹³ Celui de l'arabisation.

¹⁴ Grandguillaume G., 1998, « Langues et représentations identitaires en Algérie », *2000 ans d'Algérie* 1, pp. 65-78, [consulté le 5 février 2008]. [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html].

¹⁵ Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 8 février 2007]. [<http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm>].

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

étrangères. La première langue nationale est l'arabe standard (dénommé également arabe classique), langue officielle, utilisée pour la religion (langue du Coran et de l'islam), en politique et à l'école, qui sert de modèle pour l'écrit (la syntaxe et le vocabulaire)¹⁶, est considéré comme sacré et affecté aujourd'hui à des usages profanes. La deuxième est l'arabe dialectal, assez différencié de l'arabe standard au niveau du vocabulaire, mais restant assez proche syntaxiquement et grammaticalement, ayant conservé de nombreux mots et structures syntaxiques berbères et beaucoup emprunté au français, qui se subdivise en un certain nombre de variétés régionales ; il s'agit d'une langue orale et quotidienne. Enfin la troisième, le berbère, se présente sous la forme de plusieurs variétés :

- Le kabyle ou (*taqbaylit*) est la langue berbère la plus parlée, c'est la variété qui s'emploie dans un ensemble qui regroupe la région centre du nord algérien (Algérois, Grande Kabylie, massif du Djurdjura) et la région centre-est (de l'Algérois à Bejaia et à Sétif, capitale des Hauts Plateaux de L'Est algérien) ;
- le chaoui est la variété en usage dans le Constantinois, au Sud-est de l'Algérie (du massif des Aurès jusqu'aux contreforts de l'Atlas saharien) ;
- le chenoui (à Cherchell) ;
- le mzab, le mozabique, le touareg, le tarifit, le tumzabt et le chleuh sont des variétés utilisées dans les frontières marocaines, le Mzab et le massif du Hoggar au Sud du pays.

Le berbère n'a jamais été une langue officielle, il s'agit surtout d'une langue de tradition orale, même s'il est « un élément constitutif fondamental de la réalité linguistique algérienne, au même titre que l'arabe dialectal et que le français », commentent Queffélec *et al.*¹⁷. Actuellement, le berbère est la seconde langue parlée dans le pays. Parmi les langues étrangères les plus fréquemment parlées figure le français, la langue de l'économie, de l'éducation supérieure et de

¹⁶ L'arabe standard est la seule langue arabe écrite.

¹⁷ Queffélec A., Cherrad-Benchefra Y., Debov V., Derradji Y., Smaali-Dekdouk D., 2002, *Le Français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles : Duculot, p. 32.

l'ouverture vers l'extérieur, symbole de la modernité. Cette langue a pris également sa place dans les usages officiels.

2. Le français en Algérie

Pour présenter la langue française en Algérie, nous montrons tout d'abord les facteurs qui l'ont aidée à s'enraciner dans ce pays, nous examinons ensuite sa fréquence d'emploi, ses variantes spécifiques et enfin son statut « supérieur » et inégal à celui de la langue kabyle.

2.1. Le maintien de la langue française en Algérie

La présence de la langue française dans la société algérienne, due en grande partie aux événements historiques, notamment à son enseignement durant les 132 années de la colonisation qui a marqué des générations entières d'Algériens, ne s'est pas limitée à cette époque coloniale, mais elle a fait l'objet d'une expansion incontestable, même après l'indépendance.

En effet, le boom linguistique s'est produit après 1962, avec l'instauration de l'école obligatoire pour tous. Cette dernière a joué un rôle primordial dans l'enseignement de la langue française et par conséquent de sa diffusion dans le pays. Pour Cheriguen¹⁸, « la scolarisation massive en Algérie a permis une plus grande généralisation de la langue française ». Ce qui participe aussi aujourd'hui à la diffusion de la langue française est la présence de la parabole dans presque tous les foyers algériens et qui permet de capter pas mal de chaînes françaises telles que TF1, France 2, France 3, TV5, M6, Canal+. Selon Rahal¹⁹, « nous pouvons dire que cette expansion du français s'est faite ces dernières années grâce aux paraboles qui foisonnent de plus en plus dans l'environnement sociolinguistique de chaque foyer algérien ». En outre, les quotidiens publient les programmes de la télévision française, de telle sorte qu'une fraction importante de l'opinion algérienne vit à l'unisson de la vie publique en France.

¹⁸ Cheriguen F., 1997, « Politiques linguistiques en Algérie », *Mots, les langues du politique* 52-1, pp. 62-73, p. 66.

¹⁹ Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 8 février 2007]. [<http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm>].

2.2. Différents degrés d'usage

Si la langue française est une langue parlée par la majorité des locuteurs algériens, le degré de son usage n'est pas le même chez tous ces locuteurs. Rahal²⁰ distingue trois catégories de locuteurs francophones algériens. La première catégorie est celle des « francophones réels », les personnes qui maîtrisent et parlent le français quotidiennement. Cette catégorie comporte essentiellement des locuteurs appartenant à l'élite aisée, instruite et surtout urbaine. Selon Caubet²¹, « le français est pratiqué par beaucoup de façon littéraire et scolaire au cours de la scolarité, par contre, il est parlé quotidiennement dans certaines familles de l'élite ». La deuxième est celle des « francophones occasionnels », des locuteurs qui font appel au français dans des contextes particuliers (formels ou informels). On assiste dans ce cas au phénomène de l'alternance ou du mélange codique entre le français et l'arabe ou entre le français et le kabyle. Enfin, la catégorie des « francophones passifs », des individus qui comprennent le français mais qui ne le parlent pas.

2.3. Usages liés à différents paramètres

Ce degré d'usage de la langue française, qui varie d'un locuteur à un autre, est lié à plusieurs facteurs, nous distinguons le sexe des locuteurs, leur niveau d'étude, leurs régions et leurs classes sociales.

La femme utilise plus le français que l'homme, elle a plus le souci de le bien parler, et d'utiliser un accent différent de celui de l'homme. En effet la langue française est utilisée comme un moyen conscient ou inconscient d'expression féministe. Pour Riguet²², « ce sentiment, l'ouverture et l'attrance [...] qui est plus inconscient que conscient, est toutefois beaucoup plus fort chez la jeune locutrice que chez le locuteur de son âge. D'où une fréquence d'emploi du franco-arabe beaucoup plus marqué chez elle que chez lui, à la mesure des frustrations et des

²⁰ Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 8 février 2007]. [<http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm>].

²¹ Caubet D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », *Plurilingue, alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue* 14, pp. 121-142, p. 122. Citée par Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 8 février 2007]. [<http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm>].

²² Riguet M., 1984, *Attitudes et représentations liées à l'emploi du bilinguisme. Analyse du cas tunisien*, Paris : Publication de la Sorbonne, p. 93.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

inégalités dont elle souffre dans la société arabo-musulmane où elle vit et qui la défavorise beaucoup plus que l'homme ». Pour Taleb-Ibrahimi²³, les femmes vont « adopter une attitude plus bienveillante au français étant pour elles la langue qui permet la transgression des tabous, notamment sexuels, alors que la langue arabe est handicapée par son image pas trop liée aux interdits religieux et moraux ».

Les jeunes femmes en Algérie sont plus souvent abordées par les hommes en français ou avec un mélange de français et d'arabe dialectal ou de kabyle qu'en arabe dialectal seul ou en kabyle seul. D'après une enquête effectuée par l'Institut Abassa, basé à Alger²⁴, les amateurs de « drague » ont beaucoup plus de chances auprès des jeunes filles lorsqu'ils utilisent la langue de Molière.

Les pratiques exclusives et orales du français ne concernent qu'une classe sociale aisée et instruite, en milieu urbain. Pour Riguet²⁵, « les manifestations orales du français restent plus nombreuses dans les grands centres urbains, chez les couches instruites de la population dont le sommet c'est-à-dire l'élite aisée, pratique presque exclusivement le français pour les besoins de la communication quotidienne ». Sur ce point, Grandguillaume commente : « hier comme aujourd'hui, le français reste la langue de la réussite sociale. Les membres des couches sociales supérieures le savent fort bien, qui éduquent leurs enfants dans cette langue ».

Nous ajoutons enfin que la maîtrise de la langue française en Algérie varie selon les régions, ainsi on parle mieux français dans l'Algérois, la Kabylie et l'Oranie que dans l'Est, les Hauts Plateaux et le Sud algérien. À ce titre, nous pouvons définir le portrait sociolinguistique du locuteur algérien du français comme étant du sexe féminin, d'un milieu urbain possédant un niveau socio-éducatif supérieur²⁶.

²³ Taleb-Ibrahimi K., 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger : Hikma, p.109.

²⁴ Les résultats de cette enquête ont été publiés par le quotidien *El Watan*, le 2 octobre 2000, sous la plume d'Assia T.

²⁵ Riguet M., 1984, *Attitudes et représentations liées à l'emploi du bilinguisme. Analyse du cas tunisien*, Paris : Publication de la Sorbonne, pp. 51-52.

²⁶ Ceci ne signifie pas que les autres locuteurs ne parlent pas français.

2.4. La langue française au contact des langues nationales

La coexistence du français, du kabyle et de l'arabe sur le marché linguistique algérien fait que chacune de ces langues exerce une influence indéniable sur les autres. Ceci se manifeste à travers plusieurs phénomènes sociolinguistiques, tels que l'emprunt (dans les deux sens), l'hybridation, le calque, le mélange et l'alternance des codes. Dans ce qui suit, nous préférons parler de cette influence mutuelle entre les langues nationales d'un côté et le français d'un autre côté.

2.4.1. L'emprunt

L'emprunt est un phénomène linguistique collectif²⁷ et l'un des résultats d'une coexistence de deux communautés culturelles et linguistiques ou plus, et par conséquent, d'un contact entre deux ou plusieurs langues, pour des raisons historiques, géographiques ou autres. Dubois *et al.*²⁸ le définissent comme élément d'une langue intégré à une autre sans être perçu comme un écart.

La langue française en Algérie se caractérise par deux aspects^o: c'est une langue emprunteuse, c'est-à-dire une langue qui emprunte à l'arabe et au berbère et une langue empruntée par ces dernières. Selon Derradji²⁹, « si les échanges entre le français et l'arabe obéissent à une dynamique sociale en dépit des interdits de types historiques et institutionnels qui affectent la langue étrangère, l'emprunt dans un sens comme dans l'autre semble être déterminé par les impératifs de l'interaction sociale, il se réalise dans le respect mutuel des formes du système d'accueil et offre de nouvelles possibilités d'expression aux locuteurs algériens ».

2.4.1.1. Le français langue emprunteuse

Le locuteur algérien emploie les mots de sa langue arabe ou berbère dans le système linguistique français, dans le but de dénoter « un vécu culturel, social,

²⁷ C'est un phénomène collectif car il concerne le système de la langue, en opposition à l'interférence qui relève de la parole et du discours et qui est donc un phénomène individuel.

²⁸ Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi C., Marcellesi J.B., Mével J., 2002, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse, p. 188.

²⁹ Derradji Y., 1999, « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », *Le Français en Afrique* 13, non paginé. [Consulté le 7 février 2007]. [<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html>].

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

économique, religieux spécifique », commente Derradji³⁰, qui ne peut pas être désigné par une lexie appartenant à la langue française. Les exemples suivants montrent bien cet emprunt du français à l'arabe : *bourak*³¹, *hidjab*³², *houkouma*³³, *souk*³⁴, *radjel*³⁵, etc. L'adoption de l'emprunt dans la langue d'accueil est conditionnée par l'usage fréquent et doit satisfaire à plusieurs critères d'intégration (les règles de dérivations morphologiques, syntaxiques, lexicologiques et sémantiques (préfixation / suffixation / composition, adjonction d'actualisateurs et de déterminants, de marque de genre et de nombre).

Dans cette optique, nous estimons bon d'inclure un type d'emprunt hyperintégré au système morphologique, à savoir l'hybridation. Les locuteurs algériens, notamment les jeunes habitant les villes, fabriquent communément des mots hybrides où le radical est en arabe algérien ou en kabyle et le suffixe nominal est en français, qu'ils intègrent au système linguistique français. Il s'agit principalement des suffixes -iste, -isme, -age, -ologie : *hit-iste*³⁶, *hum-iste*³⁷, etc.

2.4.1.2. Le français langue empruntée

La colonisation française a eu une certaine influence linguistique. En effet, certains mots employés par les Algériens sont d'origine française, alors que ces mêmes mots ont leur équivalent berbère ou arabe, en usage avant la colonisation de l'Algérie par la France. Ce phénomène n'a pas cessé avec l'indépendance. Il s'est au contraire accentué du fait de la scolarisation, des échanges, des médias, de la mondialisation progressive de l'environnement.

³⁰ Derradji Y., 1999, « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », *Le Français en Afrique* 13, non paginé. [Consulté le 7 février 2007]. [<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html>].

³¹ Pâtisserie traditionnelle en forme de petit cigare frit farci de viande hachée et de légumes servie comme entrée ; elle peut être aussi farcie de noix et de fruits secs et arrosée de miel, et servie comme dessert ou gâteau.

³² Voile porté par les femmes musulmanes.

³³ Gouvernement.

³⁴ Marché.

³⁵ Homme.

³⁶ *Hit* signifie *mur*, un *hit-iste* est quelqu'un qui n'a pas de travail et qui passe toute la journée à s'appuyer sur les murs.

³⁷ *Huma* signifie *quartier*, *hum-iste* désigne une personne attachée à son quartier.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

Les arabophones et les berbérophones empruntent donc aux Français, motivés par plusieurs raisons : des raisons de transgression de tabous linguistiques, des besoins d'expression et de distinction sociale, ils empruntent aussi pour combler des lacunes lexicales dans leur idiome premier. L'emprunt au français se fait avec des transformations qui résultent du processus d'intégration : processus phonologique et morphologique qui consistent à adapter les mots empruntés aux règles de la grammaire de la langue d'accueil : *plaçà*³⁸, *abonnment*³⁹, *voti*⁴⁰, *l'antine*⁴¹, *l'batima*⁴².

2.4.2. Phénomènes de transferts linguistiques

Le français appartient à l'Algérie, il se voit parfois « algérianiser », dans sa prononciation, dans sa structure ou dans son esprit. Pendant la colonisation, par exemple, il existait un français d'Algérie appelé « pataouète », un parler populaire qui a subi une influence, notamment sur le plan phonologique, de l'arabe algérien. Ce français se caractérise essentiellement par la mouillure ou la palatalisation du *t* en *ts* ou en *tch* : *Qu'est-ce que tch-as ?* ou par une vélarisation du *r* final dans tous les cas (que le mot se termine ou non par un *e* muet) : [alorx] pour *alors*.

Inversement à ce phénomène, les locuteurs algériens traduisent mot pour mot, consciemment ou pas, certaines expressions françaises en arabe algérien ou en kabyle, c'est ce qu'on appelle le calque. Nous citons à titre d'exemple *hammam meryem* pour parler d'un *bain-marie* en cuisine. Fellag⁴³, dans son spectacle *SOS Labess*, parle de soldats *msellhin hetta l-es-snan* en traduisant mot à mot l'expression française de soldats *armés jusqu'aux dents*. Nous observons donc, dans ces expressions, que l'arabe algérien est influencé par le français.

³⁸ Place.

³⁹ Abonnement.

⁴⁰ Voter.

⁴¹ L'antenne.

⁴² Le bâtiment.

⁴³ Cet exemple est cité par Caubet D., 1998, « Humour et défigement des expressions figées au Maghreb chez les humoristes Mohand Fellag et Gad Elmaleh », in Mejrî S. (éd.), *Le Figement Lexical : Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Tunis : Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines Tunis I, pp. 351-360.

2.4.3. Mélange et alternance des codes

La situation de contact linguistique peut aussi conduire à la pratique du mélange des langues et de l'alternance codique. Le mélange de l'arabe ou du berbère avec du français est un phénomène fréquent alors que l'alternance des codes, plus rare, présuppose une bonne maîtrise du français.

Les propos de Grandguillaume⁴⁴ résument bien ce phénomène : « outre sa présence directe, le français est présent en Algérie dans le langage quotidien par son association aux autres langues parlées, dans le cadre de ce qu'on appelle l'alternance codique : une phrase comprenant une alternance d'algérien, de français, de berbère. Le français est devenu un réservoir des langues algériennes : arabes ou berbères, elles prennent des mots français auxquels elles donnent une forme locale : *téléphonit-lu*, “ je lui ai téléphoné ”, entend-on couramment. C'est donc une nouvelle façon de parler qui se crée en Algérie, à laquelle le français est associé ».

Plusieurs fonctions discursives et communicatives sont associées à l'utilisation de l'alternance codique. Ludi & Py⁴⁵ considèrent que l'alternance codique a plusieurs fonctions : elle permet au locuteur de résoudre une difficulté d'accès au lexique, nous remarquons dans notre corpus que les employés recourent souvent au vocabulaire français pour désigner certains mots qui n'existent pas en kabyle (*grue, conteneur, etc.*) ; elle donne aussi à l'énoncé une valeur symbolique en ce sens qu'elle montre l'appartenance du locuteur à une communauté bilingue ; elle permet de sélectionner un destinataire au sein d'un groupe d'auteurs, dans la mesure où, contrairement aux autres, il partage avec le locuteur la langue de substitution ; elle a une fonction méta-communicative, c'est-à-dire qu'elle inspire une certaine interprétation de l'énoncé ; enfin, elle ajoute au message une composante expressive : le locuteur exprime par exemple son attitude face à d'autres participants de la communication.

⁴⁴ Grandguillaume G., 2004, « La francophonie en Algérie », *Hermès, Francophonie et mondialisation* 40, pp. 75-79, [consulté le 3 mars 2007]. [http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/hermes.htm].

⁴⁵ Ludi G. & Py B., 2003, *Être bilingue*, Bern : Peter Lang, p. 136.

2.4.4. Le français et la diglossie fergusonnienne

Le français en Algérie est-il en situation de diglossie fergusonnienne avec les langues existant sur le marché linguistique de ce pays ? Pour Ferguson, la diglossie est « une situation linguistique relativement stable dans laquelle, outre les formes dialectales de la langue (qui peuvent inclure un standard ou des standards régionaux), existe une variété superposée très divergente, hautement codifiée (souvent grammaticalement plus complexe), véhiculant un ensemble de littérature écrite vaste et respectée [...], qui est surtout étudiée dans l'éducation formelle, utilisée à l'écrit ou dans un oral formel, mais n'est utilisée pour la conversation ordinaire dans aucune partie de la communauté »⁴⁶.

Si nous appliquons cette définition à la réalité algérienne, nous observons que la seule situation de diglossie est celle qui existe entre arabes classique et dialectal. L'arabe classique est la variété codifiée qui véhicule une littérature vaste et respectée, et qui s'apprend à l'école, et l'arabe dialectal est réservé pour les conversations quotidiennes et ordinaires. Cependant, la langue française ne s'inscrit pas dans cette configuration. Parlée comme écrite, cette langue est répartie irrégulièrement dans la population et elle ne concerne pas uniquement les situations formelles (nous remarquons qu'elle est également utilisée dans les conversations ordinaires). À ce titre, nous concluons que la langue française s'inscrit plutôt dans le bi/multilinguisme algérien.

2.4.5. Le bilinguisme, le plurilinguisme en Algérie

Nous avons vu précédemment que la situation linguistique en Algérie est qualifiée du plurilinguisme. Selon Sebaa⁴⁷, : « ceux qui connaissent l'Algérie savent qu'il existe dans cette société une configuration linguistique quadridimensionnelle, se composant fondamentalement de l'arabe algérien, la langue de la majorité, de l'arabe classique ou conventionnel, pour l'usage de l'officialité, de la langue française pour l'enseignement scientifique, le savoir et la rationalité et de la langue

⁴⁶ Ferguson C.A., 1959, « Diglossia », *Word* 15, pp. 325-340, p. 339. Cité par Calvet L.-J., 2003, *La Sociolinguistique*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 43.

⁴⁷ Sebaa R., 2001, « Culture et plurilinguisme en Algérie », [consulté le 7 février 2007].
<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>].

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

amazighe, plus communément connue sous l'appellation de langue berbère, pour l'usage naturel d'une grande partie de la population, confinée à une quasi clandestinité ». Cela dit, nous remarquons la présence de certains cas qui relèvent du bilinguisme.

La majorité des définitions du terme *bilinguisme*⁴⁸ s'accordent sur le fait qu'il désigne un phénomène individuel qui suppose la présence simultanée de deux langues dans une seule personne. Cependant, pour définir le bilinguisme en Algérie, il faut d'abord distinguer entre deux concepts, à savoir *le bilinguisme* et *la bilingualité*. Pour ce faire, nous nous appuyons sur la définition faite par Hamers & Blanc⁴⁹ de ces deux concepts : « le bilinguisme est un phénomène global qui implique simultanément et un état de bilingualité de l'individu et un bilinguisme de la situation de communication au niveau collectif. [...] Le terme de bilinguisme inclut celui de bilingualité qui réfère à l'état de l'individu mais s'applique également à un état d'une communauté dans laquelle deux langues sont en contact avec pour conséquence que deux codes peuvent être utilisés dans une même interaction qu'un nombre d'individus sont bilingues (bilinguisme sociétal) ». Ainsi le bilinguisme en Algérie, se présente sous deux aspects :

1. Un bilinguisme établi dans le système éducatif depuis 1962, où le français langue d'enseignement coexiste avec l'arabe : à celui-ci, les domaines qui relèvent de la légitimité et l'autorité nationale et au français les domaines techniques et économiques.
2. Un bilinguisme se manifestant dans le parler des locuteurs algériens, répondant à une nécessité communicationnelle, qui donne lieu à de nombreux phénomènes linguistiques, tels que l'alternance codique. Nous citons, à titre d'exemple, le cas des locuteurs qui alternent le français et l'une des langues maternelles qui elle, dépend de la région (arabe dialectal, kabyle, chaoui, mouzabit, etc.).

⁴⁸ Nous pensons ici aux définitions de Martinet, Bloomfield, Mac Namara et de Titone.

⁴⁹ Hamers J.F. & Blanc M., 1983, *Bilingualité et Bilinguisme*, Bruxelles : Mardaga, p.31.

Le bilinguisme algérien est loin d'être une alternance de deux codes ; au contraire il s'est instauré entre les langues de véritables rapports de pouvoir et d'inégalité. Nous allons voir, dans la section qui suit, pourquoi nous considérons que le français et le kabyle ont un statut inégal.

2.5. Le statut du français et du kabyle dans la société algérienne

Le mot *statut des langues*, tel qu'il est utilisé dans notre travail, ne désigne pas le statut décidé par la constitution (langue officielle, nationale, maternelle, étrangère), mais la place et l'importance de ces langues au sein de la société algérienne. Dans ce qui suit, nous donnons une présentation succincte de la place du français ainsi que du kabyle dans notre société ; nous montrons ensuite que ces deux langues n'ont pas un statut égal.

Le français est la langue de la modernité, de la technologie et de la science en général, elle permet la communication avec le reste du monde. Selon Caubet⁵⁰, le français « est synonyme de réussite sociale et d'accès à la culture et au modernisme ». Par ces avantages, cette langue occupe une place assez importante dans la société algérienne. Pour Taleb-Ibrahimi⁵¹, « cette place est dominante et valorisée, position confortée par la politique linguistique se confondant avec les mesures prises dans le cadre de l'arabisation, mesures tatillonnes, unanimistes, dirigistes à la limite du chauvinisme ainsi que pour le français jouissant d'une position prééminente dans le marché linguistique de par sa prépondérance dans le monde du travail et de l'économie ». Selon Caubet⁵², « le français, considéré comme langue étrangère [...], n'a pas non plus d'existence officielle, mais a un statut très haut pour une grande partie de la population, puisqu'il donne accès à des emplois qualifiés et prestigieux, à des postes de responsabilité et à une culture

⁵⁰ Caubet D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues* 14, pp. 121-142, p. 122. Cité par Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie: Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 8 février 2007]. [<http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm>].

⁵¹ Taleb-Ibrahimi K., 2007, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », *Actes du colloque pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, Lyon : ENS LSH, non paginé, [consulté le 11 février 2008][<http://w3.ens-lsh.fr/colloque/France-Igérie/communication.php3?idarticle=212>].

⁵² Caubet D., 2002, « Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb) », *Ville-Ecole-Intégration Enjeux* 130, pp. 117-132, p. 118.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

reconnue. Il est également nécessaire à l'université pour toutes les études scientifiques et économiques (sciences, médecine, sciences économiques, agronomie, et une partie du droit, etc.) ».

Le kabyle est une langue vernaculaire, orale, apprises dès le jeune âge en milieu familial et dans le voisinage immédiat ; sa présence est en revanche faible dans des cadres plus larges, tels que l'école, les médias, et tous les domaines administratifs. Bref, ce n'est pas une langue officielle, son statut s'est réduit jusqu'au 8 avril 2002 (date de la reconnaissance de son caractère national) à celui d'une langue maternelle. De ce fait, elle n'a pas une grande importance dans la société algérienne. Pour Taleb-Ibrahimi⁵³, « minoritaires par le nombre des locuteurs, confinés à un usage strictement oral, ces dialectes, bien que vecteurs d'une tradition vivace et très ancienne, ont été, depuis toujours, victimes d'une domination et d'une marginalisation certaines que la scolarisation massive et les progrès de l'arabisation ont encore accentuées ces dernières années ». Nous dirons donc, sans pousser plus avant une analyse sociolinguistique qui outrepasserait le cadre de ce mémoire que, dans la société algérienne, le français occupe une place plus importante et plus valorisée que celle occupée par le kabyle, d'où les expressions *statut de langue, statut inégal du français et du kabyle, dissymétrie linguistique, langue valorisée, langue non valorisée* qui constituent la base de notre recherche.

3. Secteurs d'activité et français

L'examen des domaines d'usage des langues en Algérie fait ressortir le fait que le français, même s'il est reconnu uniquement comme langue étrangère dans le pays, investit de nombreux champs de la pratique sociale, notamment ceux dont les enjeux sont en rapport avec l'appropriation du capital matériel et symbolique. À ce titre, le français est présent dans le système éducatif, dans la vie sociale, économique et politique et dans la vie quotidienne.

⁵³ Taleb-Ibrahimi K., 2007, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », in *Actes du colloque pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, Lyon : ENS LSH, [consulté le 11 février 2008]. [<http://w3.ens-lsh.fr/colloque/France-algérie/communication.php3?idarticle=212>].

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

« En Algérie, les rôles assumés par la langue française font de cette dernière une langue de scolarisation, d'information scientifique, de communication et de fonctionnement de plusieurs institutions de l'Etat. [...] Face au vide laissé par la disparition du système colonial et le départ des pieds-noirs et face à la nécessité de faire fonctionner l'économie nationale, les autorités ont dû se résoudre à admettre – à titre provisoire – le français comme véhicule de savoirs et de compétences techniques pour répondre à l'urgence et préserver l'équilibre et la stabilité économique et sociale »⁵⁴.

En dépit de la volonté du gouvernement algérien de remplacer la langue française par la langue arabe classique, le français continue à occuper une place privilégiée dans le milieu scolaire qui favorise son apprentissage dès la troisième année de l'enseignement primaire avec un nombre important d'heures d'enseignement (même s'il est uniquement enseigné comme langue étrangère). Le constat que fait à ce propos Achouche⁵⁵ reste d'actualité car, dit-il, « malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien ». La langue française est également pratiquée dans de nombreuses écoles privées (autrefois interdites). Concernant l'enseignement supérieur, nous observons que certaines universités continuent à enseigner les matières scientifiques et techniques en français, nous citons à titre d'exemple les universités de Bejaia et de Tizi Ouzou. Pour Queffélec *et al.*⁵⁶, « son enseignement⁵⁷ a pour seul objectif de faire acquérir, en dehors de toute considération culturelle, la maîtrise d'un instrument utilitaire, dont la principale fonction est de rendre compte des phénomènes techniques et/ou scientifiques ».

⁵⁴ Queffélec A., Cherrad-Benchefra Y., Debov V., Derradji Y., Smaali-Dekdouk D., 2002, *Le Français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles : Duculot, p. 67-68.

⁵⁵ Achouche M., 1981, « La situation sociolinguistique en Algérie », in Dabène L. (éd.), *Langues et Migrations*, Grenoble : Presse Universitaire de Grenoble, pp. 39-49, p.46. Cité par Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 8 février 2007]. [<http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm>].

⁵⁶ *Op. cit.*, p. 69.

⁵⁷ Celui de la langue française.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

Une bonne partie de la presse, privée ou publique, et des revues nationales est publiée en français. De nombreux titres en français figurent dans un paysage médiatique multiple où l'on ne compte pas moins de six quotidiens en français et plus de vingt hebdomadaires (*le Matin, le Soir, l'Authentique*, etc.). Il existe également une littérature algérienne d'expression française relativement importante. Parmi les écrivains de cette littérature figurent Mohammed Dib (*L'Incendie*), Mouloud Feraoun (*Le Fils du pauvre*), etc.

Quant au domaine des grandes entreprises, qu'il soit économique ou financier, il ne fonctionne qu'en français ou en anglais. La loi de généralisation de la langue arabe, adoptée en décembre 1996, n'a été suivie d'aucune application. Le français est resté la langue clef des transactions économiques même, celles qui sont largement étatisées et contrôlées par l'État. Notre recherche se base sur l'utilisation orale de cette langue française dans ce domaine de l'entreprise.

3.1. Le français dans l'entreprise algérienne

La densité de la présence du français dans la majorité des entreprises algériennes est un fait observable : il est utilisé à l'écrit dans tous les documents « circulant » dans cet espace, ainsi qu'à l'oral dans toutes les conversations, au sens général du terme, qui se déroulent entre les employés de ce milieu. Dans ce cas il se trouve généralement mélangé avec le kabyle et l'arabe dialectal, qui sont les deux langues maternelles de ces derniers, ce qui fait de l'entreprise un milieu où le contact de langues est frappant, un milieu plurilingue par excellence. Dans l'entreprise que nous avons choisie, le français utilisé dans les conversations se trouve majoritairement mélangé au kabyle, la langue arabe est presque absente. Ceci est lié, comme nous l'avons expliqué⁵⁸, au fait que les locuteurs arabophones ne sont pas nombreux dans cette entreprise, à l'ancrage géographique de cette dernière et aux locuteurs kabyles qui s'expriment rarement en arabe⁵⁹.

⁵⁸ Dans l'introduction.

⁵⁹ D'après notre corpus.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

L'entreprise algérienne exprime implicitement et parfois ouvertement le besoin d'utiliser la langue française, ainsi elle fixe la maîtrise de cette langue comme un critère nécessaire d'embauche des cadres et elle révèle le souci de la ranimer et de recycler son personnel dont les formations antérieures ont souvent été réalisées en arabe.

3.1.1. Facteurs d'usage du français dans l'entreprise algérienne

On utilise le français dans l'entreprise algérienne pour plusieurs raisons fortement imbriquées. D'abord, le facteur historique et tout ce qui en découle : pendant la période coloniale, les colons purent dominer la société algérienne et imposer leur langue qui devint quasi exclusive dans tous les domaines particulièrement celui du travail ; au lendemain de l'indépendance, un groupe de cadres techniques, formés dans les grandes écoles d'ingénieurs occidentales, revient à son pays natal. La formation de ces cadres, qui vont constituer la puissance et l'ossature technologique des projets économiques, prendre en charge progressivement les pôles économiques qui se constituaient sur le territoire national et trouver là une chance de mettre en valeur leurs compétences, est essentiellement faite en langue française, quel que soit son lieu géographique.

La deuxième est l'évolution des modes de production comme l'informatisation et l'automatisation cependant que la troisième est l'internationalisation de la production et des échanges, et donc des entreprises. Et en guise de dernière raison, nous identifions le rôle du français dans la relation au pouvoir, dans l'exercice du pouvoir, dans les rapports hiérarchiques, c'est l'utilisation de l'image d'une langue pour projeter l'image de l'entreprise. Les entreprises intègrent les idéologies linguistiques qui pénètrent la société, elles contribuent à les construire et à les promouvoir⁶⁰.

C'est à cette langue utilisée à côté du kabyle dans les interactions produites dans l'entreprise, un milieu de travail se situant dans un contexte plurilingue, que

⁶⁰ Les pratiques linguistiques sur les lieux de travail ont contribué à leur tour, d'une manière décisive, à établir le rôle et le statut des langues nationales et à marginaliser les autres langues.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

notre recherche s'intéresse essentiellement. Ainsi pour mieux élucider notre questionnement de recherche, nous considérons comme indispensable de cerner les différents types de problèmes posés par le plurilinguisme dans les situations du travail. Pour ce faire, nous nous baserons sur différents travaux⁶¹ portant sur la problématique « langue et travail » en milieu plurilingue.

4. Langue et travail en milieu plurilingue

Dans les approches traitant des problèmes de langue en relation avec le travail⁶², on observe plusieurs niveaux d'analyse, selon que c'est l'aspect *linguistique*, l'aspect *social* ou l'aspect *économique* de l'objet « langue et travail » qui est plus particulièrement mis en lumière. Lorsque ce sont ces deux derniers aspects qui sont privilégiés, le problème de la langue de travail se réduit à celui du choix d'une langue parmi les langues disponibles, choix qui peut aussi être un enjeu politique. En revanche, quand on privilégie l'analyse linguistique, ce sont plus les stratégies linguistiques des individus (dont le choix de langue fait partie) dans des situations de travail concrètes qui sont examinées. Bien entendu, ces stratégies linguistiques sont à mettre en relation avec des facteurs qui dépassent l'individu, tels que les facteurs institutionnels et politiques. Dans ce qui suit, plutôt que de faire une véritable synthèse des travaux auxquels nous nous référerons, nous tenterons d'illustrer ces différents points de vue, qui sont tout autant de facettes du problème envisagé. Nous partirons du point de vue extérieur, l'aspect politique, pour finir par celui qui fait appel à l'analyse la plus minutieuse des comportements individuels.

4.1. L'aspect politique, économique et social

L'aspect politique du problème « langue et travail » intervient tout particulièrement dans les états plurilingues, quand il s'agit de réglementer l'usage

⁶¹ Nous ne nous contentons pas ici des travaux qui relèvent du domaine de la (socio) linguistique mais nous faisons appel à tous les autres domaines qui traitent la question des relations entre « langue et travail ».

⁶² -Allaire Y. & Miller R., 1980, *L'Entreprise canadienne et la loi sur la francisation du milieu de travail*, Montréal : Institut de recherches C.D. Howes.

-Bouchard P., 1991, *Les Enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984)*, Québec : Office de la langue française.

-Breton R. & Grant G., 1981, *La Langue de travail au Québec*, Montréal : Institut des recherches politiques.

-Stromman S., 1989, « Position et rôle des langues en entreprise. Étude de quelques cas », in Gambier Y. (éd.), *Le Bilinguisme en Finlande. Pratiques et évaluations*, Rouen : Université de Rouen, pp. 45-52.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

des langues. Nous prenons l'exemple du Québec, où la constatation de la prédominance de l'anglais dans certains domaines de travail a amené les pouvoirs publics à définir une politique de « francisation » des entreprises privées.

Envisagé sous son aspect économique, le problème de la langue en situation de travail prend sa forme la plus globale. La langue parlée au travail est considérée comme un facteur faisant l'efficacité d'une économie. De Robillard⁶³ va jusqu'à assimiler la langue à un capital, à un équipement qui peut être entretenu et actualisé, notamment par la terminologie, pour être rendue plus efficace et productive. À un tel niveau d'analyse, le problème de la langue de travail ne peut être envisagé que dans son aspect le plus extérieur : le choix d'une langue entre les différentes langues disponibles. Pour effectuer un tel choix, plusieurs questions se sont posées : les langues sont-elles standardisées ? Possèdent-elles des termes techniques, scientifiques qui les rendent adaptées à l'utilisation dans une société moderne ? Dans quelle langue la formation professionnelle a-t-elle été assurée ? Et des questions liées au type de travail effectué : nécessite-t-il des activités linguistiques orales ou écrites ? Nécessite-t-il de communiquer oralement ou par écrit avec d'autres groupes linguistiques ?

Par l'aspect social du problème, nous entendons celui qui prend en compte les différentes composantes sociales, telles que les données démographiques. Un bon exemple est celui des nombreuses enquêtes effectuées sur la langue de travail au Québec : Allaire et Miller⁶⁴ rapportent que dès avant l'intervention des lois visant à la francisation du milieu de travail, la majorité des francophones utilisent le français au travail, et la majorité des anglophones utilisent principalement l'anglais. Toutefois, ils précisent que le français est, d'une part, plus utilisé dans les communications non professionnelles que dans les communications professionnelles, et d'autre part, plus utilisé à l'oral qu'à l'écrit. Champagne⁶⁵

⁶³ De Robillard D., 1989, « Vers une approche globale des rapports entre langue et économie », in Chaudenson R. & De Robillard D. (éd.), *Langues, économie et développement*, Paris : Didier, pp. 39-65.

⁶⁴ Allaire Y. & Miller R., 1980, *L'Entreprise canadienne et la loi sur la francisation du milieu de travail*, Montréal : Institut de recherches C.D. Howes.

⁶⁵ Champagne R., 1988, *La Situation linguistique des grandes entreprises québécoises au moment de l'adoption de la Charte de la langue française*, Québec : Office de la langue française.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

précise que les francophones comme les anglophones travaillent plus en français dans les entreprises francophones que dans les entreprises anglophones, ce qui montre l'influence de la composition globale du personnel de l'entreprise sur le choix de la langue de travail.

4.2. L'aspect linguistique

L'aspect linguistique, en dehors de toute considération économique ou politique, s'attache à mettre en évidence les stratégies discursives des locuteurs en situations de travail. Lorsque le problème est considéré sous cet angle, il n'est pas envisageable de faire abstraction des variables sociales, notamment de celles qui déterminent les rôles respectifs des locuteurs. Ainsi, dans le discours produit en situation de travail, l'appartenance de l'un au moins des interlocuteurs à une institution, leur inscription dans la hiérarchie, la fonction de chacun d'eux dans l'institution sont autant de facteurs qui déterminent les stratégies discursives adoptées.

Le problème que nous abordons dans notre recherche, éloignant tout autre aspect économique et politique, révèle un aspect linguistique : notre recherche vise essentiellement l'analyse des langues utilisées à l'oral par les employés de l'entreprise tout en tenant compte de la hiérarchie professionnelle dont ils font partie. Maintenant que nous avons précisé l'aspect du problème que traite notre travail, nous jugeons nécessaire de cerner la manière dont nous avons abordé cet aspect linguistique. Dans ce qui suit, nous allons essayer d'évoquer diverses façons abordant cet aspect tantôt dans les situations de travail, tantôt dans un milieu plurilingue ou bilingue.

4.2.1. L'analyse des interactions dans un milieu de travail

Dans leurs travaux d'analyse des conversations portant sur des interactions en milieu institutionnel, Drew & Heritage⁶⁶ ont mis en évidence le rôle de l'appartenance à une institution dans le discours produit en situations de travail. Ils

⁶⁶ Drew P. & Heritage J., 1992, « Analysing talk at work: an introduction », in Drew P. & Heritage J. (éd.), *Talk at work-interaction in institutional settings*, Cambridge: Cambridge University Press.

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

relèvent des différences entre les interactions en milieu institutionnel et les conversations ordinaires. Cette appartenance (ou « non appartenance ») à un milieu de travail influence donc la structure du discours. On note par exemple une répartition particulière des tours de parole des différents intervenants, des modes d'inférence différents de ceux utilisés dans la conversation ordinaire, la réduction du nombre d'options offertes aux locuteurs à chaque tour de parole, due à la nature standard ou routinière de l'interaction, et l'asymétrie entre les locuteurs qui en résulte, des choix lexicaux plus techniques que dans la conversation ordinaire, la fréquence des schémas de type question-réponse (ou question-évaluation dans des institutions telles que l'école ou le tribunal).

Nous trouvons également ce type de rapprochement de situations dans l'étude par Gumperz⁶⁷ d'interactions institutionnelles en situations interculturelles, comparées à des interactions semblables en situations monoculturelles. La différence culturelle se situe bien souvent (en l'absence de problèmes plus manifestes, telles que des compétences syntaxiques ou phonologiques insuffisantes) au niveau des indicateurs de contextualisation qui, à cause de leur différence d'une culture à une autre, sont susceptibles d'être mal interprétés ou de ne pas être perçus comme tels, provoquant l'échec de l'interaction, ou tout du moins la rendant frustrante ou désagréable pour les deux parties. Gumperz⁶⁸ insiste sur le fait que les stratégies de contextualisation utilisées par les locuteurs, étant un produit de leur expérience culturelle et linguistique, leur semblent tellement évidentes qu'elles sont produites inconsciemment et passent inaperçues.

Notre travail entrecroisant ces travaux, puisqu'il effectue une analyse d'interactions dans une situation de travail, se démarque d'eux dans la mesure où il ne compare pas des situations d'interaction mais vise à analyser la relation de pouvoir existant entre les locuteurs, dans un seul type de situation d'interaction, à savoir la situation du plurilinguisme. Dans cette perspective de « rapport de force »

⁶⁷ Gumperz J.J., 1992, « Interviewing in intercultural situations », in Drew^oP. & Heritage^oJ. (éd.), *Talk at work-interaction in institutional settings*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 302-327.

⁶⁸ *Ibid.*

entre les locuteurs dans un milieu de travail, il est intéressant d'évoquer le travail de Gallenga⁶⁹.

4.2.1.1. La relation de pouvoir dans les communications en milieu de travail

Dans son étude des stratégies rhétoriques mises en œuvre dans la communication interpersonnelle en milieu de travail, Gallenga met l'accent sur l'influence des relations différentielles de pouvoir sur la parole. À travers les trois dimensions rhétoriques des termes d'adresse, des termes de référence et de l'invention onomastique, elle met en évidence la présence de stratégies d'affirmation et de résistance symbolique au pouvoir et à l'autorité dans la communication interpersonnelle entre les employés d'une agence.

Notre recherche, en accordant un intérêt à l'influence des relations de pouvoir sur la parole des locuteurs en situation professionnelle, rejoint certes la perspective visée dans ce travail. Elle se veut néanmoins différente : premièrement, elle ne se contente pas des termes d'adresse, de référence et de l'invention onomastique pour montrer cette influence, mais elle prend en considération diverses marqueurs (verbaux, paraverbaux et non verbaux)⁷⁰ ; deuxièmement, elle traite cette influence dans les deux sens, autrement dit, l'influence mutuelle de la relation de pouvoir et la parole, l'une sur l'autre. Dans ce qui suit, nous évoquerons un autre travail s'articulant autour de la relation de pouvoir dans une interaction.

Vasseur⁷¹ s'intéresse aux relations de différence et de dissymétrie dans les interactions exolingues. Pour elle le modèle idéal de l'échange symétrique est un modèle illusoire et il « ne suffit pas pour expliquer le fonctionnement de l'interaction et de l'apprentissage » ; par ailleurs, les interactions exolingues se caractérisent par une inégalité contextuelle déterminée par la dimension socioculturelle et la pluri-appartenance des locuteurs et une inégalité construite,

⁶⁹ Gallenga G., 1993, « Aspects rhétoriques de la communication interpersonnelle en situation de travail : pouvoir et parole dans une agence d'un organisme de crédit », *Langage et société* 63, pp. 39-57.

⁷⁰ Ce que nous allons découvrir dans le deuxième chapitre sous le nom de *taxèmes*.

⁷¹ Vasseur M.-T., 2000, « De l'usage de l'inégalité dans l'interaction-acquisition en langue étrangère », *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère* 12, non paginé, [revue Aile en ligne], [consultée le 15 mars 2007]. [<http://aile.revues.org/document1466.html>].

Contexte scientifique et social : langue et travail en milieu plurilingue

déconstruite, reconstruite par les partenaires dans le dialogue. Elle analyse ainsi la négociation des places entre ces deux niveaux d'inégalité. Dans notre travail nous observons le même type d'objet que cette étude, dans la mesure où nous analysons la négociation des places dans une interaction dissymétrique.

4.2.2. Le parler bilingue dans les interactions verbales

Parmi les sociolinguistes qui se sont intéressés à l'étude des communications en contexte plurilingue et à ses diverses modalités, nous distinguons De Pietro⁷² qui s'intéresse au « parler bilingue », parler qui, selon Boyer⁷³, serait « un mode d'exploitation d'un répertoire bilingue dans les conversations entre membres d'un même groupe migrant qui se traduit par la présence intentionnelle de *marques transcodiques* ». Notre travail s'intéresse certes au « parler bilingue » dans une interaction verbale, mais entre des locuteurs qui ne sont pas des migrants, et c'est là que nous nous démarquons de cette étude de Pietro.

D'après tous ces travaux nous remarquons que l'étude des interactions verbales dissymétriques en situations de travail, notamment l'entreprise, et ceci dans la société plurilingue qu'est l'Algérie, reste entièrement à explorer. Nous nous proposons de le faire au troisième chapitre.

⁷² De Pietro J.-F., 1988, « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques », *Langage et société* 43. Cité par Boyer H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris : Dunod, p. 63.

⁷³ Boyer H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris : Dunod, p. 63.

Chapitre II
Notions théoriques et
méthodologie de l'analyse
interactionnelle

Dans ce chapitre, nous présentons tout d'abord des éléments d'un cadre théorique général dans lequel notre problématique peut être définie et posée avec précision ainsi que la méthodologie que nous serons amenée à utiliser dans l'analyse des données collectées. Ensuite nous traitons des stratégies de collecte et de recueil de données, de dépouillement, de construction de matériaux d'analyse, en essayant de rendre compte des conditions d'enregistrements et des différentes situations d'enregistrement. Enfin, nous explicitons notre démarche et la méthode d'approche des données pour laquelle nous avons opté pour l'analyse du corpus.

1. Théories, notions, concepts

Notre travail vise à analyser les facteurs déterminant les relations verticales qu'entretiennent les employés de l'E.P.B. lors des interactions verbales dissymétriques qui se déroulent entre eux. Mais que signifient les termes : *interaction*, *relation verticale* ou encore le terme *facteur* ? Avant de passer à l'analyse de nos données il est nécessaire de commencer par l'explication de tous ces concepts de base.

1.1. La notion d'interaction

Le mot *interaction* est une juxtaposition de deux termes, ce qui implique une double démarche : *inter*, une démarche relationnelle ; *action*, une démarche active. Les interactions impliquent, donc, une participation active de chacun des interactants pour établir une relation. Ce terme est utilisé dans plusieurs domaines, comme par exemple les échanges verbaux et non verbaux, les transactions financières, certaines activités sportives, etc. Mais il s'agit toujours de domaines qui font référence à la communication.

La communication ne se réduit pas aux échanges verbaux car tout comportement (un geste, un silence, etc.) engendre du sens, donc de la communication. Soit l'exemple suivant : deux personnes en vis-à-vis dans un compartiment de chemin de fer, qui ne se parlent pas et ne se regardent même pas. Ces deux personnes n'établissent pas de relations verbales entre elles, toutefois elles

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

communiquent par les comportements qu'elles adoptent l'une vis-à-vis de l'autre.

C'est cette définition que veut mettre en évidence Vion⁷⁴ lorsqu'il dit : « ce dernier [le terme *interaction*] intègre toute action conjointe, conflictuelle et/ou coopérative, mettant en présence deux ou plus de deux acteurs. À ce titre, il couvre aussi bien les échanges conversationnels que les transactions financières, les jeux amoureux que les matches de boxe ».

Or ce que nous venons de définir est le sens général de l'interaction, et les interactions que nous analysons dans notre corpus se limitent à ce que Kerbrat-Orecchioni⁷⁵ appelle *interactions verbales*. Nous restreindrons ainsi la conception d'interaction au domaine des activités langagières. L'interaction verbale se produit lorsque les individus qui se trouvent réunis agissent les uns sur les autres en exerçant une activité de parole. Selon Kerbrat-Orecchioni⁷⁶, « l'exercice de la parole implique une interaction, c'est à dire que tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, les différents participants, que l'on dira donc des « interactants », exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles – parler c'est échanger, et c'est changer en échangeant ». Elle poursuit en ce sens en disant que « pour qu'il ait échange communicatif, il ne faut pas que deux locuteurs (ou plus) parlent alternativement ; encore faut-il qu'ils se parlent, c'est-à-dire qu'ils soient tous deux “ engagés ” dans l'échange ». Sur ce point, Vincent⁷⁷ rappelle que l'interaction est « une activité conjointe. S'avère par conséquent inadéquat tout modèle qui laisse sous-entendre une mécanique où A envoie un message à B, qui le reçoit – A ayant un rôle actif et B un rôle passif. [...] La conversation consiste donc en une activité qui implique activement tous les participants. [...] Chacun agit en fonction de l'autre, en accord conversationnel avec les attentes de l'autre ». Pour manifester cet engagement dans l'interaction, les interactants pratiquent une activité

⁷⁴ Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 17.

⁷⁵ Kerbrat-Orecchioni C., 1996, *La Conversation*, Paris : Seuil, p. 55.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ Vincent D., 2001, « Les enjeux de l'analyse conversationnelle ou les enjeux de la conversation », *Revue québécoise de linguistique* 30-1, pp. 177-196, p. 181, [consulté le 27 février 2007], [<http://www.erudit.org/revue/rql/2001/v30/n1/000517ar.html>]

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

de régulation : Kerbrat-Orecchioni⁷⁸ explique que les interlocuteurs « produisent des signes de cet engagement mutuel, en recourant à divers procédés de *validation interlocutoire* ». On distingue deux types de signes, à savoir les phatiques produits par le locuteur et les régulateurs émis par l'interlocuteur. Donc, le message dans l'interaction est entièrement co-produit.

1.2. Conversation ou interaction ?

Le terme *conversation* peut être employé de façon générique ou spécifique. Roulet *et al.*⁷⁹ et certains ethnométhodologues comme Schegloff⁸⁰ et même Goffman⁸¹ optent pour une conception très large du terme : le mot renvoie à tout type d'échange verbal quelles qu'en soient la nature ou la forme, à ce titre il a le même sens que le terme *interaction verbale*. Cependant, ce terme peut être compris comme la parole qui se manifeste quand un petit nombre de participants se rassemblent et s'installent dans ce qu'ils perçoivent comme une courte période coupée des tâches matérielles ou comme « un moment de loisir ressenti comme une fin en soi, durant lequel chacun se voit accorder le droit de parler aussi bien que d'écouter, sans programme déterminé », confirme Goffman⁸². Selon Traverso⁸³, il s'agit de tous « propos informels » produits dans une atmosphère de paix et de quiétude. Dans notre analyse, nous lui conservons dans la plupart du temps son sens générique : nous utilisons donc le terme *conversation* avec le même sens que celui du mot *interaction*. Et s'il apparaît dans son sens restreint dans certaines définitions de concepts théoriques, c'est uniquement parce que l'auteur auquel nous ferons référence dans ces définitions l'utilise de cette manière.

⁷⁸ Kerbrat-Orecchioni C., 1998, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin, p. 17.

⁷⁹ Roulet E. (éd.), 1980, *Cahier de Linguistique Française* de Genève 1, « Actes de langages et structure de la conversation », Genève : Université de Genève. Cité par Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 120.

⁸⁰ Schegloff E., 1968, « Sequencing in conversational openings », *American Anthropologist* 70-4, pp. 1075-1095. Cité par Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 120.

⁸¹ Goffman E., 1987, *Façons de parler*, Paris : Minit, p. 20. Cité par Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 120.

⁸² *Ibid.*

⁸³ Traverso V., 1999, *L'Analyse des conversations*, Paris : Nathan, p. 5.

1.3. Les interactants

En définissant le concept d'interaction, nous avons fait appel au terme *interactant*, que signifie au juste ce terme ? Les interactants sont les individus qui sont en interaction. Il ne sont pas toujours des « instances homogènes », pour reprendre le concept de Traverso⁸⁴ : le locuteur peut faire entendre plusieurs voix à travers son énoncé et les récepteurs des messages ne se réduisent pas toujours à leurs destinataires.

1.4. Typologie des interactions verbales

Maintenant que nous avons défini ce que désigne le terme *interaction*, il nous reste à nous interroger sur le terme *interaction dissymétrique*. En effet, l'interaction dissymétrique désigne un type particulier d'interactions verbales. Donc, pour mieux comprendre le sens de ce type d'interactions il nous semble indispensable de cerner rapidement, les différentes formes d'interactions verbales.

Vion⁸⁵, en se basant sur certains critères, distingue plusieurs types d'interactions.

- selon le critère « coopération/compétition », on distingue,

1. des interactions de nature coopérative ;

2. des interactions de nature compétitive (conflictuelle), comme la dispute et le débat.

Cependant, ces deux types d'interactions ne se rangent pas en deux catégories bien distinctes. Selon Vion⁸⁶, « il n'existe aucune interaction qui fonctionne dans la plus parfaite coopérativité. [...] Inversement, même dans les interactions compétitives, comme le débat ou la dispute, nous trouvons des formes de coopération ».

- Selon la nature des finalités, on distingue :

⁸⁴ Traverso V., 1999, *L'Analyse des conversations*, Paris : Nathan, p. 6.

⁸⁵ Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 126.

⁸⁶ *Ibid.*

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

1. des interactions à finalité interne, comme la conversation (au sens restreint du terme), pour Vion⁸⁷, « la conversation présente une finalité sociale interne dans la mesure où elle ne concerne que les personnes en présence et que la gratification symbolique consiste à exister par l'autre et pour l'autre ».

2. des interactions à finalité externe : ce sont des interactions dont l'objectif s'exprime en terme de gain ou de perte, comme la consultation médicale, les discussions dans les réunions de conseil ou dans les groupes de travail, les transactions commerciales, les débats, etc.

- Selon le caractère formel/informel, on distingue :

1. les interactions informelles : ce type d'interaction implique un très petit nombre de participants, une égalité de positions des interactants et la possibilité d'aborder un nombre indéfini de sujets.

2. les interactions formelles : ce type d'interaction s'inscrit dans un cadre institutionnalisé. Le temps de parole de chaque interlocuteur est limité.

Toutefois, cette opposition ne doit pas être reçue comme une dichotomie, il y a toujours de degrés variables de formalité/informalité.

- Selon le critère « symétrie⁸⁸/complémentarité », on distingue :

1. Les interactions symétriques : elles se caractérisent par l'égalité des positions des interactants, comme les interactions qui se font entre inconnus ou entre proches ou intimes. Selon Watzlawick *et al.*⁸⁹, « les partenaires ont tendance à adopter un comportement en miroir, leur interaction peut donc être dite symétrique. [...] Une interaction symétrique se caractérise donc par l'égalité et la minimisation de la différence ». La discussion, le débat et la dispute sont des interactions symétriques.

⁸⁷ Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 127.

⁸⁸ Le terme *symétrie* est proposé par l'école de Palo Alto.

⁸⁹ Watzlawick P., Beavin J.H., Jackson D.D.A., 1972, *Une Logique de la communication*, Paris : Le Seuil, 66-67. Cités par Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 124.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

2. Les interactions complémentaires ou interactions dissymétriques à caractère inégalitaire, se caractérisent par l'inégalité des positions des participants. Comme le rappellent Watzlawick *et al.*⁹⁰, « le comportement de l'un des partenaires complète celui de l'autre pour former une « Gestalt » de type différent : on l'appellera complémentaire. [...] Une interaction complémentaire se fonde sur la maximalisation de la différence ». La consultation, l'enquête, l'entretien et la transaction sont des interactions dissymétriques. Ces inégalités de positions dans ce type d'interactions sont liées à plusieurs facteurs, externes et internes (nous allons voir en détail ces facteurs dans les points qui suivent).

Au cours de ce type d'interactions, les participants entretiennent des relations particulières, à savoir les relations dissymétriques qu'on appelle aussi les relations verticales ou encore le rapport de places. Pour Vion⁹¹, « les interactions complémentaires (dissymétriques) se développent à partir d'un rapport de places complémentaires souvent appréhendées en terme d'inégalitaire ». Que signifie le terme *relation verticale* ou *rapport de place* ? Pour arriver à expliciter le sens de ce terme, il est nécessaire de connaître d'abord les fonctions principales de l'interaction verbale.

1.5. Les fonctions de l'interaction verbale

Selon Vion⁹², l'interaction verbale joue plusieurs rôles dans la vie sociale des individus, parmi ces rôles, il désigne la construction du sens, des images identitaires et de la relation sociale.

Construire du sens, c'est produire et reproduire des valeurs culturelles. Cela se confirme par les propos de Vion⁹³ : « la construction du sens va donc bien au-delà des seules dispositions sémantiques des messages. [...] Il convient de rappeler que cette fonction de l'interaction concerne la production et la reproduction des

⁹⁰ Watzlawick P., Beavin J.H., Jackson D.D.A., 1972, *Une Logique de la communication*, Paris : Le Seuil, 66-67. Cités par Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 124.

⁹¹ Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 129.

⁹² *Op. cit.*, p. 93.

⁹³ *Op. cit.*, p. 94.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

valeurs culturelles. En tant qu'elle procède de la reproduction de significations pré-établies, l'interaction participe à la justification et à la structuration de l'ordre social pré-existant. En tant qu'elle réactualise et reconstruit ces significations, elle contribue à la modification et à la restructuration des valeurs culturelles et, par voie de conséquence, elle modifie cet ordre social ». Elle a également pour fonction de construire la personnalité du sujet, « du point de vue de la socialisation, [...] l'activité communicationnelle a pour fonction de former des identités personnelles » commente Habermas⁹⁴.

L'interaction verbale contribue à l'établissement de la relation sociale entre les interactants, « dans la mesure où on ne peut parler sans le faire d'une place et convoquer l'autre dans une place symétrique ou complémentaire (dissymétrique), toute interaction s'édifie à partir de rapport de places qui visualisent la forme effective prise par la relation sociale entre deux individus. [...] La fonction de la conversation consiste à affirmer et confirmer l'existence de liens sociaux privilégiés entre des individus », confirme Vion⁹⁵. Cette relation sociale peut être divisée en deux catégories. Selon Traverso⁹⁶, on peut classer les relations entre les participants d'une interaction selon deux critères.

1- La nature de la relation : pour elle, « il peut être utile de faire référence à des catégories telles que relations personnelles (familiales, amicales), relations institutionnelles (entre collègues), relations fonctionnelles (client/vendeur) ».

2- Une plus ou moins grande proximité (là on fait référence à la relation entre inconnus et à celle entre proches ou intimes, ce que Kerbrat-Orecchioni⁹⁷ appelle la relation horizontale) ou une plus ou moins grande dominance (on désigne ici la relation hiérarchique entre les participants). C'est cette relation hiérarchique que nous désignons dans notre travail quand nous utilisons les termes *relation verticale*, *rapport de places* ou encore *relation dissymétrique*, suivant la terminologie de

⁹⁴ Habermas J., 1987, *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 435. Cité par Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 95.

⁹⁵ Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 95.

⁹⁶ Traverso V., 1999, *L'Analyse des conversations*, Paris : Nathan, p. 18.

⁹⁷ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 39.

Kerbrat-Orecchioni⁹⁸. Nous abordons, dans ce qui suit, ce concept en détail.

1.6. Le rapport de places

La notion de *rapport de places* est abordée par plusieurs linguistes, chacun selon sa conception. Chez Marc & Picard⁹⁹, qui ont inspiré Vion¹⁰⁰, le rapport de places « peut être, en effet, déterminé de l'extérieur par les statuts et les rôles des interactants (fournisseur/client, médecin/malade, maître/élève...) ou par leur identité sociale (parent/enfant, homme/femme) ; mais il l'est aussi de l'intérieur même de la relation, par la place subjective que chacun prend par rapport à l'autre (dominant/dominé, demandeur/conseiller, séducteur/séduit...) ». Donc, d'après cette définition nous concluons que pour ces chercheurs, le terme « place » désigne trois types de positions :

- Les positions statutaires : ce sont des positions extérieures et antérieures au déroulement de l'interaction : la position du médecin, d'avocat, d'adulte, du père, du vendeur, du psychologue, du client, etc.
- Les positions interactives (occasionnelles) : ce sont des positions internes à l'interaction, elle se produisent lors du déroulement de l'échange : on cite la position du quémandeur, du séducteur, du conciliateur, d'accusateur, de conseiller, du demandeur, etc.
- Les positions de prestige (dominant/dominé) : elle découlent des deux catégories précédentes, et de la combinaison des éléments de ces deux catégories.

La notion de *places* que nous traitons dans notre analyse correspond certes à la troisième catégorie de ces positions, dominant/dominé, mais nous ne mettons pas à l'écart les positions statutaires et interactives qui contribuent en grande partie à la détermination de ces rapports de dominance. Ainsi la notion de *rapport de places*,

⁹⁸ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 71.

⁹⁹ Marc E. & Picard J., 1989, *L'Interaction sociale*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 46. Cités par Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 107.

¹⁰⁰ Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 106-107.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

telle qu'elle est abordée dans notre travail, correspond principalement à celle présentée par Kerbrat-Orecchioni¹⁰¹ qui s'inspire elle-même de la conception de Flahaut¹⁰² (qui a abordé le concept de *place* pour la première fois) tout en la poursuivant et en la renouvelant.

Kerbrat-Orecchioni¹⁰³ définit le système des places ou la relation verticale comme la relation entre deux ou plusieurs locuteurs qui se trouvent occuper des places différentes, sur un axe vertical invisible, lors du déroulement de l'interaction. Ainsi l'un occupe la position du dominant pendant que l'autre occupe la position du dominé. Selon Watzlawick *et al.*¹⁰⁴, « dans une relation complémentaire (dissymétrique), il y a deux positions différentes possibles. L'un des partenaires occupe une position qui a été désignée comme supérieure, première ou haute (one-up), et l'autre la position correspondante dite inférieure, seconde ou basse (one-down) ».

Le rapport de places qui s'établit entre les interactants dépend de plusieurs facteurs. Comme nous l'avons expliqué précédemment, notre travail vise principalement l'analyse de ces éléments déterminant la relation dissymétrique entre les participants d'un échange communicatif. C'est la raison pour laquelle il nous paraît nécessaire d'exposer ces facteurs en détail.

1.6.1. Facteurs et marqueurs du rapport de places

Le départ de l'interaction n'est pas une table rase. Sur une base de communauté, même minimale, d'expérience et de connaissance, de perspectives réciproques, on peut distinguer un arrière-plan d'inégalité reposant essentiellement sur des facteurs externes et des facteurs internes.

¹⁰¹ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 71.

¹⁰² Flahaut F., 1978, *La Parole intermédiaire*, Paris : Le Seuil. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 71.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ Watzlawick P., Beavin J.H., Jackson D.D.A., 1972, *Une Logique de la communication*, Paris : Le Seuil, p. 66-67. Cité par Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 124.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

Selon Kerbrat-Orecchioni¹⁰⁵, on parle de « facteurs externes » à propos du contexte dans lequel s'inscrit une interaction : parmi ces facteurs figurent les différences biologiques attachées au sujet lui-même (sexe, âge, couleur de peau, force physique, talent oratoire...) et les statuts (professionnel, social) des partenaires, la compétence (professionnelle ou non), ainsi que le prestige, le charisme et la maîtrise de la langue. Ces caractéristiques cadrent les espaces, les temps et les dispositions de toute rencontre, offrant un horizon minimum d'attente, même si celui-ci est loin d'être sûr et stable. Watzlawick *et al.*¹⁰⁶ rappellent que « le contexte social ou culturel fixe dans certains cas une relation complémentaire (par exemple mère-enfant, médecin-malade, professeur-étudiant) ». C'est en ces termes exclusifs que certains préconisent d'envisager le problème des places. Ainsi pour Bourdieu¹⁰⁷ : « essayer de comprendre linguistiquement le pouvoir des manifestations linguistiques, chercher dans le langage le principe de la logique et de l'efficacité du langage d'institution, c'est oublier que l'autorité advient au langage du dehors ».

Toutefois, même si l'on considère que la majorité des interactions ont un caractère inégalitaire, il faut admettre que tous les types d'échanges ne se déroulent pas dans un contexte hiérarchique, mais que certains types d'interactions se caractérisent par une égalité de principe entre les participants. Or même dans tel cas, certaines inégalités peuvent se constituer en cours d'échange. Ceci prouve que le système des places ne se réduit pas aux données contextuelles, mais qu'il dépend aussi de ce qu'en font les interactants, et de ce qui se passe tout au long de l'interaction. C'est ce que confirme Kerbrat-Orecchioni¹⁰⁸ : « les comportements langagiers peuvent certes *refléter* certaines relations de pouvoir existant à priori entre les interactants, mais ils peuvent aussi les *confirmer*, les *contester*, et les *constituer* : sans aller jusqu'à prétendre que tout se joue dans le discours, indépendamment des déterminations contextuelles, on ne saurait considérer non

¹⁰⁵ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 72.

¹⁰⁶ Watzlawick P., Beavin J.H., Jackson D.D.A., 1972, *Une Logique de la communication*, Paris : Le Seuil, p. 66-67. Cités par Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette, p. 124.

¹⁰⁷ Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard, p. 105.

¹⁰⁸ *Op. cit.*, p. 74.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

plus que tout se joue hors discours, indépendamment de ce qui s'y passe effectivement ». Ce sont ces comportements qu'adoptent les interactants au sein de l'échange, et qui y déterminent par conséquent le rapport de places, qu'on appelle les facteurs internes ou les taxèmes.

Les taxèmes sont des faits sémiotiques pertinents, que l'on considère à la fois comme des *indicateurs* de places (ou selon Flahaut¹⁰⁹, des « insignes »), et des *donneurs* de places (qu'ils allouent au cours du développement de l'échange). On peut classer les taxèmes selon plusieurs critères.

- selon la nature de leur signifié, on distingue des taxèmes de position haute *vs* basse,
- selon la nature de leur support signifiant, on distingue, outre les taxèmes de nature verbale, ceux qui relèvent des données prosodiques ou vocales (taxèmes paraverbaux), mais aussi proxémiques, posturales ou mimogestuelles (taxèmes non verbaux).

1.6.1.1. Taxèmes non verbaux et paraverbaux

1.6.1.1.1. En ce qui concerne les données non verbales

Certaines données proxémiques, mimogestuelles et posturales peuvent fonctionner comme des taxèmes indiquant ou « accordant » les positions interactionnelles dans une interaction, en voici quelques exemples :

a. l'apparence physique des interactants peut influencer les relations de dominance : la taille et la stature (comme le rappellent les expressions comme « se faire tout petit » ou « parler de tout son haut ») et la tenue vestimentaire (uniformes et autres marqueurs d'une fonction d'autorité, mais aussi l'ensemble de ce qu'on appelle aujourd'hui le « look »).

b. les données « proxémiques » sont directement concernées par la problématique des places : la position haute et l'organisation de l'espace de la communication

¹⁰⁹ Flahault F., 1978, *La Parole intermédiaire*, Paris : Le Seuil. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 75.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

(degré d'élévation relative, nature et disposition des sièges) ne sont pas sans incidence sur la constitution d'une relation hiérarchique entre les interactants.

c. les regards : les affrontements visuels peuvent jouer un rôle important dans la relation de dominance (généralement les sujets plus assurés ou plus autoritaires ont un regard qui fixe, pendant que les timides ou les subalternes ont un regard fuyant). Selon Corraze¹¹⁰, les travaux d'Exline¹¹¹ montrent que les sujets dominants regardent leur partenaire tout autant en parlant qu'en écoutant, alors que les dominés le regardent surtout lorsqu'ils sont en position d'écoute.

Signalons enfin qu'en situation de polylogue, la quantité des regards dirigés vers telle ou telle personne indique son prestige au sein du groupe.

1.6.1.1.2. Taxèmes prosodiques ou vocaux

Le matériel paraverbal est un excellent indicateur de la relation de hiérarchie entre les interlocuteurs. On peut distinguer :

- a. les schémas intonatifs qui contribuent à l'effet d'un ton supérieur, comme par exemple la brutalité des ordres à prosodie particulièrement impérieuse, ou le caractère péremptoire des assertions à mélodie fortement descendante.
- b. la qualité de la voix : d'après Laver¹¹², une voix sèche est automatiquement associée à une attitude autoritaire.
- c. l'intensité de la voix : celui qui parvient à imposer sa parole, donc à s'imposer dans l'interaction, c'est celui qui parle le plus fort ; de même, pour qu'un ordre soit suivi d'effet, il peut être recommandé de le donner d'une voix forte.

¹¹⁰ Corraze J., 1980, *Les Communications non-verbales*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 117. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 79.

¹¹¹ Exline R. V., 1971, « Visual interaction: the glances of power and preference », in Cole J.K. (éd.), *Nebraska symposium on motivation*, Lincoln: University of Nebraska. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 79.

¹¹² Laver J., 1972, « Voice Quality and Indexical Information », in Laver J. & Hutcheson S. (éd.), *communication in face to face interaction*, Harmondsworth: Penguin Books, pp. 189-203, p. 198. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 80.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

- d. le débit : une grande volubilité peut assurer la supériorité interactionnelle en tant qu'elle est signe d'aisance, et qu'elle rend difficile la récupération du tour de parole par le partenaire de dialogue.

1.6.1.2. Taxèmes verbaux

Les taxèmes verbaux peuvent être classés selon le niveau où ils se localisent par rapport au fonctionnement global de l'interaction : sur cette base, Kerbrat-Orecchioni¹¹³ les répartit en quatre catégories.

1.6.1.2.1. Taxèmes se localisant au niveau de la forme de l'interaction

- a. en situation de plurilinguisme, le choix de la langue dans laquelle va s'effectuer l'échange a des implications sur l'instauration du rapport de places. Par exemple, en « situation de contact », le locuteur natif est incontestablement favorisé par rapport au locuteur non natif. Pour Kerbrat-Orecchioni¹¹⁴, « être contraint d'utiliser une langue que l'on maîtrise moins bien que son partenaire, c'est être proprement handicapé, et infantilisé ». Dans une communauté bilingue ou plurilingue, les différentes langues en présence n'ont généralement pas un statut d'égalité (selon les concepts adoptés par Ferguson¹¹⁵, l'une de ces langues peut être appelée « high », et l'autre « low »). L'utilisation de la langue valorisée permet au locuteur de se placer dans une position haute par rapport à celui qui utilise la langue qui a moins de valeur et de prestige. C'est la valeur taxémique¹¹⁶ de cet élément linguistique que notre travail de recherche vise à mesurer, avec celle du facteur du statut professionnel.
- b. dans une langue donnée, les différentes variétés (dialectes, sociolectes ou « technoclectes ») sont également hiérarchisées, si bien que la maîtrise d'un registre prestigieux (comme le « jargon » des juristes) peut être un facteur efficace de dominance dans l'interaction ; au contraire un accent régional,

¹¹³ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 82.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ Ferguson C.A., 1959, « Diglossia », *Word* 15, pp. 325-340, p. 339. Cité par Calvet L.-J., 2003, *La Sociolinguistique*, Paris : Presses Universitaires de France, p. 43.

¹¹⁶ Le mot *taxémique* est un adjectif du mot *taxème*.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

une tournure patoisante ou une expression populaire peuvent placer le locuteur dans une position basse.

- c. on peut admettre de manière générale que se met en position haute celui qui impose à l'autre le style de l'échange (familier ou guindé, intime ou distant, relâché ou soutenu) et le type de l'interaction (construire son protocole, ses enjeux et ses règles du jeu).

1.6.1.2.2. Taxèmes se localisant au niveau de la structure de l'interaction

1.6.1.2.2.1. L'organisation des tours de parole

- a. Celui qui parle, durant le moment où il parle, se trouve de ce seul fait en position haute par rapport à celui qui écoute (c'est au locuteur qu'il revient de définir les différents rôles d'auditeur, de déterminer s'il le souhaite son successeur, de décider du cours de la conversation, l'auditeur ne disposant que du pouvoir de subvertir les projets et activités du parleur).
- b. Celui qui parle le plus et le plus longtemps peut aussi occuper la position haute (plus on occupe longtemps le terrain, et plus on a de chance de faire valoir ses vues et de dominer la conversation : pour se convaincre de l'importance taxémique du temps de parole, il suffit d'en observer l'enjeu dans les débats politiques ou dans les colloques scientifiques).
- c. les participants de haut rang ont le monopole de la gestion de l'interaction (c'est à eux que revient la distribution des tours par exemple).
- d. l'alternance des tours est négociée par les interactants eux-mêmes, et leur statut de dominant ou de dominé dépend en grande partie de leur capacité à prendre et à garder la parole. Selon Dannequin¹¹⁷, dans les conversations entre enfants de cinq à six ans, c'est grâce au talent dont ils font preuve au niveau de la prise de parole que certains vont pouvoir occuper la position haute.

¹¹⁷ Dannequin C., 1982, « Prise de parole et pouvoir de la parole, chez des enfants de 5-6 ans, au cours d'une discussion », *Études de Linguistique Appliquée* 46, pp. 33-57. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 87.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

- e. l'interruption et l'intrusion, qui constituent des sortes de violation du système des tours, sont interprétables en termes taxémiques. Les interruptions, se produisant lorsque l'un des locuteurs s'empare de la parole en l'absence de tout « point de complétion » émis par l'autre locuteur, fonctionnent, dans la mesure où elles constituent une menace pour la face négative de l'autre (elles empiètent sur son territoire discursif), ainsi que pour sa face positive (il est vexant d'être interrompu), comme d'incontestables taxèmes de position haute, surtout lorsqu'elles s'accompagnent d'un chevauchement. Concernant l'intrusion, on dit qu'un locuteur fait une intrusion lorsqu'il prend la parole alors qu'il n'est pas autorisé à le faire, parce que ce n'est pas lui qu'a sélectionné son partenaire. On peut dire que l'intrusion est l'indice d'une domination de son auteur sur celui qui devrait, normalement, prendre la parole, voire sur celui qui la cède, puisque sa « désignation » d'un successeur n'est pas respectée.

1.6.1.2.2.2. La structuration hiérarchique du dialogue

Une conversation n'est pas seulement une succession de tours de parole, c'est une organisation hiérarchique d'unités de différents rangs, emboîtées les unes dans les autres. Et la manière dont se construit cette organisation est révélatrice d'un point de vue taxémique. L'ouverture du dialogue est souvent le fait des sujets occupant la position dominante dans l'interaction (avoir le privilège d'ouvrir la conversation, c'est être capable de décider de son orientation). L'ouverture des « sous-échanges » que sont les unités dialogales élémentaires peut procurer à leur responsable la position haute. Il en va de même de la clôture de l'interaction (ainsi que celle des échanges), qu'on peut considérer comme un incontestable marqueur de places. Par exemple, dans une consultation médicale, la position haute du médecin lui confère la responsabilité d'ouvrir les différentes phases de la consultation : lui seul peut introduire le patient dans son cabinet, prendre l'initiative des salutations, questionner sur les raisons de sa visite, décider du moment où commence et où finit l'auscultation, lancer le cérémonial de la pré-clôture et celui de la clôture.

1.6.1.2.3. Taxèmes se localisant au niveau du contenu de l'interaction

1.6.1.2.3.1. Thèmes et sous-thèmes

Les thèmes abordés au cours de l'interaction ont une valeur importante dans la détermination des positions interactionnelles et ceci sur deux niveaux. Au niveau de la séquence, le locuteur aura la chance d'occuper la position haute s'il arrive à régner sur l'organisation thématique de la conversation. Au niveau de la nature du thème, nous dirons que se met en position dominante celui qui manifeste une évidente supériorité de savoirs sur le thème introduit (dans la mesure où il le concerne plus, où il relève davantage de son territoire conversationnel, de ses centres d'intérêt, de son domaine de compétence). Cependant, ces deux valeurs taxémiques du thème sont relativement indépendantes car un locuteur peut introduire un thème (et donc régner sur l'organisation thématique de la conversation) qui sera plutôt favorable à son partenaire.

1.6.1.2.3.2. Les signes manipulés

Les signes qui constituent le matériel échangé n'ont pas de valeur taxémique en eux-mêmes, mais ils en reçoivent en tant qu'ils sont l'objet de négociations fréquentes entre les interactants. Selon Kerbrat-Orecchioni¹¹⁸, dans certains échanges, « la complexité des mécanismes dénominatifs », « la gravité des enjeux désignatifs » et « la subtilité des processus interprétatifs » engendrent un débat interminable à propos du mot juste ou de la bonne interprétation. L'issue de ces négociations est décisive du point de vue du rapport de places : ainsi, se mettra en position haute celui qui parvient à imposer à l'autre son vocabulaire, son interprétation des mots et des énoncés, son analyse du référent, etc.

Dans cette perspective, nous estimons intéressant d'ajouter un type particulier d'intervention que Kerbrat-Orecchioni¹¹⁹ appelle « soufflage » : un locuteur peut souffler à son partenaire une expression qu'il considère convenable pour combler des lacunes se manifestant dans le discours de ce dernier, ou comme

¹¹⁸ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin.

¹¹⁹ Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 332.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

une forme additive ou corrective. Le fonctionnement taxémique de cette intervention dépend de la réaction de l'interlocuteur auquel on a soufflé le mot ou l'expression. S'il accepte l'aide qui lui est proposée, il se trouve de ce fait placé en position basse : en acceptant le mot soufflé, il reconnaît la supériorité de son partenaire, sa face positive est donc menacée au cours de l'opération de soufflage. Pendant que son partenaire se trouve en position haute : en assistant son partenaire d'échange, le locuteur qui souffle l'expression fournit la preuve de sa maîtrise langagière. Mais s'il la refuse il reste bien évidemment dans sa position haute (si c'est celle qu'il occupe au préalable) ; selon Kerbrat-Orecchioni¹²⁰ « si la suggestion terminologique échoue, le soufflage devient soufflet ».

1.6.1.2.3.3. Les opinions confrontées

On assiste, dans la majorité des dialogues, à une confrontation d'opinions éventuellement contradictoires. Ce niveau d'analyse est essentiel pour la détermination des rapports de places. On présente ci-dessous la manière générale dont les confrontations d'opinions peuvent être interprétées en termes taxémiques :

Un locuteur L_1 lance une opinion :

- ou le locuteur L_2 est d'accord avec L_1 , et un accord s'instaure entre eux spontanément. L_1 marque alors quelques points, dans la mesure où il a eu la primeur de la formulation de son opinion : il se place ainsi dans la position haute et son partenaire, qui se contente de lui faire écho, dans la position basse.
- ou L_2 conteste la validité de l'opinion de son partenaire d'échange, et il se met en position haute. En effet, le désaccord est toujours une offense conversationnelle, donc une menace pour la face positive de l'autre¹²¹.

¹²⁰ Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 332.

¹²¹ La valeur taxémique du désaccord sera exposée dans la section intitulée « les actes de langage ».

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

Or avec l'acte de réfutation va s'amorcer une négociation d'opinions avancées de part et d'autre, et défendues à l'aide de procédés argumentatifs divers, négociation dont l'issue sera déterminante pour le système des places :

- ou L_1 et L_2 campent sur leurs positions respectives, la négociation échoue, et ils font en quelque sorte « match nul » ;
- ou l'un d'eux finit, après une période plus ou moins longue d'échange d'arguments et de contre arguments, par se rallier à la position de l'autre et il se met alors en position basse, cependant que l'autre occupe une position d'autant plus haute que les divergences de départ étaient sensibles.

Selon Kerbrat-Orecchioni¹²², dans une perspective interactive, les arguments ne se mesurent pas en ce qu'ils peuvent être forts ou faibles mais en ce qu'ils peuvent « réussir » ou non. Se mettra ainsi en position haute celui qui parvient à imposer son point de vue (celui donc qui prend le dessus dans la négociation des opinions). Il est donc de la plus haute importance d'un point de vue taxémique d'observer comment s'expriment les réfutations et les désaccords, ou au contraire, comment s'effectuent les ralliements.

1.6.1.2.3.4. Les actes de langage

Les actes de langage accomplis de part et d'autre sont susceptibles de recevoir une valeur taxémique, dans la mesure où ils fonctionnent en tant que « Face Threatening Acts » ou FTAs. Cette notion est introduite pour la première fois par Brown & Levinson¹²³, elle renvoie au fait que les actes accomplis au cours de l'interaction peuvent venir menacer la face « négative » ou « positive » de celui qui les accomplit ou de celui auquel ils sont destinés :

¹²² Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 335.

¹²³ Brown P. & Levinson S., 1978, « Universals in language use: Politeness phenomena », in Goody E. (éd.), *Questions and politeness: Strategies in social interaction*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 256-289.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

- Fonctionne comme un taxème de position haute tout acte de langage qui constitue une menace potentielle pour l'une et/ou l'autre des faces du destinataire.
 - o Face négative : ordre, requête, interdiction, et même autorisation, suggestion, conseil, etc. (c'est-à-dire tous les actes qui constituent des espèces d'incursions territoriales).
 - o Face positive : critique, invective, moquerie, raillerie, désaccords en tous genres, blâme et reproche, injure ou insulte, provocation et défi (c'est-à-dire tous les comportements vexatoires, susceptibles d'infliger à l'autre une blessure narcissique plus ou moins grave).
- Fonctionne comme un taxème de position basse tout acte de langage qui constitue une menace pour l'une et/ou l'autre des faces du producteur de l'acte en question :
 - o Face négative : promesse (qui constitue une menace pour le territoire de celui qui la produit).
 - o Face positive : remerciement, excuse, aveu, auto-critique, auto-accusation, auto-dépréciation, auto-humiliation, et autres comportements « auto-dégradants ».

Il est en particulier intéressant d'observer dans cette perspective un type singulier d'acte de langage, l'acte de question, qui a, selon Kerbrat-Orecchioni¹²⁴, un statut taxémique complexe. En effet :

- o La question fonctionne comme un taxème de position haute : elle constitue un empiètement territorial, donc une menace pour la face négative du questionné, ainsi que l'énonce vigoureusement Ducrot¹²⁵ lorsqu'il parle à ce sujet du « pouvoir exorbitant que s'arroge le questionneur : faire en sorte

¹²⁴ Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 340.

¹²⁵ Ducrot O., 1983, « la valeur argumentative de la phrase interrogative », in *Logique, argumentation, conversation. Actes du colloque de pragmatique*, Fribourg, 1981, Berne - Francfort/M : Peter Lang, pp. 79-106. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 340.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

qu'une personne, libre jusque là de dire ou de taire ce qu'elle pense sur un certain sujet, devienne, par l'énonciation d'une autre, tenue de déclarer son opinion, ou son absence d'opinion », ou bien encore Dannequin¹²⁶, pour qui « toute question constitue [...] un coup de force sur celui à qui elle s'adresse ; c'est le mettre en demeure de répondre dans le cadre syntaxique qu'on lui impose. En outre une question suppose qu'on est habilité à la poser ; il suffit d'énumérer quelques-unes des situations dans lesquelles on pose des questions : dispositif pédagogique, interrogatoires ».

- Mais en ce qui concerne la face positive du destinataire, la question est plutôt une anti-menace, donc une menace pour celle du questionneur, donc à l'inverse de ce qu'implique la considération précédente, un taxème de position basse. En s'inspirant de la vision de Goffman qui assimile la question à « une prière pour de l'information », Kerbrat-Orecchioni¹²⁷ considère le questionneur comme un solliciteur : « en posant une question, on s'inféode à l'autre, supposé supérieur dépositaire du savoir, et on le charge d'apporter la matière conversationnelle, lui permettant ainsi d'occuper le terrain, en quelque sorte, on s'octroie la maîtrise pour s'en laisser déposséder ».

1.6.1.2.4. Les termes d'adresse comme marqueurs de la relation verticale

Selon Kerbrat-Orecchioni¹²⁸, on entend par *terme d'adresse* l'ensemble des expressions dont dispose le locuteur pour désigner son (ou ses) allocutaire(s). En plus de leur valeur déictique, ces expressions ont une valeur relationnelle, c'est-à-dire qu'elles servent à établir un type particulier de lien social. Parmi les types de relations (existant entre les interactants) que l'ensemble de ces unités exprime, nous distinguons la relation verticale, selon le principe suivant :

¹²⁶ Dannequin C., 1982, « Prise de parole et pouvoir de la parole, chez des enfants de 5-6 ans, au cours d'une discussion », *Études de linguistique appliquée*°46, pp. 33-57. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 340.

¹²⁷ Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 341.

¹²⁸ *Op. cit.*, p. 342.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

- leur usage réciproque reflète une relative égalité de statut entre les participants,
- et leur fonctionnement dissymétrique exprime une relation hiérarchique.

Les marqueurs les plus voyants sont : les pronoms personnels d'adresse (une utilisation non réciproque du *vous* ou du *tu* exprime automatiquement une hiérarchie entre les interlocuteurs), les titres et les autres appellatifs.

Dans cette optique, nous estimons bon d'indiquer la différence existant entre les pronoms personnels d'adresse français et ceux du kabyle : alors qu'en français, on dispose de deux formes de pronoms personnels de deuxième personne (spécialisées l'une dans l'expression d'une relation « familière », et l'autre dans celle d'une relation « distante »), le kabyle n'offre à ses utilisateurs qu'une forme unique pour désigner leur partenaire d'interaction (forme qui a une valeur intrinsèque de singulier).

1.7. La négociation des places

Nous avons signalé précédemment que les facteurs internes, ou taxèmes, sont des faits sémiotiques pertinents, que l'on considère à la fois comme des indicateurs et des donneurs de places. Puisque ces unités taxémiques sont des donneurs de positions interactionnelles, nous concluons que même dans les interactions où les inégalités sont déterminées par le contexte (donc par les facteurs externes), les places peuvent changer et les données contextuelles peuvent être plus ou moins gravement subverties. En d'autres termes, les facteurs internes peuvent effectuer un changement dans les positions déterminées par les facteurs externes, et celui qui occupait au préalable une position haute déterminée par le contexte peut se rabaisser à la position basse, élevant complémentirement son partenaire à la position haute. Kerbrat-Orecchioni¹²⁹ appelle ce changement dans les places « la négociation des places » : « les cartes peuvent presque toujours être redistribuées » poursuit-elle en confirmant que « les places sont l'objet de négociation permanentes entre les

¹²⁹ Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 320.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

interactants, et [que] l'on observe très fréquemment de la part du dominé institutionnel la mise en œuvre de stratégies de résistance, de contre-offensives et de contre-pouvoirs, qui peuvent bien entendu échouer, ou réussir ».

Par exemple, pour donner un ordre, il faut y être « autorisé », mais une fois qu'il le donne, l'illocuteur prétend exercer sur son illocutaire une certaine emprise, et se placer dans une position haute qu'il ne possède pas nécessairement au départ, et il peut même y parvenir.

La négociation des places que nous désignons ici se fait entre les facteurs externes et les facteurs internes. Or dans certaines interactions elle peut s'effectuer entre deux facteurs internes ou encore entre deux facteurs externes. Dans notre travail, nous visons le premier type de négociation.

Les inégalités des positions existant dans les interactions que nous analysons dans notre corpus sont déterminées par un facteur contextuel, qui est le facteur du statut professionnel. Nous voulons savoir si l'intervention du facteur du statut de langue, qui est un facteur interne, peut engendrer la négociation des places déterminées par le facteur du statut professionnel. À ce titre notre problématique peut être posée comme suit : le statut de langue (qui est un facteur interne) peut-il donner naissance à une négociation des places déterminées par le statut professionnel (qui est un facteur externe) ? Lequel des deux facteurs prime sur l'autre ?

Maintenant que nous avons mis au clair toutes les notions de base de notre analyse, il nous reste à nous interroger sur la discipline qui les prend en charge, à savoir l'analyse interactionnelle, qui comme nous l'avons dit dès l'introduction, constitue avec la sociolinguistique notre domaine de recherche.

1.8. L'analyse interactionnelle

L'analyse interactionnelle est née aux États-Unis de l'application à la description des échanges linguistiques de principes et de méthode élaborés dans le champ de la micro-sociologie interactionniste (ethnographie de la communication,

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

ethnométhodologie). En France, cette branche de la linguistique apparaît plutôt, avec Kerbrat-Orecchioni et son équipe de recherche pluridisciplinaire¹³⁰, comme un prolongement de l'analyse de discours. Nous pouvons résumer le parcours de l'analyse interactionnelle de la manière suivante : d'un intérêt quasi-exclusif pour les productions écrites, on arrive à une prise en compte des réalisations orales de la langue ; d'un regard fondamentalement « monologal », on passe à une approche dialogale des faits discursifs ; d'une perspective structurale et immanente, on en vient à une approche de type communicatif. Il existe plusieurs analyses des interactions, au sein desquelles on peut distinguer :

- l'analyse conversationnelle qui s'intéresse aux aspects linguistiques des échanges, à leur structuration, à leurs enchaînements ;
- l'analyse des interactions centrée sur l'étude des situations, qui s'attache, comme le fait Kerbrat-Orecchioni, à la dimension culturelle des échanges, à leurs composantes, à la politesse, au vouvoiement-tutoiement, aux rapports d'influences, à tout ce qui gravite autour des échanges.

Vion¹³¹ résume ainsi ces deux courants : « il y a, d'un côté, ceux qui parlent de conversation et d'analyse conversationnelle et, de l'autre, ceux qui parlent d'interactions ». Il indique par cette distinction que l'analyse conversationnelle aborde les échanges libres et informels tandis que l'analyse des interactions centrée sur l'étude des situations prend en charge les interactions formelles. Notre travail s'inscrit plus précisément dans la deuxième approche.

Cette explication de tous ces éléments nous permet de bien comprendre la base théorique essentielle sur laquelle se fonde notre analyse des données. Toutefois, elle reste insuffisante si ces données elles-mêmes sont vagues. C'est la raison pour laquelle nous considérons qu'il est nécessaire de passer à la présentation du matériau de notre analyse et des conditions de sa collecte.

¹³⁰ Quoique comprenant majoritairement des linguistes, relevant eux-mêmes de spécialités différentes.

¹³¹ Vion R., 1999, « Linguistique et communication verbale », in Gilly M., Roux J.P., Trogon A. (éd.), *Apprendre dans l'interaction*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, pp. 41-67, p. 47.

2. Présentation du corpus

Comme nous le savons, dans une approche interactionnelle comme dans une étude sociolinguistique, la collecte des données linguistiques est un point de départ qui s'avère très important. Une de nos préoccupations essentielles a été le matériau lui-même, c'est-à-dire les énoncés oraux que nous nous sommes efforcée de réunir dans ce qu'il est convenu d'appeler un corpus. Nous avons recueilli notre corpus à partir du dépouillement de plusieurs enregistrements effectués durant un mois auprès des employés d'une entreprise algérienne, en l'occurrence l'entreprise portuaire de Bejaia (l'EPB). Les enregistrements ont été réalisés entre la fin du mois de février et la fin du mois de mars 2007.

2.1. Présentation de la situation de l'interaction

Alors que la linguistique traditionnelle pose les actes de langage comme des formes indépendantes, l'approche interactionnelle, elle, souligne que le langage se pratique au moins à deux dans une situation sociale déterminée.

La situation de l'interaction est présentée par Hymes¹³² comme étant composée de certains éléments, à savoir *setting*, *participants*, *ends*, *acts*, *key*, *instrumentalities*, *norms*, et *genre*¹³³. Toutefois, cette description est critiquée par Kerbrat-Orecchioni¹³⁴ comme étant hétérogène parce qu'elle englobe certains constituants qui sont à considérer comme « des moyens, des propriétés ou des ingrédients (les “ actes ”) de l'interaction elle-même ». En effet, elle s'est inspirée plutôt du modèle proposé par Brown & Fraser¹³⁵ qui ont décomposé la situation comme suit : *participants*, *purpose*, *setting* et *scene*.

Dans notre travail, nous décrivons la situation de l'interaction selon la

¹³² Hymes D.H., 1972, « Models of the Interaction of Language and Social Life », in Gumperz J.J. & Hymes D. (éd.), *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, New York: Holt, Rinehart, et Winston, pp. 35-71. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1998, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin, p.76.

¹³³ L'ensemble des initiales des termes : *setting*, *participants*, *ends*, *acts*, *key*, *instrumentalities*, *norms*, et *genre* constitue les lettres du fameux acronyme de Hymes « speaking ».

¹³⁴ Kerbrat-Orecchioni C., 1998, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin, p.77.

¹³⁵ Brown P. & Fraser C., 1979, « Speech as a marker of situation », in Scherer K. & Giles^oH. (éd.), *Social markers in speech*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 33-62.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

conception de Kerbrat-Orecchioni¹³⁶ (plus précisément selon la conception de Traverso¹³⁷, qui s'est inspirée de Kerbrat-Orecchioni) ; nous ferons donc référence à trois données essentielles : les données spatio-temporelles, ou sites (le lieu et le temps), les participants et l'objectif de l'interaction. Ces éléments constituent des critères de base selon lesquels nous pouvons distinguer les différents types d'interactions : « en spécifiant et classifiant les variations des éléments constitutifs de la situation, on construit une typologie des interactions » commente Traverso¹³⁸.

2.1.1. Les données spatio-temporelles

Les données spatio-temporelles, appelées également *site* par Kerbrat-Orecchioni¹³⁹ ou encore *cadre* par Hymes, désignent selon Traverso¹⁴⁰ « le moment et l'endroit où se déroule l'acte de parole et, d'une manière générale, tout ce qui le caractérise du point de vue matériel ». Les caractéristiques du lieu et du temps interviennent fortement sur la forme et sur le contenu de l'interaction.

2.1.1.1. Le temps

Le facteur temps peut être abordé sous l'angle des contraintes de durée (le temps empêche ou accélère l'installation de l'interaction). Selon Traverso¹⁴¹, « il n'est pas possible de préciser une durée moyenne, minimale ou maximale, pour la conversation, bien que le manque de temps soit susceptible d'en compromettre l'émergence. [...] Dans une conversation, les individus sont totalement tournés les uns vers les autres pour un temps qu'ils ne comptent pas ».

Dans notre travail, le corpus a été enregistré au cours de conférences et réunions qui avaient lieu dans l'entreprise choisie. La durée des réunions est d'environ une heure et demie, voire deux heures, alors que la durée des conférences n'excède pas un quart d'heure¹⁴². Cela signifie que contrairement aux conférences

¹³⁶ Kerbrat-Orecchioni C., 1998, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris: Armand Colin, p.77.

¹³⁷ Traverso V., 1999, *L'Analyse des conversations*, Paris : Nathan, p. 17.

¹³⁸ *Op. cit.*, p. 19.

¹³⁹ *Ibid.*

¹⁴⁰ Traverso V. 1996, *La Conversation familiale : Analyse pragmatique des interactions*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, p. 9.

¹⁴¹ *Ibid.*

¹⁴² Nous avons employé les termes *réunion* et *conférence* tel qu'ils sont utilisés dans l'entreprise.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

qui ont un temps limité, les réunions bénéficient d'une liberté temporelle importante. Cependant nous n'avons pas pu enregistrer l'intégralité des échanges, à cause de la méfiance de certains employés. La durée de la majorité des interactions enregistrées se limite donc à environ dix minutes.

2.1.1.2. Le lieu

Pour collecter notre corpus et enregistrer les différentes interactions à caractère inégalitaire, nous nous sommes orientée, comme nous l'avons déjà mentionné, vers l'Entreprise Portuaire de Bejaia (l'E.P.B.) qui est une zone commerciale publique se trouvant dans un quartier du nord de la ville de Bejaia. Nous avons choisi ce terrain pour effectuer nos enregistrements pour des raisons liées à la présence dans cette entreprise d'employés, majoritairement kabyles, qui utilisent la langue française intégralement ou partiellement (mêlée donc avec le kabyle) dans leur échanges verbaux et pour des raisons liées à leurs statuts professionnels différents et hiérarchiques. En outre, cette entreprise a accepté de nous donner l'autorisation d'accès et d'enregistrement, alors que d'autres entreprises se sont montrées méfiantes vis-à-vis de l'enregistrement¹⁴³.

Les interactions ont été enregistrées plus précisément dans le bureau du directeur d'aconage¹⁴⁴, qui se situe dans le bloc d'aconage, et dans la salle de réunion, qui se situe dans le bâtiment de la direction de management de la qualité et de l'environnement. Lors des enregistrements, il n'y avait que les employés enregistrés et nous, les comportements interactionnels des employés n'ont donc pas été soumis à des contraintes liées à la présence de faits externes à l'interaction. Pour que notre présence ne constitue pas l'une de ces contraintes, nous avons tâché de rester discrète, en nous mettant à l'écart. En ce qui concerne l'organisation proxémique de l'espace communicatif, elle répond aux rituels de la réunion : tous

¹⁴³ Il est tout de même à signaler que si nous avons pu effectuer des enregistrements à l'E.P.B., c'est grâce à l'intervention de l'une de nos connaissances.

¹⁴⁴ On désigne par le mot *aconage* toutes les activités qui concernent les navires : rassembler toutes les informations relatives à l'évolution du traitement des navires à quai et l'estimation de leur temps de sortie ainsi que la disponibilité des terre-pleins et hangars pour le stockage, assurer le suivi de pointage des marchandises débarquées, embarquées, entreposées, enlevées et pesées, décider d'entrée des navires et recueillir les commandes des clients pour le traitement de leur navires, etc.

les employés sont assis autour d'une table, à l'exception de certains cas où le ou la représentant(e) de la réunion est debout (pour écrire au tableau par exemple).

2.1.2. Les participants¹⁴⁵

2.1.2.1. Le nombre

Le nombre des participants engagés dans l'interaction influence son déroulement et modifie les contraintes pesant sur chacun : selon Traverso¹⁴⁶, « dans une situation duelle, l'obligation de l'engagement de chacun est maximale, alors que dans une situation à plus de deux participants, l'attention de certains peut être plus flottante ».

Pour les besoins de notre analyse, nous avons choisi d'enregistrer des interactions à deux participants. En effet, pour étudier la négociation des places entre les interactants, il est plus facile d'user de dialogues que de polylogues. Mais enregistrer de tels types d'interactions n'est pas facile : si c'est encore relativement aisé lorsque l'interaction se déroule dans le bureau du directeur (le nombre d'interactants ne dépasse alors pas deux personnes), cela devient plus difficile lorsqu'il s'agit d'interactions qui ont lieu dans la salle de réunion, et où sont présentes plusieurs personnes. Dans ce cas nous avons enregistré tous les types d'interactions (dialogues, polylogues et même interactions symétriques et dissymétriques), mais notre transcription s'est basée majoritairement sur des conversations entre deux employés de statut inégal. Si nous avons parfois transcrit des polylogues, c'est que la participation du troisième ou du quatrième interactant est minime et n'influence pas le déroulement de l'interaction ainsi que la négociation des places.

Concernant le nombre total des participants dans notre corpus, nous avons choisi d'effectuer notre travail sur douze employés. Nous estimons que ce nombre est représentatif des interactions dissymétriques produites par les employées de

¹⁴⁵ Les participants sont tous présentés dans les annexes avant la transcription de chaque conversation.

¹⁴⁶ Traverso V., 1999, *L'Analyse des conversations*, Paris : Nathan, p. 18.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

l'E.P.B. : en effet nous avons choisi des employés des deux sexes, représentant différents niveaux d'âge et ayant des statuts professionnels variés et inégaux.

2.1.2.2. Leurs caractéristiques

Selon Traverso¹⁴⁷, chacune des caractéristiques des participants (appartenance socioprofessionnelle, âge, sexe, appartenance géographique, caractéristique culturelles, etc.) est susceptible d'influencer, à son niveau, le fonctionnement de l'interaction.

Concernant l'appartenance socioprofessionnelle des employés, nous avons choisi des directeurs, des ingénieurs, des chargés d'études, des opérationnels et des secrétaires et nous avons fait en sorte que chaque interaction contienne un employé qui a un statut professionnel plus élevé que celui de l'autre. Au niveau de l'âge et du sexe, les employés qui font partie de nos interactions sont différents. Quant à leur appartenance géographique et même leurs caractéristiques culturelles, que nous avons au départ l'ambition de nuancer un tant soit peu, elles sont malheureusement semblables. Ceci revient au fait que les employés sont majoritairement originaires de la ville de Bejaia et ont donc *grosso modo* la même culture. Nos recherches d'employés relevant de cultures différentes se sont soldées par un échec. Nous avons choisi des employés différents sur plusieurs caractéristiques pour observer si ces dernières ont une influence sur la négociation des places dans les interactions ou non.

2.1.2.3. La relation

Comme nous l'avons dit ci-dessus, chaque interaction qui fait partie des interactions que nous avons enregistrées se compose de deux participants qui ont des statuts professionnels différents, voire hiérarchisés : ceci signifie que la relation que ces deux employés entretiennent entre eux est une relation verticale déterminée par le facteur du statut professionnel. On assiste donc à une plus ou moins grande dominance, de ce fait l'un des interactants occupe la position haute dans

¹⁴⁷ Traverso V., 1999, *L'Analyse des conversations*, Paris : Nathan, p. 18.

l'interaction et l'autre la position basse.

2.1.3. L'objectif de l'interaction

Selon Traverso¹⁴⁸, « en parlant de l'objectif de l'interaction, on désigne la raison pour laquelle les individus sont réunis ». On peut en effet distinguer les interactions selon que l'objectif est externe (la réalisation d'une transaction, d'un travail) ou interne (l'entretien et l'approfondissement des liens sociaux). L'objectif de l'interaction se localise entre les données spatio-temporelles qui ont une destination propre, et les participants qui ont leurs propres objectifs, « puisqu'à tout site est associée une finalité intrinsèque, mais [qu']il en est en même temps relativement autonome » confirme Kerbrat-Orecchioni¹⁴⁹. Pour expliquer son propos, elle reprend l'exemple employé par Brown & Fraser¹⁵⁰ en disant qu'un stade peut être occasionnellement le cadre d'une manifestation politique, et une église celui d'un échange entre ouvriers chargés de son entretien.

Dans notre travail, les interactions que nous avons enregistrées ont une finalité externe : l'objectif visé par la conférence est la répartition des moyens sur les navires (C.R.M), et celui visé par les réunions est la discussion de différents problèmes qui se posent sur le terrain (engins abîmés, manque de propreté...), les dangers et les risques qui en découlent.

2.2. Enregistrement et difficultés rencontrées

2.2.1. L'enregistrement

Pour effectuer l'enregistrement de nos données, nous avons utilisé un dictaphone. Nous aurions aimé utiliser un caméscope pour rendre compte de toutes les données non verbales, à savoir l'apparence physique des employés (leurs tailles et leurs tenues vestimentaires), leurs regards et l'organisation de l'espace de la communication, qui ont une valeur taxémique importante dans la mesure où elles marquent et déterminent le rapport de places existant entre les interactants. Les

¹⁴⁸ Traverso V., 1999, *L'Analyse des conversations*, Paris : Nathan, p. 19.

¹⁴⁹ Kerbrat-Orecchioni C., 1998, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin, p.79.

¹⁵⁰ Brown P. & Fraser C., 1979, « Speech as a marker of situation », in Scherer°K. & Giles°H (éd.), *Social markers in speech*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 33-62.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

difficultés liées à l'utilisation de ce matériel, comme la méfiance des protagonistes, nous ont empêchée d'y avoir recours – sans compter que l'analyse aurait été extrêmement complexe. Quant à la façon d'enregistrer les interactions, nous avons posé le dictaphone au milieu de la table autour de laquelle sont réunis les employés, que ce soit dans la salle de réunion ou dans le bureau du directeur.

Nous arrivons aux attitudes que nous avons adoptées lors de l'enregistrement. L'analyse du comportement linguistique spontané demeure assurément un idéal à beaucoup de points de vue, dans la mesure où les données recueillies dans la pratique langagière sont forcément perturbées par l'intervention d'une technique expérimentale. Pour remédier à cela, nous avons assumé, d'une part, le rôle d'observatrice lors de la collecte des données : nous avons veillé à trouver une bonne distance entre notre position et la position des participants et à ne pas modifier la situation, ceci pour tenir compte de ce que Labov¹⁵¹ nomme le *paradoxe de l'observateur* – chercher à observer le langage que parlent les employés quand on les observe pas. Notre présence sur les lieux d'enregistrement avait pour but d'avoir une idée de ce qui se passe, afin de nous faciliter la transcription du corpus. Comme le rappelle Kerbrat-Orecchioni¹⁵², « le descripteur d'une conversation est avantagé dans une certaine mesure par rapport aux participants : “ il travaille après coup, en ayant sous les yeux tout le film de la conversation, en pouvant faire l'aller-retour entre une intervention et ses séquences directes et indirectes, alors que les participants opèrent sous le coup de l'évènement ”¹⁵³ ». De ce fait, nous avons analysé le corpus en ayant en mémoire le déroulement des interactions. D'autre part, nous avons fait en sorte que les personnes que nous avons enregistrées ne connaissent pas les finalités de notre enregistrement, d'ailleurs elles ignorent quelle utilisation sera faite de ce dernier et même si nous leur avons donné quelques indications à ce sujet, elles sont souvent

¹⁵¹ Labov W., 1971, « The study of language in its social context », in Fishman J.A. (éd.), *Advances in the sociology of language*, La Haye: Mouton de Gruyter, pp. 180-202.

¹⁵² Kerbrat-Orecchioni C., 1998, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin, p. 265.

¹⁵³ Bouchard R., 1988, « La conversation-palimpseste », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 105-121, p. 105. Cité par Kerbrat-Orecchioni C., 1998, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin, p. 265.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

dans l'impossibilité d'en comprendre réellement les objectifs et pourront toujours douter qu'il s'agisse là des véritables finalités.

Pour ce qui est du volume horaire d'enregistrement, nous avons utilisé trois cassettes de quatre vingt dix minutes chacune, pour enregistrer sept conversations. Il est à préciser ici que nous avons ignoré lors de la transcription les silences et les hésitations exagérées ainsi que les cas de polylogues et des interactions non dissymétriques, ce qui explique la diminution du nombre de minutes.

2.2.2. Les difficultés rencontrées

Pour effectuer ces enregistrements nous avons été confrontée à plusieurs difficultés. D'abord, il nous a fallu recourir à l'aide d'une de nos connaissances pour avoir accès à cette entreprise, car au début, on nous a refusé l'autorisation d'y effectuer des enregistrements ; ensuite il a fallu convaincre certains employés, qui restaient quelque peu hésitants par rapport à l'objet de notre étude.

Nous avons rencontré également des difficultés au niveau du matériel utilisé pour l'enregistrement : nous n'avions à notre disposition qu'un dictaphone, matériel relativement dépassé pour ce genre d'étude : aujourd'hui, avec le développement de la technologie, on utilise, pour l'enregistrement comme pour la transcription, du matériel informatique numérique qui permet plus de précision. Ainsi nous avons eu beaucoup de difficultés à transcrire nos données, à cause des enregistrements qui sont d'une médiocre qualité sonore. Toutefois, les données restent exploitables pour notre analyse.

La présence du dictaphone au début de l'enregistrement ayant freiné la participation de certains membres, nous avons dû le stopper un laps de temps pour essayer de leur faire oublier sa présence. Dès que la discussion a été de nouveau engagée, nous avons discrètement remis en marche notre appareil. Cela a pu créer les conditions d'un enregistrement spontané et dans l'ensemble peu formel, et produire un corpus à la fois significatif et riche.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

Lors de l'enregistrement des réunions, nous avons installé le dictaphone au milieu de la table autour de laquelle sont réunis les employés. Or, certains de ces derniers sont assis en position un peu éloignée du dictaphone, ce qui rend la prise de son impossible. C'est le cas de la représentante des réunions, qui a parmi ses rôles leur ouverture et leur clôture. C'est ainsi que notre corpus manque des séquences d'ouverture et de clôture.

Il est aussi à signaler que nous avons été confrontée, lors de l'enregistrement de notre corpus, au problème du bruit lié au niveau sonore élevé des engins (camions, grues, etc.), étant donné que les bâtiments où les réunions en question avaient lieu sont à côté du terrain de travail. Ceci a rendu la transcription difficile et parfois impossible.

2.3. Transcription¹⁵⁴

Nous avons transcrit notre corpus suivant les conventions de transcription du groupe ICAR¹⁵⁵, avec quelques modifications par notre propre volonté dans le but de faciliter l'analyse. Ainsi,

- les énoncés émis en français sont transcrits en orthographe normée,
- nous avons utilisé l'API¹⁵⁶ pour la transcription des énoncés émis en kabyle et certains termes français dont la prononciation était très éloignée de la prononciation standard. Ces derniers sont mis en « gras », et leur traduction en français est effectuée en note de bas de page. Ces transcriptions API suivent une certaine segmentation en mots.
- les quelques termes émis en arabe sont transcrits également selon l'API, écrits en gras et traduits en français en note de bas de page, tout en précisant entre parenthèses leur appartenance linguistique.

Ce type de transcription nous a permis de rendre compte du matériel paraverbal. Dans notre transcription, nous avons pris en considération quelques faits

¹⁵⁴ Voir les conventions de transcription et l'A.P.I. dans les annexes.

¹⁵⁵ UMR 5191 ICAR (CNRS –Lyon 2–ENS-LSH). [<http://icar.univ-lyon2.fr/>]

¹⁵⁶ Alphabet Phonétique International.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

prosodiques, à savoir l'intonation, qui s'avère d'un intérêt remarquable dans notre étude, dans la mesure où elle fournit des indications précises sur l'existence ou non d'une relation de hiérarchie entre les interlocuteurs. Nous aurions aimé rendre compte avec beaucoup plus de précision de tout ce qui relève du non verbal (le proxémique, le postural, le gestuel, le mimo-gestuel), qui a également une grande importance dans la détermination du rapport de places existant entre les interactants, mais l'outil utilisé pour le recueil des données ne le permet pas.

Il est à signaler que lors de la transcription des productions verbales des employés nous n'avons pas pris en considération leur accent particulier, c'est-à-dire que nous n'avons pas repris leur prononciation spécifique de la langue française. Ceci aurait donné des précisions phonétiques et phonologiques du français pratiqué par les employés, mais un tel point n'est pas central pour notre sujet et peut soulever d'autres questionnements. Nous tenons également à rappeler que parmi toutes les interactions que nous avons enregistrées nous n'avons transcrit que les interactions dissymétriques à deux participants, ce qui a trait à notre recherche actuelle, c'est-à-dire ce qui caractérise et permet de rendre compte de la négociation des places au sein d'une interaction.

Nous présentons ci-dessous un extrait de notre corpus :

- 63 AZI **niyasn**¹⁵⁷ (.) on peut pas traiter l'cont`neur (.) sans la coordination **wahið**¹⁵⁸ la douane (.) si la douane l'empêche (.) **uθzmirtara asθζalt**¹⁵⁹
- 64 SAL oui
- 65 AZI **umbaζd anaxðem**¹⁶⁰ les mises à quai **e**¹⁶¹ l'cont`neur (.) **mafi kifkif wahið**¹⁶² les cont`neurs **nslζa nitn**¹⁶³ (.) qui l'exploite en Algérie/ personne généralement personne (.) **θiklt g sges g rvζsnin** (.) **atsaft**¹⁶⁴ un exploitateur **iƒagaζ**¹⁶⁵ une lettre de mise à quai **jiwθ g rvζsnin**¹⁶⁶ (.) mais **g**¹⁶⁷ l'conteneur (.) **kuljum**¹⁶⁸

¹⁵⁷ Je leur ai dit.

¹⁵⁸ Avec.

¹⁵⁹ Tu ne peux pas lui faire.

¹⁶⁰ Après nous faisons.

¹⁶¹ Pour.

¹⁶² Ce n'est pas la même chose avec.

¹⁶³ D'autres marchandises.

¹⁶⁴ Une fois par an ou par quatre ans, tu trouves

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

- 66 SAL vous voulez dire l'emballage/
 67 AZI **ih**¹⁶⁹ l'emballage **ni**¹⁷⁰ (.) il est exploité **kuljum**¹⁷¹
 68 SAL oui oui
 69 AZI la douane **θsζa**¹⁷² cinquante à soixante demandes de mise à quai
g¹⁷³ l`bureau
 70 SAL oui
 71 AZI donc l`changement **ni**¹⁷⁴ il faut le-il faut le faire
 72 SAL bien sûr
 73 AZI **niyasn θura unsζara**¹⁷⁵ les structures (.) c'est l`directeur en
 personne **wahiö**¹⁷⁶ chef département qui doivent gérer ça (.)
atsdepozit¹⁷⁷ la demande et il va la signer
 74 SAL l`directeur/
 75 AZI l`directeur **nay**¹⁷⁸ l`chef département (.) si on a un emplacement
 (.) ça passe si non **anhvs**¹⁷⁹ (.) **nkni**¹⁸⁰ les chiffres d'espace sont
 calculé parc`que l-l`conteneur **jsζa**¹⁸¹ une seule passe
 76 SAL oui

3. Méthode d'approche

Pour répondre à notre questionnement, confirmer ou infirmer nos hypothèses de recherche, nous avons procédé à l'observation et à l'analyse de nos données. Pour ce faire, nous nous sommes appuyée sur la théorie des interactions verbales que Kerbrat-Orecchioni¹⁸² a mise en évidence pour étudier et comprendre la relation verticale existant entre les interactants. À ce titre nous dirons que notre analyse de données est purement interactionnelle. Toutefois, il ne faut pas aller sans expliquer qu'elle s'inscrit dans une thématique sociolinguistique, dans la

¹⁶⁵ Envoie.

¹⁶⁶ Une lettre par quatre ans.

¹⁶⁷ Au niveau du.

¹⁶⁸ Chaque jour.

¹⁶⁹ Oui.

¹⁷⁰ Cet (emballage).

¹⁷¹ Chaque jour.

¹⁷² A.

¹⁷³ Dans.

¹⁷⁴ Ce (changement).

¹⁷⁵ Je leur ai dit qu'on n'a pas.

¹⁷⁶ Avec.

¹⁷⁷ Tu déposes.

¹⁷⁸ Ou bien.

¹⁷⁹ Nous nous arrêtons.

¹⁸⁰ Nous.

¹⁸¹ Il a.

¹⁸² Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 71.

mesure où elle prend en compte le statut des langues, française et kabyle, dans la société algérienne.

Plus précisément, pour étudier la négociation des places entre le facteur du statut professionnel et le statut inégal de langue dans les interactions produites par les employés et voir lequel des facteurs prime sur l'autre, nous nous sommes basée sur l'étude des taxèmes établie par Kerbrat-Orecchioni¹⁸³. Si nous avons pris en considération ces taxèmes c'est que nous savons très bien qu'ils ont une importance assez grande dans l'indication des rapports de places dans une interaction. Nous présentons ci-dessous notre démarche.

3.1. Les interactions dissymétriques et les langues utilisées

Nous avons observé, dans chacune des interactions dissymétriques (selon le statut professionnel bien sûr) que nous avons transcrites, les langues utilisées de part et d'autre par les employés, dominant et dominé. Ensuite nous avons suivi le déroulement de l'interaction pour savoir si l'utilisation de telle ou telle langue par les interactants a une influence sur les places interactionnelles préétablies par le statut professionnel, c'est-à-dire si elle engendre une négociation des places.

3.1.1. La négociation des places

Dans le cas où c'est le dominé qui parle et/ou maîtrise mieux le français que son supérieur, nous avons cherché à savoir si cette utilisation de ces langues hiérarchisées produit une négociation dans les places établies par le facteur professionnel ou non. Autrement dit, nous avons observé si le dominé selon le statut professionnel va occuper la position haute puisqu'il parle la langue valorisée, reléguant complémentirement son partenaire « supérieur » à la position basse puisqu'il parle la langue « dévalorisée », ou si c'est l'inverse, c'est-à-dire si ce dernier va rester dans sa position dominée même s'il utilise la langue valorisée et si son interlocuteur demeure dans sa position haute même s'il parle le kabyle, qui est une langue « dévalorisée ». Pour observer ces positions interactionnelles et leur

¹⁸³ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 71.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

changement (s'il y a lieu), nous avons usé des différents taxèmes verbaux et paraverbaux (ceux que nous avons eu l'occasion d'observer bien évidemment) qui nous indiquent s'il y a de nouveaux rapports de places ou non. Nous aurions aimé prendre en compte également les taxèmes non verbaux, mais malheureusement, comme nous l'avons déjà expliqué, le matériel que nous avons à notre disposition ne nous l'a pas permis. Nous avons vérifié si se manifestent des taxèmes de position haute dans le discours du dominé et de position basse dans celui du dominant (une preuve qu'il y a changement ou négociation des places) ou non (s'il n'y a pas négociation de places).

Nous avons vu, dans la présentation du cadre théorique, qu'il existe plusieurs types de taxèmes ; nous n'avons utilisé, ici, que ceux que nous avons estimés pertinents dans notre analyse. Ainsi, les taxèmes liés au locuteur natif et non natif, ou encore ceux qui sont liés à la hiérarchie des variétés d'une même langue, ne nous sont d'aucune utilité pour notre étude.

3.1.1.1. Les taxèmes verbaux***3.1.1.1.1. L'interruption***

Nous savons que les interruptions ont pour tendance taxémique générale d'exprimer une position haute, dans la mesure où elles constituent une menace pour les faces positive et négative de l'autre. C'est pour cette raison que nous avons observé, dans chaque conversation, si le dominé selon le statut professionnel qui maîtrise mieux le français se permet d'interrompre son supérieur ou non, et si son partenaire se laisse facilement déposséder de la parole. Si le dominé interrompt son interlocuteur et obtient facilement la parole, c'est qu'il occupe naturellement la position haute, il y a donc négociation des places. Si nous ne remarquons aucune tentative d'interruption du dominant selon le statut professionnel de la part du dominé ou encore si la tentative échoue, nous concluons que chaque interactant reste à sa place et qu'aucune négociation ne survient.

3.1.1.1.2. L'ouverture et la clôture des échanges

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

L'ouverture et la clôture des unités dialogales élémentaires est souvent le fait de sujets occupant la position haute. C'est la raison pour laquelle nous avons observé l'ouverture et la clôture de tous les sous-échanges (puisque nous n'avons pas à notre disposition l'ouverture des échanges globaux¹⁸⁴). Si la majorité de ces dernières sont initiées et clôturées par le dominé institutionnel, cela signifie qu'il occupe la position haute, ce qui donne lieu à une négociation des places sinon (autrement dit, si c'est le dominant qui ouvre et qui clôture les unités dialogales), chacun est resté dans sa position et nous n'assistons à aucune négociation.

3.1.1.1.3. Les signes manipulés

Nous avons vu, avec Kerbrat-Orecchioni¹⁸⁵, que celui qui occupe la position haute dans une interaction impose à l'autre son vocabulaire, son interprétation des mots et des énoncés, son analyse du référent, etc., après la négociation qui se fait autour de ces derniers. Nous avons donc suivi les négociations des signes et nous avons observé lequel des deux partenaires d'échange arrive à imposer les siens. Si c'est le dominé selon le statut professionnel qui décide des signes utilisés dans l'interaction, nous concluons qu'il occupe la position haute, donc qu'il y a négociation de places : dans le cas inverse, nous disons qu'il n'y a aucune négociation des places. Nous avons également suivi l'opération de soufflage. Nous avons observé si le dominé se permet de souffler des mots à son supérieur et si ce dernier les accepte ou non. S'il accepte l'aide qui lui est proposée, il se trouve de ce fait placé en position basse (en acceptant le mot soufflé, il reconnaît la supériorité de son partenaire), laissant à son partenaire la position haute. Nous assistons donc ici à une négociation des places, qui n'aura pas lieu dans le cas où le dominé ne souffle pas d'expressions qui viennent à l'aide de son interlocuteur ou dans le cas où l'opération de soufflage n'est pas acceptée par le dominant.

3.1.1.1.4. Les opinions confrontées

Nous avons vu dans la partie théorique que le locuteur qui occupe la position haute impose ses points de vue et ne se rallie jamais à la position de son partenaire,

¹⁸⁴ Voir la section (2.2.2.) : « Les difficultés rencontrées ».

¹⁸⁵ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 92.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

même après une période plus ou moins longue d'échange d'arguments et de contre arguments. C'est ainsi que nous avons observé lequel des deux partenaires impose ses opinions. Dans les situations où c'est le dominé qui impose ses points de vue, nous concluons qu'il occupe la position haute et qu'une négociation de places est survenue, et nous disons le contraire pour le cas où c'est le dominant qui fait toujours passer ses avis.

3.1.1.1.5. Les actes de langage

Selon Kerbrat-Orecchioni¹⁸⁶, les actes de langage reçoivent une valeur taxémique dans la mesure où ils constituent une menace pour les faces positive et/ou négative des interactants. Nous avons donc pris en considération les actes de langage produits et par le dominé et par le dominant.

3.1.1.1.5.1. L'ordre

L'ordre est un acte de langage qui fonctionne comme un taxème de position haute car il constitue une menace pour la face négative du destinataire. Dans chaque conversation constitutive de notre corpus, nous avons repéré toutes les formes de l'ordre, ensuite nous avons observé par quel interactant elles sont émises. Si le dominé se permet de donner des ordres à son supérieur, c'est qu'il occupe la position dominante, surtout lorsque ces ordres sont acceptés par l'autre ; dans ce cas il y a négociation des places. Dans le cas où aucun ordre n'est produit par le dominé ou même s'il est produit mais n'est pas accepté par le dominant, nous concluons qu'aucune négociation n'a eu lieu.

3.1.1.1.5.2. Le désaccord (ou le refus)

Le désaccord est un acte de langage qui constitue une menace pour la face négative du destinataire, de ce fait il fonctionne comme un taxème de position haute. Nous avons ainsi observé, dans notre corpus, si le dominé institutionnel se donne le droit d'être en désaccord avec son supérieur ou non. Ensuite nous avons suivi la réaction du dominant face à ce désaccord. Si le dominé conteste la validité

¹⁸⁶ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 94.

des paroles de son interlocuteur, c'est une preuve qu'il occupe la position dominante, surtout si le dominant avoue explicitement ou implicitement que son partenaire a raison. Ici nous remarquons donc une négociation des positions, mais dans le cas où le dominé est toujours d'accord avec son interlocuteur ou s'il manifeste des désaccords et ensuite finit par se rallier au point de vue de son supérieur, nous disons qu'il n'y a pas de négociation des places.

3.1.1.1.5.3. La question

Nous avons vu précédemment que la question est un acte de langage qui comporte du point de vue taxémique une certaine dose d'ambivalence, puisque dans certains cas elle fonctionne comme un taxème de position haute et dans d'autres comme un taxème de position basse. Nous avons repéré toutes les questions qui sont posées dans notre corpus par les participants. Ensuite nous avons cherché à savoir comment se pondèrent dans la question ces tendances taxémiques opposées. Si le dominé pose des questions qui constituent une menace pour l'une des faces de l'autre, c'est qu'il y a négociation de places, puisqu'il occupe la position haute. Mais s'il pose des questions qui constituent une menace pour l'une de ses faces, ou s'il ne pose aucune question, nous disons qu'il n'y a aucun changement de positions.

Après avoir observé tous ces taxèmes, dans chaque conversation, nous avons distingué deux cas : soit il y a changement, donc négociation de places, soit il n'y en a pas. Dans le premier cas nous avons observé si cette négociation n'est pas liée à d'autres facteurs externes, si nous ne trouvons aucune influence externe, nous dirons alors que le fait que le français est plus valorisé que le kabyle, donc le statut inégal de langue a engendré une négociation dans les positions établies par le facteur du statut professionnel. Donc, dans cette situation le statut inégal de langue prime sur le statut professionnel. Si nous remarquons une influence d'autres facteurs, nous expliquons cette influence tout en cherchant à mesurer la valeur taxémique du statut professionnel et celle du statut de langue. Dans le deuxième cas, c'est-à-dire dans le cas où il n'y a pas négociation des places, nous disons que

le statut de langue n'engendre pas de négociation des places et qu'il ne prime pas, de ce fait, sur le statut professionnel.

3.1.1.2. Les taxèmes paraverbaux

Nous avons accordé également une importance au matériel paraverbal, qui est un excellent indicateur de la relation de hiérarchie entre les interlocuteurs. Nous avons ainsi observé le ton et la qualité de la voix (quand c'est possible) des interactants de chaque conversation, notamment ceux du dominé. Si nous remarquons un changement dans ces deux critères, autrement dit, si l'un des interlocuteurs parle sur un ton un peu sec avec une mélodie descendante, nous concluons qu'il se place dans la position haute, de ce fait nous posons qu'il y a négociation des places.

Chaque fois que nous finissons d'étudier la négociation des positions interactionnelles, dans chaque conversation, nous déterminons, les caractéristiques des participants (leur appartenance socioprofessionnelle, leur âge et leur sexe), ceci pour distinguer les cas où il y a négociation des places des cas où il n'y en a pas, et ensuite chercher l'explication.

3.1.2. Le statut inégal de langue confirme le statut professionnel

Dans le cas où le dominant utilise le français, qui est la langue « valorisée », et le dominé utilise le kabyle, qui est la langue « dévalorisée », le statut inégal de langue confirme les positions établies par le facteur professionnel : toutefois nous avons cherché à savoir si ce dominé qui parle kabyle fait appel à la langue française dans ses tentatives d'accaparer la position haute. Ensuite, nous avons observé s'il produit des taxèmes de position haute en utilisant cette langue valorisée (autrement dit, s'il parle français lorsqu'il est en désaccord avec son partenaire, ou lorsqu'il veut imposer son point de vue). Si le dominé fait appel au français pour accaparer la position dominante, c'est que cette langue a un rôle dans la détermination des places.

Notions théoriques et méthodologie de l'analyse interactionnelle

C'est en suivant cette méthode et en nous basant sur ces différents points que nous analysons nos données. Toutefois, ces éléments ne sont pas les seuls à prendre en compte dans toute situation, c'est en fonction de notre corpus que nous déterminons les points décisifs de notre analyse.

Chapitre III
Dissymétrie linguistique et
dissymétrie professionnelle
à l'E.P.B.

Chapitre III

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

Dans ce chapitre consacré à l'analyse du corpus, nous essayons d'apporter des éléments de réponse aux questions posées par notre problématique : le statut inégal des langues peut-il donner naissance à une négociation des places prédéterminées par le statut professionnel ? Lequel des deux facteurs prime sur l'autre ? Rappelons que nous désignons, par les expressions *statut de langue* ou *statut inégal de langue*, l'inégalité des statuts sociolinguistiques des deux langues, française et kabyle, dans la société algérienne en général et bougiote en particulier (le français étant une langue « valorisée » et le kabyle une langue « dévalorisée »).

En effet, une observation générale de notre corpus nous a permis de mettre à jour différents critères qui s'ajoutent aux différences de statut professionnel et de statut de langue entre les employés. Nous distinguons la compétence professionnelle, la maîtrise de la langue, le sexe et l'âge des interactants. Comme on peut s'y attendre, ces paramètres jouent aussi sur la détermination des places, et nous ne pouvons pas étudier la négociation des deux facteurs du statut de langue et du statut professionnel, et voir lequel des deux prime sur l'autre, sans observer l'influence de tous ces critères sur cette négociation.

Nous commençons par l'étude de la compétence professionnelle : nous mesurons sa valeur taxémique avec celle du statut professionnel, puis avec celle du statut de langue, avant d'observer la négociation des places entre les deux facteurs, statut professionnel et statut de langue, en relation avec le facteur de compétence professionnelle.

Nous passons ensuite au deuxième critère, celui de la maîtrise de la langue française, que nous mettons en relation avec un troisième critère qui influence le fonctionnement du critère de la maîtrise de la langue française, celui du sexe des locuteurs. Nous mesurons la valeur taxémique des deux facteurs principaux (statut professionnel et statut inégal des langues) corrélés à ces deux critères secondaires.

Ensuite, nous synthétisons les résultats de l'analyse de ces points. Enfin, nous achevons notre chapitre par une mise au point des degrés de la valeur taxémique du statut inégal du français et du kabyle.

1. La compétence professionnelle, le statut professionnel et le statut de langue

Le rapport de places qui se manifeste entre les participants aux interactions qui constituent notre corpus est certes déterminé par le statut professionnel, mais parfois, en plus de ce facteur et de celui du statut de langue, nous remarquons la présence d'un autre facteur professionnel très important, celui de la compétence professionnelle. Quand le dominant selon le facteur du statut professionnel a plus de compétences professionnelles que son subalterne, la relation verticale existant entre les deux interactants s'approfondit ; elle devient plus évidente encore lorsque ce dominant parle mieux français que son interlocuteur. Dans ce cas les trois facteurs sont au profit du dominant.

Exemple 1

- 21 LUN au pire des cas treize heures treize heures et demie
(.) puisque soja arrive à quatorze heures
- 22 ROG d'accord
((COM : LUN regarde dans son registre))
- 23 ROG **tsuy uɕdɲiyara blik azka θamdiθ aɔixas wgrutje**¹⁸⁷
- 24 LUN **aɕdiniy**¹⁸⁸ (.) tu appelles Idress¹⁸⁹ (.) on se voit
ɔaji¹⁹⁰ (.) l'après midi à quatorze heures (.) je lui
proposerai de conduire la quatrième grue
- 25 ROG d'accord

LUN est ingénieur, il parle bien français ; ROG est un opérationnel qui a des difficultés dans cette langue. LUN a plus de compétences que son partenaire. Ici la relation verticale est déterminée par plusieurs facteurs : le statut professionnel, la

¹⁸⁷ J'ai oublié de te dire qu'il nous manquera un grutier demain après midi.

¹⁸⁸ Je vais te dire.

¹⁸⁹ Nom d'un grutier.

¹⁹⁰ Ici.

compétence professionnelle ainsi que le statut de langue. LUN est dominant à tous les niveaux.

Le problème se pose dans le cas d'interactions où le dominé selon le statut professionnel possède des compétences égales ou supérieures à celles du dominant. Si le dominant maîtrise mieux la langue française que son subalterne, les deux facteurs du statut professionnel et du statut de langue sont à son profit, mais celui de la compétence professionnelle est au profit du dominé. Dans ce cas, le facteur du statut de langue prime-t-il sur celui du statut professionnel ? Pour répondre à cette question, il nous faut dans un premier temps prendre en considération les deux facteurs de la compétence et du statut professionnels et voir lequel des deux prime sur l'autre, et faire de même, dans un deuxième temps, pour la compétence et le statut de langue.

1.1. Le statut et la compétence professionnels

Selon Kerbrat-Orrecchioni¹⁹¹, le statut professionnel est un facteur contextuel (externe) important dans la détermination des inégalités entre les participants. Mais contrairement à ce à quoi nous nous attendons, lorsque le facteur de la compétence entre en jeu dans l'interaction, le facteur professionnel est totalement mis à l'écart (les interactants agissent comme si les places professionnelles n'existaient plus, le directeur n'est plus directeur et le l'opérationnel n'est plus opérationnel) et les positions (haute et basse) ne sont plus déterminées par ce facteur professionnel mais par le facteur de compétence. Dans le cas où les deux partenaires sont au même niveau de compétences, nous remarquons que les places sont négociées selon que l'un ou l'autre des partenaires impose ses points de vue et persuade l'autre : tantôt c'est l'un qui occupe la position haute, tantôt c'est l'autre. Mais dans le cas où c'est le dominé selon le statut professionnel qui possède plus de connaissances que l'autre, il occupe directement la position haute malgré son statut professionnel « bas » et aucune négociation des places n'a lieu.

Exemple 1

¹⁹¹ Kerbrat-Orrecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 72.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- 1 NAB alors dorénavant (.) pour-pour remédier à ça (.) il faut toujours la :: la position de la grue(.) pour accéder à la salle des machines (.) il faut qu'elle soit à côté des-des ::: [des escaliers
- 2 ALI < ((avec une voix forte)) [je suis pas d'accord avec toi>=
- 3 NAB =< ((avec une voix forte)) **iwaʃu**¹⁹²/
- 4 ALI < ((avec une voix forte)) je suis pas d'accord (.) ça dépend la position **nskalje n**¹⁹³ la grue\
- 5 NAB **anʃəaji içdqaray nki** (.) **çtʃi ɒqartejid akaji**¹⁹⁴ c'est automatique **ikəl**¹⁹⁵ bon=
- 6 ALI =**ih aruħ**¹⁹⁶
- 7 NAB donc (.) la meilleure position (.) la meilleure position (.) c'est que ::: vous allez orienter la grue (.) d'une façon que la salle des machines soit à côté des escaliers(.) pour éviter euh :: tout glissement [
- 8 ALI [zriy (.) **maçna aluken sneθ**¹⁹⁷ les grues **aðgarint g**¹⁹⁸ le même poste (.) **unzmirara anxöm ðaʃu idqart akaji**¹⁹⁹
- 9 NAB **ih**²⁰⁰
- 10 ALI et la pelle (.) et la position de pelle (.) **amç**²⁰¹
- 11 NAB **əzmrt**²⁰² toujours **atsdeplasit ʃwija**²⁰³ la grue=
- 12 ALI =**uəzmirtara** (.) **ulaʃ**²⁰⁴ la place **əaji**²⁰⁵ (.) **unsçara**²⁰⁶ les moyens (.) je suis désolé (.) même si **əlhadʒa lçali idqart akaəaji** (.) **amaçna**²⁰⁷
- 13 NAB vous êtes d'accord/
- 14 ALI mais- mais les moyens **insça nkni əaji**²⁰⁸ (.)**unzmirara anxöm ðaʃu idqart akaji**²⁰⁹ non (.) **aʃnal insça nkni əaji**²¹⁰ les

¹⁹² Pourquoi ?

¹⁹³ Des escaliers de.

¹⁹⁴ C'est ce que je te dis, et tu me dis que c'est comme ça.

¹⁹⁵ Et tout.

¹⁹⁶ Oui vas y.

¹⁹⁷ Je sais, mais si deux.

¹⁹⁸ Garent au.

¹⁹⁹ On ne peut pas faire ce que tu es en train de dire.

²⁰⁰ Oui.

²⁰¹ Comment ?

²⁰² Tu peux.

²⁰³ Déplacer un peu.

²⁰⁴ Tu ne peux pas, il n'y a pas.

²⁰⁵ Ici.

²⁰⁶ On n'a pas.

²⁰⁷ Ce que tu dis est une bonne idée, mais.

²⁰⁸ Que nous avons ici.

²⁰⁹ On ne peut pas faire ce que tu dis.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

postes/ **nsζa jiwɲ kɛn**²¹¹ (.) le poste de branchement
d'alimentation d'grues (.) alors **adnawi snɛθ**²¹² les lihebers
arðina²¹³(.) **ulaʃ**²¹⁴ la place

15 NAB donc pour la position des grues c'est bon

Dans cette interaction nous sommes en présence de deux interactants : l'un est un ingénieur, jeune, qui vient de terminer ses études (NAB), l'autre est un chef grutier qui, étant un ancien employé au sein de l'E.P.B., a beaucoup d'expérience. Nous pouvons dire que les interactants sont presque à égalité de compétences et de connaissances professionnelles ; chacun d'eux peut connaître des choses que l'autre ne connaît pas : NAB, grâce à ses études faites avec succès peut avoir des connaissances que ALI n'a pas et inversement pour ALI qui a passé une grande partie de sa vie à l'E.P.B.

Selon le statut professionnel, nous nous attendons à ce que NAB, étant un ingénieur, soit le dominant et que ALI, étant un chef grutier, soit le dominé, mais la réalité est toute autre : nous remarquons, tout au long de cette interaction, que les places sont l'objet d'une négociation permanente, tantôt c'est NAB qui est dominant, tantôt c'est ALI. Plusieurs taxèmes en témoignent, à commencer par l'ouverture de l'interaction qui est l'un des taxèmes verbaux se localisant au niveau de la structure de l'interaction. Selon Kerbrat-Orecchioni²¹⁵, l'ouverture de l'interaction globale ainsi que des unités dialogales élémentaires que sont « les échanges » relève de la responsabilité des interlocuteurs se trouvant à la position dominante. Avant de présenter ce taxème, il est nécessaire d'expliquer un point important : cette interaction est une unité conversationnelle et non un échange constituant une interaction globale que nous n'avons pas les moyens d'enregistrer, c'est pour cette raison qu'elle ne contient pas d'ouverture « habituelle » comme celles que nous trouverons dans les autres échanges (par exemple *bonjour*, *bonsoir*, ou encore *salut*), mais uniquement une ouverture qui se manifeste sous forme d'une

²¹⁰ Comme bien nous avons ici.

²¹¹ Nous avons un seul.

²¹² On va ramener deux.

²¹³ Là bas.

²¹⁴ Il n'y a pas.

²¹⁵ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 89.

récapitulation d'une solution pour un problème qu'on a soulevé dans l'échange précédent. Au début de l'interaction nous remarquons que c'est NAB qui se charge de l'ouverture de l'échange et il propose une solution (à partir de ses connaissances) sous forme d'un ordre qui fonctionne comme un taxème de position haute. Ceci est une preuve que cet interactant occupe la position haute. Mais ALI, contrairement au comportement attendu d'un locuteur de position basse, interrompt directement son partenaire en exprimant un désaccord vis-à-vis de la solution proposée, sur un ton un peu brutal, une prosodie un peu impérieuse et une voix forte ; ensuite il explique (en 4) pourquoi il refuse la proposition de son interlocuteur (toujours à partir de ses compétences) en donnant à ses paroles un caractère péremptoire et une mélodie fortement descendante. Nous remarquons ici que ALI produit plusieurs taxèmes de position haute (l'interruption, le désaccord, le ton brutal et la voix forte) ; de ce point de vue, il est le dominant. Dans les tours qui suivent (de 5 à 11) nous assistons à une négociation d'opinions très intéressante : nous remarquons que chacun des deux partenaires maintient ses propositions et ses arguments en se basant sur ses connaissances et ses compétences dans le domaine. Mais ALI finit (en12), après une période d'échange d'arguments, par se rallier à la position de NAB, tout en se montrant extrêmement avare en marques d'assentiment, et en allant jusqu'à utiliser un marqueur de dissentiment (*mais, mais*). Comme le ralliement est toujours une marque de faiblesse, tout particulièrement lorsqu'il succède à un dissentiment premier, ALI se trouve occuper la position basse.

Les positions ne sont donc pas stables, nous remarquons que c'est tantôt NAB qui occupe la position haute, tantôt ALI, c'est-à-dire qu'il y a négociation des places, ce qui est lié au fait que NAB et ALI sont au même niveau de compétences. Mais dans le cas où le dominé possède plus de connaissances, c'est lui qui occupe la position haute parce que c'est la compétence professionnelle qui détermine les places des interactants aux dépens du statut professionnel.

Exemple 2

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- 63 AZI **niyasn**²¹⁶ (.) on peut pas traiter l`cont`neur (.) sans la coordination **wahið**²¹⁷ la douane (.) si la douane l`empêche (.) **uθzmirtara asθζalt**²¹⁸
- 64 SAL oui
- 65 AZI **umbaζd anaxðem**²¹⁹ les mises à quai **e**²²⁰ l`cont`neur (.) **maji kifkif wahið**²²¹ les cont`neurs **nslζa nitn**²²² (.) qui l`exploite en Algérie/ personne généralement personne (.) **θiklt g sges g rvζsnin** (.) **atsaft**²²³ un exploitateur **iζagaζ**²²⁴ une lettre de mise à quai **jiwθ g rvζsnin**²²⁵ (.) mais **g**²²⁶ l`conteneur (.) **kuljum**²²⁷
- 66 SAL vous voulez dire l`emballage/
- 67 AZI **ih**²²⁸ l`emballage **ni**²²⁹ (.) il est exploité **kuljum**²³⁰
- 68 SAL oui oui
- 69 AZI la douane **θsζa**²³¹ cinquante à soixante demandes de mise à quai **g**²³² l`bureau
- 70 SAL oui

Les participants de cette interaction sont : SAL, un chargé d'étude et AZI, un chef pointeur qui a beaucoup d'expérience, étant employé au sein de l'E.P.B. depuis longtemps. Selon le facteur de compétences professionnelles, AZI se place le premier par rapport à son partenaire.

Si nous considérons les positions de ces deux interlocuteurs du point de vue du statut professionnel, nous dirons que c'est le chargé d'étude qui occupe la place dominante et par conséquent la position basse sera réservée au chef pointeur. Or nous remarquons que c'est AZI qui s'impose dans cette interaction : pourquoi ? AZI

²¹⁶ Je leur ai dit.

²¹⁷ Avec.

²¹⁸ Tu ne peux pas lui faire.

²¹⁹ Après nous faisons.

²²⁰ Pour.

²²¹ Ce n'est pas la même chose avec.

²²² D'autres marchandises.

²²³ Une fois par an ou par quatre ans, tu trouves

²²⁴ Envoie.

²²⁵ Une lettre par quatre ans.

²²⁶ Au niveau du.

²²⁷ Chaque jour.

²²⁸ Oui.

²²⁹ Cet (emballage).

²³⁰ Chaque jour.

²³¹ A.

²³² Dans.

réussit à s'imposer grâce à ses compétences professionnelles, accumulées durant toutes ses années d'expérience, compétences avec lesquelles il convainc à chaque fois son partenaire ; d'ailleurs, nous remarquons que c'est lui qui parle le plus et le plus longtemps (taxème de position haute se localisant au niveau de la structure de l'interaction). SAL ici ne produit que des *oui* qui fonctionnent soit comme des régulateurs, soit comme des marques d'assentiment et d'accord.

Si le facteur du statut professionnel est marginalisé dans ce genre d'interactions, cela ne peut être que pour deux raisons : soit les locuteurs ont à peu près le même niveau de compétences et de connaissances, soit le dominé est plus compétent que le dominant sur le plan du statut professionnel. La différence d'âge n'a pas d'influence sur ce comportement : le locuteur qui a moins de compétences par rapport à son supérieur ne peut pas manifester de stratégies de résistance et de contre-pouvoir uniquement parce qu'il est plus âgé que lui.

Exemple 3

- 1 LUN bon (.) on commence par euh : arctic star²³³ (.) il apporte quoi/
2 ROG **jwid**²³⁴ la tôle (.)**jwid** les caisses (.) **jwid** euh :::
[euh
3 LUN [les cont`neurs/=
4 ROG =**ih wahiö**²³⁵ les conteneurs
5 LUN **asnreserve**²³⁶ la première grue /
6 ROG **ih ih**²³⁷

Exemple 4

- 13 LUN donc la grue on peut la récupérer après le (inaud.) du travail
14 ROG **ih**

²³³ Nom d'un navire.

²³⁴ Il apporte.

²³⁵ Oui avec.

²³⁶ On va lui réserver.

²³⁷ Oui, oui.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- 15 LUN min`nant on va discuter <((en mettant son doigt sur son cahier pour désigner les grues)) **afwaji**²³⁸> la troisième et la quatrième grue
- 16 ROG **iwasa nay iwazka**/²³⁹
- 17 LUN pour demain
- 18 ROG **azka jwεθ atsili g**²⁴⁰ soja²⁴¹ (.) **jwεθ g**²⁴² djbel arfaa²⁴³
- 19 LUN ya d'autres navires pour d`main/
- 20 ROG **jla**²⁴⁴ mosa²⁴⁵ **majla δ**²⁴⁶ les grues (.) la grue **n**²⁴⁷ soja **nzmar atsnfek i**²⁴⁸ mosa **atsidnrekyperε**²⁴⁹ l'après midi
- 21 LUN au pire des cas treize heures treize heures et demie (.) puisque soja arrive à quatorze heures
- 22 ROG d'accord

Dans ces deux exemples, LUN est un directeur, ROG est un opérationnel, LUN est moins âgé que ROG mais il a plus de connaissances que lui. Nous remarquons que les rapports de places établis par le facteur du statut professionnel ne changent pas par le fait que ROG est plus âgé que LUN : LUN est toujours le dominant même si ROG est plus âgé que lui. Plusieurs taxèmes confirment nos propos, comme nous allons le voir ci-dessous.

a). L'ouverture et la clôture des échanges

Nous avons dit précédemment que l'ouverture de l'échange global et de toutes les séquences qui font partie de cet échange, ainsi que leurs clôtures, sont l'affaire de la personne qui occupe la position haute dans l'interaction. Nous remarquons ici que c'est LUN qui ouvre l'interaction globale ainsi que tous les autres « sous-échanges » et c'est lui qui les clôture.

b). L'interruption

²³⁸ Sur ça.

²³⁹ Pour aujourd'hui ou pour demain ?

²⁴⁰ Demain l'une serait à.

²⁴¹ Nom d'un navire.

²⁴² L'autre à.

²⁴³ Nom d'un navire.

²⁴⁴ Il y a.

²⁴⁵ Nom d'un navire.

²⁴⁶ Concernant.

²⁴⁷ De.

²⁴⁸ On peut la mettre à.

²⁴⁹ On la récupère.

Chapitre III

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

Les interruptions ont pour tendance taxémique générale d'exprimer une position haute, ou une tentative de l'accaparer : lorsqu'un interactant s'empare de la parole sans que son partenaire ait terminé son tour, il commet à son endroit une sorte de larcin et de violation territoriale. Nous remarquons que seul LUN se permet d'interrompre son partenaire, ce qui nous prouve qu'il est en position dominante.

c). Le soufflage des signes

Le soufflage fonctionne comme un taxème de position haute quand l'interactant accepte l'expression ou la suggestion terminologique soufflées par son partenaire. Dans l'exemple 3, nous remarquons que LUN (en 3) se donne le droit de souffler le syntagme *les conteneurs* à ROG qui l'accepte directement (en 4).

d). Les actes de langage

Les actes de langage constituent la catégorie la plus importante dans l'ensemble des marqueurs verbaux. Leur valeur taxémique peut être mise en corrélation avec leur fonctionnement en tant que « Face Threatening Acts ». Celui qui occupe la position haute a le droit d'accomplir des actes de langage qui constituent une menace potentielle pour l'une et/ou l'autre des faces du destinataire (la face négative et la face positive). Nous remarquons que LUN accomplit deux actes de langage intéressants, la question et l'ordre.

En ce qui concerne le premier de ces actes, nous remarquons que LUN pose beaucoup de questions. Nous savons que la question se caractérise, selon Kerbrat-Orecchioni²⁵⁰, par l'ambivalence de son fonctionnement taxémique (elle fonctionne tantôt comme un taxème de position haute, tantôt comme un taxème de position basse). Cependant, dans les exemples ci-dessus, nous remarquons que LUN, en posant ses questions, exige une réponse, et une réponse vraie, mettant ainsi ROG dans l'obligation de répondre, et de répondre dans le cadre syntaxique qu'il lui impose. Ainsi, les questions posées ici constituent un empiètement territorial, donc une menace pour la face négative du questionné, elles jouent ainsi le rôle d'un

²⁵⁰ Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 340.

taxème de position haute. La seule question émise par ROG (en 16) est une demande d'explicitation de celle de son patron qu'il n'a pas bien comprise. Donc ce tour de parole n'a pas une valeur taxémique. Concernant l'ordre, nous remarquons que c'est toujours LUN qui en donne (en 5 par exemple, LUN ordonne de réserver la première grue au navire qui apparemment arrive le premier, l'ordre ici est formulé à la deuxième personne du pluriel).

e). Les thèmes

Selon Kerbrat-Orecchioni²⁵¹, le locuteur occupant la position haute impose les thèmes qui seront traités au cours de l'échange verbal. Nous remarquons dans ces deux exemples que c'est LUN qui décide à chaque fois des thèmes de l'interaction (dans le premier exemple, il parle de la marchandise qu'un navire va apporter, ensuite passe à la grue qu'ils vont lui réserver et dans le deuxième exemple, il continue de parler des grues avant de parler d'un autre navire). Nous remarquons également que c'est toujours LUN qui décide de ce qu'ils vont faire des moyens (les grues par exemple).

Ainsi, le facteur de compétence professionnelle, prime sur le facteur de statut professionnel, mais pas celui de la différence d'âge. Essayons maintenant de chercher à savoir si le statut de langue prime sur la compétence ou si c'est l'inverse.

1.2. La compétence et le statut de langue

Dans ce type d'interaction où sont présents trois facteurs de hiérarchisation des places, nous savons que le facteur du statut professionnel est marginalisé, donc il nous reste à savoir lequel des deux autres facteurs prime sur l'autre. Est-ce le facteur de compétence ou celui du statut de langue ? Autrement dit, le statut inégal du français et du kabyle détermine-t-il le rapport de places, en mettant la compétence professionnelle de côté ? L'utilisation de la langue française par l'un des deux partenaire va-t-elle lui accorder une place dominante, et inversement pour la langue kabyle, et cela aux dépends du facteur de compétence ?

²⁵¹ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 91.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

Selon Kerbrat-Orecchioni²⁵², dans les communautés bilingues ou plurilingues où les différentes langues en présence n'ont généralement pas un statut d'égalité, l'utilisation de la langue prestigieuse peut être un facteur efficace de dominance dans l'interaction. En partant de cette idée, nous aurions pu penser que le statut de langue allait déterminer les positions des interlocuteurs avant tout autre facteur ; en réalité nous remarquons au contraire que le facteur qui domine dans ce type d'interactions « multi-facteurs » est celui de la compétence professionnelle.

Exemple 1 (voir l'exemple ci-dessus : exemple 1).

Dans cet exemple où les places font l'objet d'une négociation permanente entre les interactants, négociation liée à leur niveau de compétence qui s'avère égal, la langue française n'a pas une grande importance dans la détermination des places. Nous remarquons (en 7) que même si NAB utilise la langue française, il n'occupe pas la position haute et que cela n'empêche pas ALI de l'interrompre et de manifester un désaccord vis-à-vis de ses arguments. Inversement, NAB occupe la position haute même lorsqu'il passe à l'utilisation de la langue kabyle (en 11) : le ralliement de ALI aux arguments de NAB n'est qu'un taxème qui explicite encore plus cette position haute. Après une période d'échange d'arguments et de contre-arguments qui relèvent bien sûr des connaissances des deux partenaires dans le domaine des grues, c'est NAB qui prend les rênes de cette conversation : c'est lui qui emporte la négociation du désaccord concernant ces arguments, mais cette victoire n'est pas due à son utilisation, beaucoup plus grande et plus maîtrisée que celle d'ALI, de la langue française.

Exemple 2

15 NAB donc pour la position des grues c'est bon (.) en c`qui concerne l`systeme de PC (.) par exemple pour les ordinateurs d`bord pour les grues (.) là on touche pas (.) car ça touche directement au systeme d`securité (.) tout c`qui touche au systeme de securité des engins on touche pas (.) on a pas l`droit (.) par exemple euh :: dernier`ment (.) il y a un

²⁵² Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 82.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

problème ::: des fichiers ::: électroniques en rapport avec la grue jaune (.) celle qui est mobilisée :: on peut interv`nir (.) mais on a pas pris l`risque (.) parc`q c'est des fichiers- c'est des fichiers avec niveau d`sûreté sept

16 ALI **maçna**²⁵³ la grue jaune **θsça**²⁵⁴ un manque

Nous remarquons, dans cet exemple, que même si NAB passe au français, cela n'empêche pas ALI de s'opposer à ses arguments. NAB n'a donc pas la position haute même s'il utilise la langue valorisée.

Voici deux exemples qui témoignent de l'importance accordée au facteur de compétence et d'expérience professionnelles :

Exemple 3

64 ALI [je suis d'accord avec toi (.) **amaçna açdqaray blik**²⁵⁵ ça fait **xmsfhur**²⁵⁶ (.) **jla**²⁵⁷ toujours l`problème **aji**²⁵⁸ (.) **udnhdrara af xxx nay af xxx nay afigaðnitn**²⁵⁹ (.) parc`que **wiðaçni**²⁶⁰ sont des vieux **g**²⁶¹ le domaine [

65 NAB [oui

66 ALI **zran ðafu iðlqima n**²⁶² la grue (.) mais les nouveaux **θiklt içden**²⁶³ la grue a travaillé **saça ðnafs g**²⁶⁴ l`poste huit (.) **saça ðnafs haça il**²⁶⁵ calage (.) **axatar**²⁶⁶ c'est un nouveau grutier (.) **ujşçiwara**²⁶⁷ la compétence **akyθ ð**²⁶⁸ l`expérience **ujşinara**²⁶⁹ la position **n**²⁷⁰ l`calage l'avant **wahið**²⁷¹ l'arrière **wahið**

²⁵³ Mais.

²⁵⁴ A

²⁵⁵ Mais je te dis que.

²⁵⁶ Cinq mois.

²⁵⁷ Il y a.

²⁵⁸ Ce (problème).

²⁵⁹ On ne parle pas de monsieur xxx ou de monsieur xxx ou d'autres.

²⁶⁰ Ceux-ci.

²⁶¹ Dans.

²⁶² Ils connaissent l'importance de.

²⁶³ La dernière fois.

²⁶⁴ Pendant une heure et demie dans.

²⁶⁵ Une heure et demie, uniquement pour.

²⁶⁶ Parce que.

²⁶⁷ Il n'a pas.

²⁶⁸ Et.

²⁶⁹ Il ne connaît pas.

²⁷⁰ De.

²⁷¹ Avec.

Ici ALI explique l'importance qu'ont l'expérience et la compétence professionnelles : pour cela il a fait une comparaison entre les personnes expérimentées (*wiðaçni sont des vieux g le domaine [...]**zran ðaʃu iðlqima n la grue*) et les jeunes gens qui sont nouveaux dans le domaine et qui ne savent pas, par conséquent, comment procéder à l'entretien des grues.

Exemple 4

8 AZI ðaʃi ð²⁷² l'expérience []
9 FAB [bien sûr
10 AZI iydisçanaʃn ançθaʃi ikl²⁷³ (.) nki ð²⁷⁴ l'collègue inu²⁷⁵
par exemple (.) on se voit pas
11 FAB oui

FAB est un ingénieur en Bureau Méthode, AZI, comme nous l'avons dit précédemment, est un chef pointeur plein d'expérience professionnelle. Dans cette interaction comme dans celle qui précède, AZI a plus de compétences professionnelles que FAR, son partenaire supérieur (du point de vue du statut professionnel). Cet exemple montre bien à quel point le facteur d'expérience compte pour les participants : nous remarquons (en 8 et 10) que AZI insiste sur l'importance qu'a l'expérience dans leur travail, FAR approuve son opinion en produisant des marqueurs d'assentiment tels que *oui* et *bien sûr*.

Néanmoins, dans ce type d'interactions, le fait que le français est plus valorisé que le kabyle n'est pas complètement marginalisé comme c'est le cas pour le statut professionnel. Les interactants, tout en accordant une grande importance à la compétence professionnelle dans la détermination des positions, recourent le plus souvent à la langue française pour exprimer certains taxèmes de position haute. Parfois, nous remarquons que quelques uns ne maîtrisent pas parfaitement cette langue mais se forcent tout de même à la parler. Pourquoi recourent-ils au français, et même s'obligent-ils à parler cette langue, alors qu'il leur serait beaucoup plus

²⁷² Ici c'est.

²⁷³ Qui nous montre tout ça et tout.

²⁷⁴ Moi et.

²⁷⁵ Mon (collègue).

facile de s'exprimer en kabyle ? En effet, les locuteurs utilisent la langue française pour renforcer la valeur des taxèmes et accaparer ainsi facilement la position haute, sachant bien que la langue française est une langue valorisée. Nous donnons ci-dessous plusieurs taxèmes de position haute produits en langue française.

1.2.1. L'ouverture des échanges

Comme nous l'avons déjà dit, celui qui a le privilège d'ouvrir une interaction occupera la position haute dans la mesure où il s'assure son contrôle et décide de son orientation générale. Les interactants, en recourant à ce taxème pour accaparer la position dominante, utilisent la langue française.

Exemple 1

1 NAB alors dorénavant (.) pour-pour remédier à ça (.) il
 faut toujours la :: la position de la grue(.) pour accéder à
 la salle des machines (.) il faut qu'elle soit à côté des-
 des :::des escaliers

Dans cet extrait, nous remarquons que NAB, en tentant d'accaparer la position haute (puisqu'il prend l'initiative de la conversation), utilise la langue française.

Exemple 2

46 ALI qu'est ce que ça coûte pour vous/

ALI recourt à la langue française pour effectuer l'ouverture d'un échange. Ceci pour marquer ses ouvertures de la « couleur » taxémique qui caractérise la langue française.

1.2.2. Le désaccord

L'attitude oppositionnelle passe pour un signe de force de caractère et assure donc la position haute, du moins au temps T où elle s'énonce (la suite des évènements pouvant bien sûr venir modifier le rapport des places institué en T). Les interactants produisent le désaccord en utilisant la langue valorisée.

Exemple 1

- 1 NAB alors dorénavant (.) pour-pour remédier à ça (.) il faut toujours la :: la position de la grue(.) pour accéder à la salle des machines (.) il faut qu'elle soit à côté des- des ::: [des escaliers
- 2 ALI < ((avec une voix forte)) [je suis pas d'accord avec toi]>=
- 3 NAB =< ((avec une voix forte)) iwafu²⁷⁶/
- 4 ALI < ((avec une voix forte)) je suis pas d'accord (.) ça dépend la position nskalje n²⁷⁷ la grue\

Exemple 2

- 32 ALI non monsieur (.) a²⁷⁸ problème aθen g²⁷⁹ la boussole

Nous remarquons, dans ces deux exemples, que ALI, qui utilise le plus souvent le kabyle dans ses échanges, exprime ces désaccords en langue française. Par exemple (en 2) il émet une phrase complète en français, (en 4 et 32) exprime d'abord son désaccord en français, ensuite passe à la langue kabyle. Il agit de la sorte pour donner à ses désaccords une force taxémique car il sait très bien que la langue française est valorisée.

1.2.3. La question

Nous savons que, parfois, la question fonctionne comme un taxème de position haute²⁸⁰ dans la mesure où elle constitue un empiètement territorial, donc une menace pour la face négative du questionné. Dans les interactions en question, nous remarquons que les interlocuteurs recourent au français pour poser leurs questions.

Exemple 1

- 46 ALI qu'est ce que ça coûte pour vous/

²⁷⁶ Pourquoi ?

²⁷⁷ Des escaliers de.

²⁷⁸ Le.

²⁷⁹ Est au niveau.

²⁸⁰ Et parfois comme un taxème de position basse (voir le deuxième chapitre, section 1.6.1.2.3.4.).

Nous remarquons dans ce tour que ALI, dans sa tentative d'accaparer la position haute, pose une question et pour fortifier sa valeur taxémique, il préfère la poser en utilisant la langue valorisée.

1.2.4. L'ordre

L'ordre est un acte de langage qui fonctionne comme un taxème de position haute dans la mesure où il constitue une menace pour la face négative de l'autre. Dans ces interactions « multi-facteurs » les interlocuteurs recourent le plus souvent à la langue française pour donner les ordres.

Exemple 1

1 NAB alors dorénavant (.)pour-pour remédier à ça (.) il faut toujours la :: la position de la grue(.) pour accéder à la salle des machines (.) il faut qu'elle soit à côté des-des ::: [des escaliers

Dans cet exemple l'ordre n'est pas explicite, NAB propose une solution sous forme d'ordre en utilisant la langue française. Cette utilisation de cette langue pour donner des ordres relève d'une stratégie dominante : NAB est sûr que son ordre va être entendu et obéi et qu'il occupe la position haute en utilisant la langue française, la langue valorisée.

1.2.5. L'interruption

Dans notre corpus, en produisant cet acte, les interactants recourent dans la plupart du temps à la langue française.

Exemple 1

1 FAB le risque c'est quand il s'agit euh de négligence[
2 AZI [le non respect des consignes (.) parc`que surtout g²⁸¹ la la soudure

²⁸¹ Au niveau de.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- ikl**²⁸² (.) quand il y a non respect des consignes (.)
automatiquement il y a-il y a [
3 FAB [de toutes façons (.) main`nant
on a deux éléments (.) il y a un élément qui travaille dans
le shift soir (.) quand ils interviennent il y a personne qui
entre là-bas euh [
4 AZI [si si je euh :::
5 FAB c'est-à-dire s'il y a s'il y a par exemple des
étrangers qui entrent

Ici, nous remarquons que à chaque fois que FAB et AZI effectuent des interruptions (FAB (en 3) et AZI (en 2 et 4)), ils utilisent la langue française, même s'ils passent après à l'utilisation de la langue kabyle ou du mélange codique (comme AZI en 2).

Exemple 2

- 50 SAL l'an passé (.) bon avant que je sois ici euh ::: au
niveau de la manutention euh ::: il y a eu des gens qui ont
été agressés (.) donc (.) avec des armes blanches (.) c'est
vrai c'est pour-non c'est vrai c'est pour ça qu'ils vont
créer cette euh ::: [
51 AZI [il y a que la discipline qui
remédie aux agressions (.) **d3iθ akjagrese**²⁸³ (.) **wa**²⁸⁴ tu poses
plainte (.) **θlhvs**²⁸⁵ qui va s'occuper de ça

AZI interrompt son interlocuteur en utilisant majoritairement la langue française, même s'il utilise généralement dans ses tours un mélange codique (français kabyle) plus homogène. Nous remarquons (en 51) qu'il interrompt SAL en utilisant le français et qu'une fois qu'il a accaparé la parole il revient à la langue kabyle. Une fois encore nous remarquons que le français, étant valorisé, est utilisé pour affermir la valeur des taxèmes.

²⁸² Et tout.

²⁸³ Laisse le t'agresser.

²⁸⁴ Et.

²⁸⁵ C'est la prison.

1.2.6. L'argumentation

Les locuteurs n'accordent certes pas une grande importance au statut inégal des langues, mais dans certaines conversations ils utilisent le français pour argumenter, même si parfois il s'avère qu'ils ne le maîtrisent pas parfaitement.

Exemple 1

15 NAB donc pour la position des grues c'est bon (.) en c`qui concerne l`ystème de PC (.) par exemple pour les ordinateurs d`bord pour les grues (.) là on touche pas (.) car ça touche directement au système d`sécurité (.) tout c`qui touche au système de sécurité des engins on touche pas (.) on a pas l`droit (.) par exemple euh :: dernier`ment (.) il y a un problème ::: des fichiers ::: électroniques en rapport avec la grue jaune (.) celle qui est mobilisée :: on peut interv`nir (.) mais on a pas pris l`risque (.) parc`q c'est des fichiers- c'est des fichiers avec niveau d`sûreté sept

Dans cet énoncé produit par NAB, on remarque qu'il ne parle pas couramment la langue française : il s'arrête à chaque fois, il y a toujours des hésitations, des *euh*, des allongements pour chercher les mots en français, des fautes, par exemple quand il a dit *pour les ordinateurs de bord pour les grues*, au lieu de dire *pour les ordinateurs de bord des grues*, ou encore dans l'énoncé suivant : *tout ce qui touche au système de sécurité des engins on touche pas* au lieu de *on ne touche à rien de ce qui concerne le système de sécurité des engins*. Malgré cela, il se force à parler français, alors qu'il pourrait parler kabyle. Nous concluons que NAB accorde une grande importance au fait que le français est plus prestigieux que le kabyle et qu'en l'utilisant, il consolide la valeur taxémique de ses arguments.

1.2.7. Le statut inégal des langues est un marqueur de position

Parfois les interlocuteurs utilisent le français pour marquer leur position haute. C'est une preuve qu'ils donnent de l'importance au fait que le français est plus valorisé que le kabyle.

Exemple 1

13 NAB vous êtes d'accord/

Dans ce tour de parole, nous remarquons que NAB, sachant qu'il est en position haute, puisque ALI s'est rallié à son opinion, utilise le français pour bien marquer sa position. Nous observons la même chose dans l'exemple qui suit :

Exemple 2

45 NAB [par exemple si j'insère ces fichiers (.) il y aurait un virus (.) peut être qu'on pourrait pas détecter (.) il y a des virus qu'on peut pas détecter (.) **ḍsah nay xati**²⁸⁶/ la grue deviendrait :: elle va causer des problèmes (.) elle peut marcher toute seule (.) c'est des grues qui peuvent marcher toutes seules

Ce recours des locuteurs à la langue française pour exprimer différents taxèmes de position haute, leur obstination à l'utiliser même si parfois ils ne la maîtrisent pas parfaitement ne peuvent être expliqués que par l'importance qu'ils accordent au statut inégal du français et du kabyle. Ceci signifie que, contrairement au facteur du statut professionnel qui est complètement marginalisé, le facteur de « statut inégal de langue » a son rôle dans la détermination des places, même s'il est dominé par le facteur de compétence. Nous concluons que dans les interactions où il y a présence du facteur de compétence professionnelle, le statut de langue prime sur le facteur du statut professionnel.

Une question se pose à présent pour le cas où c'est le dominant selon le statut professionnel qui a plus de compétences professionnelles que son subalterne et moins de compétences linguistiques en français que lui. Lequel des deux facteurs, le statut professionnel ou le statut inégal des langues, prime sur l'autre?

²⁸⁶ C'est vrai ou pas ?

2. La non maîtrise du français, le statut professionnel et le statut de langue

Dans certains cas d'interactions dites inégalitaires nous remarquons que certains locuteurs appartiennent à la catégorie des locuteurs que Rahal²⁸⁷ nomme des « francophones passifs » (autrement dit à la catégorie des locuteurs qui ne maîtrisent pas et ne parlent pas couramment le français mais qui le comprennent bien). Nous distinguons plusieurs cas de ce type d'interactions, selon le sexe et le statut professionnel de ces locuteurs « francophones passifs », sachant que dans tous les cas le dominant du point de vue du statut professionnel possède une compétence professionnelle plus importante que celle du dominé.

2.1. La présence de locuteurs féminins

2.1.1. Le locuteur féminin est dominé du point de vue du statut professionnel

Dans ce type d'interaction, le locuteur qui occupe la position basse (selon le statut professionnel) est de sexe féminin. Dans le cas où cette femme ne maîtrise pas la langue française, le statut de langue confirme et approfondit cette hiérarchie entre les deux partenaires, dans la mesure où c'est le dominant qui parle la langue valorisée et la dominée qui s'exprime en langue dévalorisée. Le problème se pose quand cette locutrice maîtrise mieux le français que son supérieur. Cette manière d'utiliser ces deux langues par ces deux locuteurs va-t-elle engendrer une négociation des places ? Autrement dit, la dominée qui parle bien français va-t-elle s'imposer comme leader de la conversation, reléguant complémentirement le dominant qui trouve des difficultés à parler français dans une position subalterne ?

Nous remarquons au début de l'interaction que les positions sont prédéterminées par le statut professionnel.

Exemple 1

1 CH bonjour

²⁸⁷ Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 8 février 2007]. [<http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm>].

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- 2 SE bonjour
3 CH **amç θtsilit**²⁸⁸ ça va/
4 SE ça va ça va merci
5 CH alors **saha**²⁸⁹ ça va (.) **θaħlit aka řwija**²⁹⁰
6 SE oui oui je vais mieux (.) merci (.) mieux que ::: mieux
que la dernière fois (.) merci

CH est un chargé d'études qui a étudié le droit (donc ses études supérieures se sont faites en arabe²⁹¹), SE est une secrétaire qui a fait langue et littérature française comme filière, et qui de ce fait maîtrise mieux le français que CH ; mais du point de vue du statut professionnel CH occupe la position haute, et SE la position basse. Au début de l'interaction, les positions sont telles qu'elles sont déterminées par le facteur du statut professionnel : le chargé d'étude est le dominant et la secrétaire est la dominée. Nous remarquons ici que c'est le directeur qui ouvre l'interaction et c'est lui qui pose des questions et la secrétaire ne fait que répondre.

Dans un deuxième temps, la dominée qui maîtrise bien la langue française occupe, exactement comme nous l'avons supposé, la position haute, reléguant l'autre dans la position basse. Cela se confirme par plusieurs taxèmes :

2.1.1.1. L'ouverture et la clôture des échanges

Comme nous l'avons dit précédemment, l'ouverture et la clôture des « échanges » sont deux taxèmes importants qui marquent la position dominante dans l'interaction. Dans les conversations qui constituent notre corpus, nous remarquons que les locutrices qui maîtrisent mieux le français que leurs partenaires procèdent à l'ouverture et la clôture des « sous-échanges ».

Exemple 1

- 15 CH peut être **θřda ar**²⁹² l`marché (.) toute façon **atsql
amdsiwl**²⁹³

²⁸⁸ Comment vas-tu ?

²⁸⁹ La santé.

²⁹⁰ Est-ce que vous avez guéri.

²⁹¹ La filière de droit se fait en arabe dans toutes les universités algériennes.

²⁹² Elle est passée au.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- 16 SE ok
- 17 CH si vous voulez **θzmrat asiwlat**²⁹⁴ **sl**²⁹⁵ téléphone **n**²⁹⁶
l`bureau
- 18 SE oui (.) il y avait un monsieur qui est qui est venu ce
matin euh il voulait vous voir
- 19 CH **aniwa**²⁹⁷
- 20 SE c'est monsieur x

Ici (en 18) SE (la secrétaire) ouvre un échange et introduit un autre thème alors que CH (le chargé d'études) parle d'autre chose : elle ne lui répond que par *oui* puis passe directement à autre chose. Ceci est une preuve qu'elle occupe la position dominante.

Exemple 2

- 43 CH **iwazka nʃalah**²⁹⁸
- 44 SE <((en tapant à l'ordinateur)) OK>
- 45 CH bon courage
- 46 SE merci également

La secrétaire produit un *ok* qui a pour fonction la clôture de la conversation, puisqu'elle le produit en tapant sur le clavier de son ordinateur comme si elle disait *ok, à bientôt moi je retourne à mon travail*. Le directeur comprenant ce message implicite, il lui dit à son tour *bon courage*.

2.1.1.2. Les actes de langage

Les actes de langage, comme nous l'avons précédemment indiqué, possèdent une valeur taxémique très importante. Dans notre corpus, nous observons que les locutrices dominées maîtrisant le français se permettent de produire quelques actes de langage. En voici quelques exemples :

Exemple 1

²⁹³ Elle va t'appeler.

²⁹⁴ Tu peux l'appeler.

²⁹⁵ Du.

²⁹⁶ Du.

²⁹⁷ Qui est-ce ?

²⁹⁸ Pour demain, j'espère.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- 7 CH **hamdulah**²⁹⁹ (.) de toutes façons euh **majla** **θtilit**
uθzmirta ra³⁰⁰ (.) **θzmrāt atsawit**³⁰¹ un congé maladie
- 8 SE ok (.) mais je me :: je me sens mieux maintenant
- 9 CH c'est à vous de voir

Le directeur invite la secrétaire à prendre un congé maladie, mais nous remarquons une sorte de réserve de la part de la secrétaire *ok, mais je me sens mieux maintenant* pour dire *ce n'est pas la peine de le prendre puisque je me sens mieux*. Elle refuse donc l'invitation de son patron, d'ailleurs ce dernier semble comprendre ce refus quand il lui dit *c'est à vous de voir*. L'acte de langage ici c'est le refus, il constitue une menace pour la face positive du directeur donc il fonctionne comme un taxème de position haute pour la secrétaire : une fois de plus la secrétaire est dominante.

Exemple 2

- 27 CH c'est possible (.) **nsζa**³⁰² une réunion
- 28 SE c'est à quelle heure/
- 29 CH c'est à treize heures (.) en fait **jzmar adiζdi af**
tsalta³⁰³ (.) **aðiliy ðaji**³⁰⁴ à quinze heures quinze heures et
demie

L'acte de langage qui est en question ici est « la question ». La secrétaire pose une question au directeur, alors que c'est à lui de décider s'il donne cette information ou non. Ici elle se donne le droit de poser des questions qui constituent des menaces pour la face négative du directeur, puisqu'elle le met dans l'obligation de répondre, ce qui signifie qu'elle occupe une position haute.

Exemple 3

- 30 SE il m'a dit qu'il passera à à à quatorze heures (.) je
lui demanderai donc de de vous attendre

²⁹⁹ Dieu merci.

³⁰⁰ Si tu ne peux pas travailler.

³⁰¹ Tu peux prendre.

³⁰² On a.

³⁰³ Il peut passer à.

³⁰⁴ Je serai là à quinze heures.

Dans cet exemple la secrétaire va jusqu'à prendre seule la décision de ce qu'elle va faire. Cela signifie qu'elle est en position dominante.

2.1.1.3. L'interruption

Comme nous l'avons expliqué précédemment, l'interruption est l'un des actes qui fonctionnent comme un taxème de position haute. Les locutrices figurant dans notre corpus se permettent d'interrompre leurs partenaires supérieurs parce qu'elles maîtrisent mieux qu'eux la langue valorisée.

Exemple 1

- 41 CH bon (.) **majla win disaqsan θura**³⁰⁵ (.) **inas**³⁰⁶ que je
suis occupé [et je n peux recevoir personne ce matin
42 SE [d'accord (.)]je prends un rendez-vous pour quelle
heure/

La secrétaire s'empare de la parole alors que le chargé d'études parle encore et n'a aucunement manifesté l'intention de lui céder le tour. De ce fait, nous concluons qu'elle est en position haute.

Même si la valeur de ces taxèmes n'est pas très forte, elle peut avoir un poids très important dans cette situation. En effet la secrétaire est dominée sur deux niveaux, celui du sexe et celui du facteur du statut professionnel. Si elle arrive à produire ces taxèmes, si minimes soient-ils (et même si ces taxèmes ne sont pas acceptés par le partenaire), c'est qu'elle a réussi à prendre la position haute dans l'interaction en question.

Puisqu'une locutrice dominée (du point de vue du statut professionnel) qui parle bien français réussit à s'imposer comme leader de la conversation, reléguant complémentirement le dominant, qui trouve des difficultés à parler cette langue, dans une position subalterne, nous concluons que le fait que le français est plus valorisé que le kabyle peut engendrer une négociation des positions préétablies par

³⁰⁵ Si personne me demande.

³⁰⁶ Dis lui.

le facteur du statut professionnel. Nous dirons donc que dans ce type d'interactions le statut inégal de ces deux langues prime sur le statut professionnel dans la détermination des positions sur l'axe de la hiérarchie.

2.1.2. Le locuteur féminin est dominant du point de vue du statut professionnel

Dans ce type d'interaction, le locuteur qui occupe la position haute (selon le statut professionnel) est du sexe féminin. Dans le cas où la non maîtrise de la langue française caractérise le locuteur dominé, le statut de langue confirme et approfondit cette hiérarchie entre les deux partenaires, dans la mesure où c'est le dominant qui parle la langue valorisée et le dominé qui s'exprime en langue dévalorisée. Mais le cas le plus intéressant est celui où c'est la dominante qui maîtrise moins le français que son partenaire. Dans ce cas, le statut de langue va-t-il inverser les positions prédéterminées par le statut professionnel ? Va-t-il primer sur le statut professionnel ?

À partir de ce que nous avons observé dans ce type de conversations de notre corpus, nous dirons que conformément à ce que nous attendons, quand le locuteur féminin dominant maîtrise moins le français que son partenaire, les positions ont tendance à s'inverser : ce locuteur se rabaisse donc à la position de dominé, laissant sa place à son partenaire. Nos observations sont appuyées par plusieurs taxèmes.

2.1.2.1. Le refus (une sorte de désaccord)

Le refus est un acte de langage qui fonctionne comme un taxème de position haute, étant une menace pour la face positive de l'autre, surtout quand il n'est pas reçu par une opposition de la part de l'autre. « Toute rebuffade est une sorte de rebuffade », atteste Kerbrat-Orecchioni³⁰⁷. Dans notre corpus, les locuteurs dominés qui maîtrisent mieux le français que leurs partenaires dominantes contestent parfois la validité des signes émis par ces dernières, se mettant ainsi en position haute.

Exemple 1

³⁰⁷ Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 334.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- 8 ZIN <((en écrivant sur un tableau)) bon on va parler de-de-
de du non respect de l'ordre des-des élingues décrochées (.)
manipulées (.) euh ::: les élingues (.) au niveau de ::: >
- 9 AZI oui
- 10 ZIN <((en écrivant toujours sur un tableau)) ensuite on va
parler de tous les problèmes que tout ça peut engendrer (.)
dégât humain euh :::>
- 11 AZI excusez moi madame
- 12 ZIN oui
- 13 AZI normalement on dit pas dégât humain
- 14 ZIN <((avec un rire de timidité)) oui oui je crois>
- 15 AZI oui puisque dégât humain c'est un peu lourd
- 16 ZIN <((efface rapidement le mot dégât humain)) donc on dit
euh :::>

Dans cet exemple, ZIN est une femme et ingénieur, AZI, est un homme et chef pointeur qui maîtrise mieux le français que sa partenaire d'échange. Du point de vue du statut professionnel le dominant est ZIN : d'ailleurs, on remarque que c'est elle qui ouvre et décide du thème de l'échange, AZI écoute et produit des régulateurs *oui*. Dans le tour 13 AZI corrige une faute commise par son interlocutrice, donc il refuse le mot produit par cette dernière. Ainsi il effectue une sorte de menace pour la face positive de ZIN, à tel point qu'il éprouve le besoin d'adoucir cette menace à l'aide d'expressions réparatrices telles que *excusez moi madame* et *normalement on dit pas...* et à l'aide de quelques justifications telles que *c'est un peu lourd* (ces expressions réparatrices et ces justifications sont également produites parce qu'au moment du refus, ZIN est encore dominante). De son côté, ZIN accepte directement, timidement et surtout sans opposition la correction que son partenaire lui a faite, puisqu'elle efface rapidement le mot donné pour faux, ensuite elle cherche le mot juste. En se comportant de la sorte, ZIN produit un acte que l'on peut qualifier d'« auto-dépréciatif », donc une menace pour sa face positive, et se laisse ainsi déposséder de sa place dominante pour occuper la position basse. Nous remarquons que si un changement de positions est effectué c'est en grande partie à cause du comportement de ZIN : d'une part AZI a assorti son désaccord de formules réparatrices, d'autre part ZIN aurait pu insister sur sa conception de ce mot

ou bien accepter la conception de son partenaire sans timidité et sans aucun changement dans son comportement.

Exemple 2

- 52 ZIN donc on peut dire accès au bloc :::
- 53 AZI **anahðar qvl af**³⁰⁸ l`bloc (.) parce que **ðina**³⁰⁹ c'est d`la-c'est d`l`administration (.) **ulaɟ l`had3a**³¹⁰ stockée
- 54 ZIN au contraire il y a des trucs stockés (.) il y a des vêtements stockés (.) ce magasin donc (.) ce magasin donc qui est au niveau de l`administration est un danger
- 55 AZI c'est conjoncturel **ken**³¹¹ c'est conjoncturel (.) donc il faut parler du côté ::: plutôt bâtiment **ikl wadnini blik**³¹² il y a il y a euh ::: des bureaux qui sont utilisés comme euh :::(inaud.) de stockage des vêtements
- 56 ZIN oui oui ça en fait résume tout

AZI, (en 53) refuse implicitement la suggestion de sa partenaire : lorsqu'elle a proposé l'expression *accès au bloc*, il ne l'a pas refusée en disant *non* mais il propose de parler plutôt du *bloc*. AZI produit cet acte menaçant pour la face positive de sa partenaire parce qu'il s'estime déjà en position haute, puisque ZIN lui en a donné la possibilité avec son comportement (que l'on a décrit dans l'exemple précédent). Après une période d'échange d'arguments et de contre-arguments, ZIN finit par se rallier explicitement à la position de AZI en disant *oui en fait ça résume tout*, et puisque nous savons que, selon Kerbrat-Orecchioni³¹³, « le ralliement est toujours une marque de faiblesse, [...] singulièrement lorsqu'il succède à un dissentiment premier », nous concluons que ZIN occupe la position basse, cependant que AZI, ayant « emporté le morceau », occupe une position haute.

Exemple 3

- 46 ZIN c'est-à-dire il n'est pas efficace quoi

³⁰⁸ On parle d'abord du.

³⁰⁹ Là-bas.

³¹⁰ Il n'y a pas de chose.

³¹¹ Seulement.

³¹² Et tout, et dire ensuite.

³¹³ Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 334.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- 47 AZI non j dirais pas efficacité mais ::: ça engendre de :::
ça peut poser des accidents corporels (.) euh : matériels
euh ::: etc (.) mais **alukɛn**³¹⁴ par exemple (.) ils ont essayé
de ::: d'analyser **genda arajili**³¹⁵ le service **aji**³¹⁶ (.) par
exemple entre l'assainissement et l`poste de(inaud.)
- 48 ZIN oui par exemple entre le poste dix-sept

Dans cet exemple, AZI refuse le mot *efficace* produit par son interlocutrice en expliquant la cause de ce refus. ZIN accepte sans opposition la justification, elle est donc incontestablement en position basse.

2.1.2.2. Soufflage des signes

Comme nous l'avons vu précédemment, le soufflage est une intervention à valeur taxémique très importante, il fonctionne comme un taxème de position haute surtout lorsqu'il est suivi par un assentiment : si un locuteur occupant une position haute accepte l'expression soufflée par son partenaire, il se rabaisse automatiquement à la position basse. Nous remarquons, dans notre corpus, que les locutrices dominantes acceptent les suggestions soufflées par leurs subalternes qui semblent maîtriser mieux qu'elles la langue française. Ceci se fait selon deux modalités : explicite (*oui*) ou implicite par incorporation dans son propre discours de l'expression soufflée. Elles se mettent de ce fait en position basse, laissant leurs partenaires d'échange occuper la position haute.

Exemple 1

- 16 ZIN <((efface rapidement le mot dégât humain)) donc on dit
euh :::[
- 17 AZI [on dit dommages corporels (.) atteintes physiques
- 18 ZIN oui donc on va parler ensuite de tous ces problèmes (.)
et et dommages corporels causés par le non respect des
élingues

³¹⁴ Si.

³¹⁵ Où on peut placer.

³¹⁶ Ce (service).

Dans cet exemple, prise en flagrant délit de faiblesse, par impuissance à produire le mot juste, ZIN fait figure de quémandeuse et d'assistée, implicitement, elle lance un appel à l'aide : en disant *on dit euh :::*, c'est comme si elle disait à son interlocuteur *donne-moi le mot juste* : elle reconnaît la supériorité de son partenaire, sa face positive est donc incontestablement menacée. AZI de son côté fournit en assistant ZIN la preuve de sa maîtrise langagière. ZIN accepte le terme soufflé en l'incorporant dans son discours. AZI occupe ce faisant, en s'immisçant triomphalement dans le discours de ZIN dont il fait sa débitrice, la position haute, reléguant ZIN en position basse.

Exemple 2

- 26 ZIN l`problème est au niveau des bureaux d`pointage (.) la
position de de de des bureaux d`pointage (.) est inadéquate
(.) parc`que si on déplace le l`euh [le
27 AZI [le service pointage
28 ZIN oui le service pointage (.) **waji**³¹⁷ ne vient pas là-bas

Une fois encore, AZI souffle à sa partenaire le terme *le service pointage* qui lui semble adéquat pour combler le manque de mots dont elle fait preuve dans son discours. ZIN accepte explicitement le mot en disant *oui le service pointage*. En acceptant directement la suggestion qui lui est proposée par son partenaire, elle se met en position basse.

Exemple 3

- 38 ZIN mais **lan**³¹⁸ des clients disant ::: **ameç ameç**³¹⁹ comment
dirais-je comment les qualifier :: de passage (.)
39 AZI occasionnels
40 AZI oui des clients occasionnels **tsasnd kanakaji (.) adjas
kan euh :::utsafnara ðaʃu araʒln (.) adjas jiwn svaħ jiwn**

³¹⁷ Celui-ci.

³¹⁸ Il y a.

³¹⁹ Comment, comment.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

aflxmsa tmdio³²⁰ (.) donc il faut qu'il y ait toujours un
pointeur disponible

Dans cet exemple, ZIN demande explicitement à AZI de lui souffler le mot qui lui échappe *comment dirais-je*. AZI lui souffle le mot *occasionnels* qu'elle intègre immédiatement dans son discours et qu'elle utilise même après dans les tours de parole qui suivent :

Exemple 4

50 ZIN il doit faire un bon g³²¹ l`bureau (.) pour uniquement
les les les clients accasionnels (.) ceux qui viennent
occasionnellement mazal sζan fɔwja nslζa akni usand atsawin³²²
(.) mais les grands clients ça sera par ::: le service :::
disons terminal

Après dix tours de parole, ZIN reprend le mot *occasionnels* qui lui est soufflé par AZI. Donc, une fois encore, elle reconnaît qu'il lui est supérieur. De ce fait elle se met en position basse.

2.1.2.3. L'interruption

Une fois que les locutrices se laissent déposséder de leur position dominante, leurs partenaires commencent à produire des taxèmes de position haute tels que les interruptions.

Exemple 1

44 ZIN il faut dire que [
45 AZI [on n'a pas étudié l'emplacement
jnes³²³ (.) par exemple :::

Exemple 2

48 ZIN oui par exemple entre le poste dix-sept [

³²⁰ Oui, l'un vient le matin, l'autre à cinq heures de l'après midi, ils viennent comme ça, des fois ils trouvent pas ce qu'ils vont faire.

³²¹ Au niveau.

³²² Qui ont encore un peu de marchandise, ils sont venus la récupérer.

³²³ Son (emplacement).

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

49 AZI [c'est-à-dire
chaque secteur (.) **axatar**³²⁴ c'est partagé entre secteurs (.)
umbaɣd θura³²⁵ ils réunissent ::: ils réunissent les secteurs
(.) les trois secteurs réunis en un seul (.) mais **alukɛn**³²⁶
c'est étudié (.) **slɣa ikl atsfey gjiwn**³²⁷ l`poste (.) l`poste
dix-sept (.) il y a des bureaux qu'il faut aménager **g**³²⁸
l`poste dix-sept (.) l`service pointage là-bas (.) chacun
passe **bɛf aðiruħ asiɣl**³²⁹ l`bon

Dans ces deux exemples, nous remarquons que AZI se donne le droit de s'emparer de la parole en l'absence de tout « point de complétion » produit par ZIN, ce faisant, il produit un acte menaçant pour sa face négative puisqu'il empiète sur son territoire discursif et pour sa face positive car il la vexe en l'interrompant. Nous concluons que AZI se considère en position haute.

Puisque les locutrices dominantes se laissent facilement déposséder de leurs places quand elles maîtrisent moins le français que leurs partenaires, laissant ces derniers occuper la position haute, nous dirons que le statut inégal des deux langues française et kabyle détermine le rapport de places entre les interactants au détriment du statut professionnel.

D'après ces deux cas, nous concluons que, dans ce type d'interactions où il y a présence des locuteurs féminins, le statut de langue est un facteur important dans la détermination des places ainsi que dans leur négociation quand elles sont préétablies par le statut professionnel. Le statut de langue prime, donc, sur le statut professionnel. Qu'en est-il des interactions dissymétriques où les locuteurs sont tous masculins ?³³⁰

³²⁴ Parce que.

³²⁵ Maintenant.

³²⁶ Si.

³²⁷ Toute la marchandise sortira à partir d'un seul.

³²⁸ Au niveau de.

³²⁹ Pour qu'il lui fasse.

³³⁰ Il est à préciser que nous n'avons malheureusement pas pu enregistrer d'interaction entre des locuteurs tous féminins.

2.2. Tous les locuteurs sont masculins

2.2.1. Le dominant maîtrise mieux le français que son partenaire

Dans ce type d'interaction, le locuteur qui occupe la position haute maîtrise mieux le français que son partenaire. Ici le statut de langue, exactement comme nous attendons, semble bien marquer et confirmer les positions (haute et basse) déterminées par le statut professionnel, dans la mesure où le dominant parle la langue valorisée et le dominé parle la langue dévalorisée.

Exemple 1

- 1 LUN bon (.) on commence par euh : arctic star³³¹ (.) il apporte quoi/
2 ROG **jwid**³³² la tôle (.)**jwid** les caisses (.) **jwid** euh :::
[euh
3 LUN [les cont`neurs/=
4 ROG =**ih wahið**³³³ les conteneurs

Nous remarquons que LUN qui est un directeur (qui occupe donc la position haute) parle français, alors que ROG qui est un opérationnel (qui est dominé) utilise le kabyle sauf quand il s'agit du vocabulaire propre au domaine portuaire qu'il ne connaît pas en kabyle (la tôle, les caisses, les conteneurs, les grues), ou quand il s'agit d'expressions françaises qui sont « intégrées » au système kabyle (des expressions que l'on peut qualifier à d'« expressions empruntées ») et qui forment ainsi un mélange codique.

La question se pose quand le dominant passe de la langue française à la langue kabyle (ici le dominé ne va pas changer de langue, puisqu'il ne maîtrise pas le français) : le fait que le dominant utilise le kabyle va-t-il rabaisser sa position ? Il se passe un événement intéressant, et lourd de conséquences : selon Kerbrat-Orecchioni³³⁴, le locuteur qui utilise une langue plus ou moins dévalorisée se met en position dominée, dans ce type de situations, nous remarquons que, contrairement à

³³¹ Nom d'un navire.

³³² Il apporte.

³³³ Oui avec.

³³⁴ Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin, p. 82.

ce que nous attendons, le dominant utilise parfois la langue kabyle (même s'il maîtrise parfaitement le français) mais ce que nous étonne le plus c'est que même après cet emploi il ne change pas de position et il garde toujours les rênes de l'interaction.

Exemple 2

- 5 LUN **asnrezerve**³³⁵ la première grue /
6 ROG **ih ih**³³⁶
7 LUN i`termine quand/
8 ROG **ađifek laɟfa**³³⁷
9 LUN et le mécit capitaine³³⁸/
10 ROG le mécit capitaine **jwid**³³⁹ quatorze conteneurs
deux(inaud.) (.) le travail de trois jours
11 LUN il aura la deuxième grue
12 ROG **ih**³⁴⁰

Exemple 3

- 24 LUN **ađdiniy**³⁴¹ (.) tu appelles Idress³⁴² (.) on se voit
đaji³⁴³ (.) l'après midi à quatorze heures (.) je lui
proposerai de conduire la quatrième grue
25 ROG d'accord

Dans ces deux exemples, nous remarquons que la position du directeur (LUN) ne change pas en passant de l'utilisation du français (la langue prestigieuse) à celle du kabyle (la langue moins prestigieuse) et il occupe toujours la position haute. Plusieurs taxèmes en sont la preuve :

- a). Le directeur a une conception spécifique du déroulement de la conversation :
- o Il pose une question

³³⁵ On va lui réserver.

³³⁶ Oui, oui.

³³⁷ Il termine le soir.

³³⁸ Nom d'un navire.

³³⁹ Il apporte.

³⁴⁰ Oui.

³⁴¹ Je vais te dire.

³⁴² Nom d'un grutier.

³⁴³ Ici.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- Son subalterne répond
- Puis il donne sa décision sur ce point.

Tout au long de la conversation, le directeur impose sa perception du déroulement de celle-ci. Il pose des questions et son interlocuteur obéit et répond (c'est ce que nous remarquons en 7, 8, 9, 10), puis il donne sa décision (en 11 par exemple) selon la réponse de ce dernier qui semble bien suivre le déroulement qui lui est imposé en formulant des marqueurs d'assentiment comme par exemple, les expressions telles que *ih* et *d'accord* qui ne fonctionnent pas ici comme de simples régulateurs ou comme des ponctuations conclusives.

b). Les unités dialogales élémentaires que sont les échanges sont toujours initiées par le directeur, celui-ci posant sans cesse des questions qui ont bien entendu une valeur d'acte permettant de construire des interventions initiatives d'échange (en 5 et 7, il parle d'un navire et puis, en 9, il ouvre un autre échange sur un autre navire). Le représentant est toujours confiné dans une attitude de type réactif, en répondant chaque fois aux questions.

c). Nous remarquons que le directeur, même après l'emploi de la langue kabyle, accomplit des actes de langage assez intéressants : il s'agit dans cet exemple de l'ordre, un taxème de position haute puisqu'il constitue une espèce d'incursion territoriale pour le destinataire (*tu appelles Idress (.) on se voit ḍaji*).

d). Le directeur utilise le pronom personnel « tu », qui est un terme d'adresse qui fonctionne dans cet exemple comme un taxème de position haute, puisqu'il est émis par un dominant à l'égard d'un dominé.

Le dominant utilise à sa volonté le français ou le kabyle sans pour autant changer de position. En effet il sait que le dominé ne va pas manifester de stratégies de négociation concernant la langue puisqu'il ne maîtrise pas le français. Cela nous amène à dire que dans les interactions dissymétriques où le dominé ne maîtrise pas bien le français (mais où il le comprend bien évidemment), le statut de langue ne détermine pas les places, autrement dit, il ne donne pas naissance à des négociations

ni au changement dans ces dernières quand ceci est attendu. Nous concluons donc que dans ce type d'interactions le statut de langue est un facteur qui ne prime pas sur le facteur du statut professionnel.

2.2.2. Le dominant maîtrise moins le français que son partenaire

Dans ce type d'interactions, le locuteur qui occupe la position haute maîtrise moins le français que son partenaire. Le statut de langue va-t-il inverser les positions prédéterminées par le statut professionnel comme c'est le cas chez les locuteurs féminins ?

À partir de ce que nous avons observé dans ce type de conversation de notre corpus, nous dirons que contrairement à ce que nous attendons, le locuteur masculin dominant ne se rabaisse jamais à la position basse, même s'il maîtrise moins le français que son partenaire. Et le dominé, en dépit de ses compétences linguistiques en langue française, demeure toujours dans sa position. Plusieurs taxèmes témoignent de cette situation.

2.2.2.1. Refus des signes soufflés

Selon Kerbrat-Orecchioni³⁴⁴, si un locuteur occupant une position haute refuse l'expression soufflée par son partenaire, il demeure dans sa position initiale.

Dans les conversations constitutives de notre corpus, les locuteurs masculins occupant les positions hautes refusent à chaque fois l'aide qui leur est soufflée par leurs partenaires dominés, même s'ils n'arrivent pas à produire le mot juste. De ce fait ils refusent de reconnaître la supériorité de leurs interlocuteurs qui s'expriment parfaitement en langue française, même si ces derniers fournissent la preuve de leur maîtrise langagière. Par ce comportement, chaque locuteur reste à sa place respective (déterminée par le statut professionnel) et aucun changement ne se produit au cours de ce type d'interactions.

Exemple 1

³⁴⁴ Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352, p. 332.

Dissymétrie linguistique et dissymétrie professionnelle à l'E.P.B.

- 11 FAR **nzmer ankselere**³⁴⁵ les choses (.) surtout **g**³⁴⁶ l'domaine
aji³⁴⁷ **g** l'domaine **ajini igzen**³⁴⁸ euh [
- 12 NAI [la douane
- 13 FAR **mafi ken**³⁴⁹ la douane **mazna**³⁵⁰ même l'E.P.B.
- 14 NAI écoutez monsieur
- 15 FAR excusez moi
- 16 NAI oui
- 17 FAR **andεθ**³⁵¹ l' (inaud.) **wlaf**³⁵² ça n'existe pas (.)**θ**³⁵³ chef
d'équipe **eg 3erin anθajji wlaf**³⁵⁴
- 18 NAI oui oui

FAR est ingénieur, il a des failles en langue française ; NAI est chef pointeur mais il maîtrise parfaitement le français. Du point de vue du statut professionnel, FAR est le dominant. Nous remarquons que FAR cherche un mot qui lui échappe (en 11), il reste un instant sans le trouver, en le voyant ainsi, NAI intervient et lance le mot qui lui semble convenir, *la douane*. Mais ce qui est intéressant à voir est que FAR refuse explicitement de reconnaître que le mot soufflé est ce qu'il faut utiliser ici et explique que la question ne concerne pas uniquement la douane (le mot soufflé) mais même l'E.P.B. (un autre mot qu'il ajoute pour justifier son refus). NAI essaye d'imposer le mot mais FAR ne lui laisse aucune occasion et il continue de parler, face à cette réaction NAI semble se laisser faire et suit son supérieur (*oui oui*). De ce fait, FAR et NAI restent à leurs positions interactionnelles.

2.2.2.2. Les signes confrontés

Les confrontations qui nous intéressent ici sont celles qui tournent autour des signes émis en langue française. Dans les conversations de notre corpus, quand ce genre de confrontations a lieu entre des locuteurs masculins, le locuteur dominant campe toujours sur sa position même s'il maîtrise moins que son partenaire la

³⁴⁵ On peut accélérer.

³⁴⁶ Dans.

³⁴⁷ Ce (domaine).

³⁴⁸ Qui concerne.

³⁴⁹ Pas uniquement.

³⁵⁰ Mais.

³⁵¹ Où est.

³⁵² Il n'y a pas.

³⁵³ C'est.

³⁵⁴ Qui gère tout ça, il n'y a pas.

langue dans laquelle sont émis ses signes. Par conséquent, chaque locuteur reste dans sa position déterminée, au préalable, par le statut professionnel.

Exemple 1

- 5 FAR c'est périodique
6 NAI je dirais pas périodique
7 FAR si si c'est périodique (.)**awa****ʃu**³⁵⁵ il y a un lieu de concertation (.) normalement ça passe (.) c'est rapide on gagne du temps

NAI refuse le terme *périodique* utilisé par son supérieur, nous remarquons que FAR impose son signe et il le justifie directement sans donner l'occasion à son partenaire d'expliquer pourquoi il le considère comme inapproprié. De ce fait, FAR et NAI restent dans leurs positions initiales.

2.2.2.3. Échec des interruptions du dominé

Dans les conversations en question, le locuteur dominant ne cède pas la parole quand son subalterne l'interrompt même si ce dernier maîtrise mieux que lui la langue valorisée. De ce fait il occupe toujours la position haute et aucun changement ne survient.

Exemple 1

- 3 FAR [il faut il faut **malmi araθili**³⁵⁶ par exemple il y a un emplacement constant (.) chaque matin **nay**³⁵⁷ chaque-semaine **nay nay**³⁵⁸ euh ::: [
- 4 NAI [mais [
- 5 FAR [c'est périodique

Dans cet exemple, nous remarquons que NAI essaie d'interrompre son supérieur, mais ce dernier ne lui cède pas la parole et continue à parler. Donc FAR n'accepte

³⁵⁵ Pourquoi

³⁵⁶ Quand elle est là.

³⁵⁷ Ou bien.

³⁵⁸ Ou bien, ou bien.

aucune interruption de la part de son partenaire, de ce fait, il est toujours dans sa position dominante.

Ces taxèmes sont utilisés par le dominant pour empêcher le dominé d'accaparer la position haute (en soufflant des mots à son partenaire, en manifestant des désaccords et en l'interrompant, le dominé manifeste des stratégies de résistance et de contre-pouvoir). En plus de ce type de taxème, nous remarquons que tous les marqueurs de places témoignent de la stabilité de la position de chaque interactant (même si le dominant maîtrise moins la langue valorisée que son partenaire, il ne se rabaisse pas en position basse).

2.2.2.4. L'interruption (de la part du dominant)

Dans les conversations en question, le dominant interrompt toujours son interlocuteur en dépit de la différence des langues utilisées.

Exemple 1

- 1 FAR c'est comme ça que ça fonctionne
2 NAI c'est comme ça que ça fonctionne [mais
3 FAR [il faut il faut
malmi araθili³⁵⁹ par exemple il y a un emplacement constant
(.) chaque matin **nay**³⁶⁰ chaque-chaque semaine **nay nay**³⁶¹
euh :::

Exemple 2

- 8 NAI écoutez monsieur [
9 FAR [awaʃu asaji hɗrayd anʃθaji³⁶²
(.) **ʒlmay**³⁶³ à peu près **amç isxdmn**³⁶⁴

Dans ces deux exemples, nous remarquons que même si FAR maîtrise moins que son subalterne la langue valorisée, il n'hésite pas de l'interrompre. Cela est une

³⁵⁹ Quand elle est là.

³⁶⁰ Ou bien.

³⁶¹ Ou bien, ou bien.

³⁶² Pourquoi je dis tout ça aujourd'hui.

³⁶³ Je sais.

³⁶⁴ Comment ça se passe.

preuve éclatante que FAR reste toujours dominant même s'il n'a pas autant de compétences linguistiques en français que son partenaire.

Tous ces taxèmes montrent que même si le dominé (du point de vue du statut professionnel) maîtrise mieux la langue valorisée que son supérieur, chacun reste à sa place et aucune négociation de places n'a lieu : les places sont telles qu'elles étaient au début de l'interaction, autrement dit elles sont toujours déterminées par le statut professionnel. Dans ce cas, le statut de langue ne détermine pas les positions. Nous dirons donc que dans les interactions où tous les locuteurs sont masculins, le statut de langue ne prime pas sur le statut professionnel.

Contrairement aux types d'interactions où les locuteurs sont tous masculins, dans les interactions qui se caractérisent par la présence de l'élément féminin, le dominant qui est un locuteur masculin (et qui ne maîtrise pas le français) se rabaisse à la position basse. Cela est en grande partie lié à son partenaire féminin (maîtrisant parfaitement le français) qui produit les taxèmes de position haute (avec tous ces taxèmes le locuteur féminin « oblige » en quelque sorte le dominant à se rabaisser). Dans le cas où les locuteurs sont tous masculins, le dominant ne se rabaisse pas (même s'il maîtrise moins le français que son partenaire) car son partenaire masculin, contrairement au locuteur féminin, n'insiste pas ou plus précisément ne le « force » pas à se rabaisser.

2.3. Synthèse

À partir de l'analyse de ces quatre cas d'interactions, d'abord les interactions qui contiennent un élément féminin dominé (du point de vue du statut professionnel), ensuite celles qui contiennent ce même élément mais qui est dominant, celles qui ne contiennent que des éléments masculins mais où le dominant maîtrise mieux le français que son subalterne et enfin les interactions à locuteurs masculins mais où le locuteur dominé possède plus de compétences linguistiques en français que son supérieur, nous concluons que le fonctionnement taxémique des deux facteurs du statut de langue et du statut professionnel dépend en grande partie du sexe des locuteurs. Dans les interactions où il y a présence d'un

élément féminin, le statut de langue semble remplir sa fonction attendue, qui est celle de détermination des places dans le moment attendu (c'est-à-dire quand quelqu'un ne maîtrise pas le français il se rabaisse automatiquement à la position basse même s'il occupait une position haute selon le statut professionnel et réciproquement pour celui qui parle la langue kabyle). Mais les choses ne sont pas aussi simples quand il s'agit d'interactions où les locuteurs sont tous masculins, les choses vont d'une manière toute à fait inattendue : le statut de langue ne détermine pas les positions interactionnelles au moment attendu (chaque interactant reste à sa place respective, qu'il maîtrise ou pas la langue valorisée, cela ne change rien). Dans ce cas, les locuteurs masculins accordent plus d'importance aux deux facteurs de compétence et de statut professionnels.

La question qui se pose est « en quoi la présence ou l'absence de locutrices dans une interaction influe-t-elle sur la valeur taxémique du facteur statut de langue ? ». La réponse à cette question réside dans le fait que les éléments féminins sont beaucoup plus sensibles que les éléments masculins au fait que la langue française est plus valorisée que la langue kabyle. Cette sensibilité à la langue française revient peut être au fait que les locutrices sont dominées du point de vue du facteur du sexe et que la seule façon pour elles de mettre en œuvre des stratégies de résistance et de contre-offensive pour tenter d'accéder à la position haute est bien de recourir à la langue française, celle-ci étant valorisée dans la société algérienne.

3. Les degrés de la valeur taxémique du facteur de statut inégal des langues

Nous avons expliqué précédemment que nous voulons désigner par le terme « valeur taxémique du statut de langue » le fonctionnement du statut de langue en tant que « marqueur » et/ou « donneur » de places interactionnelles. Pour distinguer les degrés de la valeur taxémique du statut de langue, il serait nécessaire de mesurer l'importance que donnent « explicitement » les locuteurs à la langue valorisée et/ou à la langue dévalorisée. Certains locuteurs manifestent explicitement leur attirance pour la langue valorisée, nous dirons dans ce cas que la valeur taxémique est évidente, mais dans les situations inverses, cette valeur taxémique aura tendance à

se réduire. Cependant, mesurer cette importance et attirance envers des langues données nécessiterait des études d'ordre sociolinguistique sur les attitudes et les représentations que nous ne pouvons pas mener dans le cadre du magistère³⁶⁵, aussi nous contentons-nous des tendances généralement constatées et considérées comme permanentes dans la société algérienne³⁶⁶.

Nous avons vu précédemment que le statut de langue ne détermine pas le rapport de places quand le facteur de statut professionnel est présent dans les interactions à locuteurs masculins, c'est-à-dire que dans ce type d'interactions le statut professionnel prime sur le statut de langue. Cela ne veut pas dire que les éléments masculins n'accordent aucune importance au statut de langue, au fait que la langue française est plus valorisée que la langue kabyle, mais seulement que leur intention est plus basée sur le statut et la compétence professionnels que sur le statut de langue. En dehors des situations professionnelles, le facteur du statut linguistique est important pour eux dans la détermination de places interactionnelles. Néanmoins les éléments féminins ont tendance à donner plus d'importance que les hommes à ce facteur linguistique : nous avons vu que, contrairement aux interactions à locuteurs masculins, dans les interactions marquées par la présence féminine, le statut de langue prime sur le statut professionnel. La valeur taxémique du statut de langue est donc plus importante chez les femmes que chez les hommes. Cela revient en grande partie aux raisons mentionnées ci-dessus³⁶⁷.

La valeur taxémique du statut de langue dépend donc du sexe des locuteurs mais également de plusieurs autres facteurs qui ne figurent pas dans notre corpus, à savoir la région des locuteurs, leur statut social, leur tendance politique et leur langue maternelle. Pour ce qui est de la région des locuteurs, nous mentionnons ici deux types de distinctions régionales : la distinction entre l'urbain et le rural et celle entre les quatre coins du pays. Concernant la première, nous dirons que cette valeur se manifeste beaucoup plus dans les villes que dans les campagnes. Pour la

³⁶⁵ Et qui constituent un autre sujet de recherche que celui que nous abordons.

³⁶⁶ Les remarques qui vont suivre, notamment celles qui concernent la région des locuteurs, leur statut social, leur tendance politique et leur langue maternelle ne résultent pas d'études scientifiques mais des penchants généraux que nous avons observés dans la société algérienne.

³⁶⁷ Voir la section (2.3. : Synthèse) de ce chapitre.

deuxième distinction, la valeur taxémique du statut de langue est plus évidente dans l'Algérois, la Kabylie et l'Oranie que dans l'Est, les Hauts Plateaux et le Sud algérien.

Ce point de vue régional nous amène à un autre point, à savoir la langue maternelle des locuteurs : généralement, les Kabyles ont tendance à davantage valoriser la langue française que les Arabes (les régions Ouest mentionnées ci-dessus mises à part). Dans ce cas la valeur taxémique du statut de langue est plus importante chez les kabylophones que chez les arabophones, notamment ceux de l'Est, des Hauts Plateaux et du Sud algérien. Dans le cas où les locuteurs ont l'arabe comme langue maternelle, le statut de langue concerne le français et l'arabe. La valeur taxémique du statut de langue dépend donc du degré d'importance que les locuteurs accordent au français et/ou à l'arabe : s'ils valorisent plus le français que l'arabe, à tel point que les positions hautes sont accordées au locuteur parlant le français et inversement pour celui qui parle arabe, nous dirons que la valeur taxémique leur est importante. Mais s'ils ont tendance à privilégier l'arabe, cette valeur sera minimisée. Pour ce qui est de la distinction urbain/rural, cette valeur se manifeste beaucoup plus dans les villes que dans les campagnes.

En ce qui concerne le statut social des locuteurs, on valorise beaucoup plus la langue française dans des milieux privilégiés, du point de vue financier et culturel, c'est-à-dire dans les familles aisées et instruites. Une fille qui habite Hydra (une ville algéroise où habitent les familles riches) aura davantage tendance à valoriser la langue française que celle qui habite Laakiba (un quartier populaire algérois). Pour la tendance politique, nous dirons que les démocrates ont tendance à valoriser beaucoup plus la langue française que les islamo-conservateurs.

En limitant ainsi ces critères qui déterminent les différents degrés de la valeur taxémique du statut inégal des deux langues, française et kabyle, nous nous trouvons en face d'une question formulée comme suit : « ces critères influent-ils sur la négociation des places entre le statut inégal des deux langues et celui du statut professionnel ? ». Cette interrogation pourra servir de base à une recherche future.

Conclusion

Nous arrivons au terme de notre parcours, qui se résume en trois axes essentiels : d'abord, une contextualisation scientifique et sociale de notre étude, puis une présentation des éléments théoriques, des données et de la méthode sur lesquels se base notre travail et enfin une analyse des données. Nous sommes arrivée à des résultats qui nous permettent d'apporter des éléments de réponse à notre question de départ et ainsi confirmer ou infirmer l'hypothèse que nous avons formulée comme suit : le statut inégal de la langue française et de la langue kabyle peut être un facteur qui détermine le rapport de places entre les interactants en dépit du facteur du statut professionnel. Autrement dit, ce statut inégal de ces deux langues peut être considéré comme un facteur qui donne naissance à des négociations des places interactionnelles préétablies par le facteur du statut professionnel : ainsi, celui qui utilise le français occupera la position haute même s'il occupait au préalable une position basse et inversement, celui qui utilise le kabyle occupera la position basse même s'il occupait au préalable une position haute.

De ce fait, nous avons pu conclure que notre hypothèse se confirme dans certains cas, et s'infirme dans d'autres. Les situations où elle se confirme se caractérisent essentiellement par la présence, soit d'un élément féminin, soit d'un élément dominé (selon le statut professionnel) possédant des compétences professionnelles égales ou supérieures à celles du dominant. Dans les interactions où l'un des interactants est féminin, nous remarquons que le statut inégal des deux langues visées par notre étude détermine les relations verticales entre les interlocuteurs, ceci en dépit de tout autre facteur, que ce soit le statut ou la compétence professionnels. Celui (ou celle) qui parle et qui maîtrise le français se trouve automatiquement placé dans la position haute même s'il occupait préalablement une position basse (selon le statut professionnel) et inversement pour celui qui parle la langue kabyle. Dans les interactions où le dominé possède des compétences et des connaissances supérieures ou égales à celles de son supérieur, nous observons que le statut de langue, même s'il est dominé par le facteur de compétences professionnelles, détermine les places, tout en marginalisant le statut professionnel. Dans ces deux cas le statut inégal des deux langues donne lieu à des

négociations des places prédéterminées par le facteur du statut professionnel, et de ce fait, il prime sur ce dernier.

En revanche, notre hypothèse s'infirmes dans les cas où les interactants sont tous masculins et où le dominant possède des connaissances professionnelles supérieures à son subalterne : le statut de langue ne détermine alors pas les positions interactionnelles. Ces dernières se trouvent essentiellement définies soit par le facteur du statut professionnel, soit par celui des compétences professionnelles. La maîtrise de la langue valorisée ne change jamais les places des interactants qui sont déjà déterminées par les deux facteurs : statut et compétences professionnels. Nous dirons, dans ce cas, que le statut de langue ne donne pas naissance à des négociations des places interactionnelles déterminées antérieurement par le statut professionnel. Le statut professionnel prime sur le statut de langue dans la détermination des places interactionnelles.

Au terme de ce travail, nous pouvons apporter une réponse à la problématique qui a constitué la première motivation de notre recherche et qui s'est organisée autour de la question de savoir si le statut inégal des langues française et kabyle prime sur le statut professionnel dans la détermination des places conversationnelles et s'il peut être un facteur provoquant les négociations de ces dernières. En effet, ce statut de langue prime sur le statut professionnel dans les interactions qui se caractérisent par une présence féminine et par la supériorité ou l'inégalité des compétences professionnelles du dominé par rapport à celles du dominant, et ne prime pas sur ce dernier dans les interactions à locuteurs masculins où le dominant possède plus de compétences professionnelles que son subalterne.

Si nous avons répondu à notre questionnement de départ en nous basant sur le critère de sexe des locuteurs et sur celui de leurs compétences et connaissances professionnelles, plusieurs autres critères, qui ne figurent pas dans notre corpus, restent à explorer. Nous voulons parler ici de la région d'origine des locuteurs, de leur statut social, de leur tendance politique et de leur langue maternelle, paramètres définissant la variabilité de fréquence d'usage de la langue française chez les

locuteurs algériens ainsi que de la valeur taxémique du statut inégal des langues française et kabyle. Comment tous ces critères interviennent-ils dans la négociation des places entre les deux facteurs de statut de langue et de statut professionnel ?

Dans notre travail, nous avons visé la négociation des positions interactionnelles entre le facteur de statut professionnel et celui du statut inégal des langues française et kabyle. Si nous introduisons une autre langue, à savoir la langue arabe (classique et/ou dialectal) ou même l'anglais, voire les trois, quelles observations pourra-t-on faire sur cette négociation des places entre le statut professionnel et le statut inégal des trois ou quatre langues ? Ces interrogations, constituant d'autres pistes à explorer, peuvent être des questionnements de base pour de futures recherches.

Références bibliographiques

Références bibliographiques

- Achouche M., 1981, « La situation sociolinguistique en Algérie », in Dabène L. (éd.), *Langues et Migrations*, Grenoble : Presse Universitaire de Grenoble, pp. 39-49.
- Allaire Y. & Miller R., 1980, *L'Entreprise canadienne et la loi sur la francisation du milieu de travail*, Montréal : Institut de recherches C.D. Howes.
- Bouchard R., 1988, « La conversation-palimpseste », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 105-121.
- Bouchard P., 1991, *Les Enjeux de la francisation des entreprises au Québec (1977-1984)*, Québec : Office de la langue française.
- Bourdieu P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris : Fayard.
- Boyer H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris : Dunod.
- Breton R. & Grant G., 1981, *La Langue de travail au Québec*, Montréal : Institut des recherches politiques.
- Brown P. & Fraser C., 1979, « Speech as a marker of situation », in Scherer K. & Giles H. (éd.), *Social markers in speech*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 33-62.
- Brown P. & Levinson S., 1978, « Universals in language use: Politeness phenomena », in Goody E. (éd.), *Questions and politeness: Strategies in social interaction*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 256-289.
- Calvet L.-J., 2003, *La Sociolinguistique*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Caubet D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb, pourquoi le français est-il arabisé ? », *Plurilinguisme, alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues* 14, pp. 121-142.
- Caubet D., 1998, « Humour et défigement des expressions figées au Maghreb chez les humoristes Mohand Fellag et Gad Elmaleh », in Mejri S. (éd.), *Le Figement Lexical : Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Tunis : Université des Lettres, des Arts et des Sciences Humaines Tunis I, pp. 351-360.
- Caubet D., 2002, « Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb) », *Ville-Ecole-Intégration Enjeux* 130, pp. 117-132.

Références bibliographiques

- Champagne R., 1988, *La Situation linguistique des grandes entreprises québécoises au moment de l'adoption de la Charte de la langue française*, Québec : Office de la langue française.
- Cheriguen F., 1997, « Politiques linguistiques en Algérie », *Mots, les langues du politique* 52-1, pp. 62-73.
- Corraze J., 1980, *Les Communications non-verbales*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Dannequin C., 1982, « Prise de parole et pouvoir de la parole, chez des enfants de 5-6 ans, au cours d'une discussion », *Études de linguistique appliquée* 46, pp. 33-57.
- De Pietro J.-F., 1988, « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques », *Langage et société* 43, pp. 65-90.
- De Robillard D., 1989, « Vers une approche globale des rapports entre langue et économie », in Chaudenson R. & De Robillard D. (éd.), *Langues, économie et développement*, Paris : Didier, pp. 39-65.
- Derradji Y., 1999, « Le français en Algérie : langue emprunteuse et empruntée », *Le Français en Afrique* 13, non paginé. [Consulté le 7 février 2007].
[<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html>]
- Dubois J, Giacomo M., Guespin L., Marcellesi C., Marcellesi J.B., Mével J., 2002, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse.
- Ducrot O., 1983, « la valeur argumentative de la phrase interrogative », in *Logique, argumentation, conversation. Actes du colloque de pragmatique*, Fribourg, 1981, Berne - Francfort/M : Peter Lang, pp. 79-106.
- Drew P. & Heritage J., 1992, « Analysing talk at work: an introduction », in Drew P. & Heritage J. (éd.), *Talk at work-interaction in institutional settings*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 3-65.
- Exline R. V., 1971, « Visual interaction: the glances of power and preference », in Cole J.K. (éd.), *Nebraska symposium on motivation*, Lincoln: University of Nebraska.
- Ferguson, C.A., 1959, « Diglossia », *Word* 15, pp. 325-340.
- Flahault F., 1978, *La Parole intermédiaire*, Paris : Le Seuil.

- Gallenga G., 1993, « Aspects rhétoriques de la communication interpersonnelle en situation de travail : pouvoir et parole dans une agence d'un organisme de crédit », *Langage et société* 63, pp. 39-57.
- Grandguillaume G., 1998, « Langues et représentations identitaires en Algérie », *2000 ans d'Algérie* 1, pp. 65-78, [consulté le 5 février 2008].
[http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/langrep.html].
- Grandguillaume G., 2004, « La francophonie en Algérie », *Hermès, Francophonie et mondialisation* 40, pp. 75-79, [consulté le 3 mars 2007].
[http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/hermes.htm]
- Grandguillaume G., 2004, « Les langues au Maghreb : des corps en peine de voix », *Esprit, Immobilismes au Maghreb* 10, pp. 92-102, [consulté le 5 février 2008].
[http://grandguillaume.free.fr/ar_ar/esprit_2004.html]
- Goffman E., 1987, *Façons de parler*, Paris : Minuit.
- Gumperz J.J., 1992, « Interviewing in intercultural situations », in Drew P. & Heritage J. (éd.), *Talk at work-interaction in institutional settings*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 302-327.
- Habermas J., 1987, *Logique des sciences sociales et autres essais*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Hamers J.F. & Blanc M., 1983, *Bilinguisme et Bilingualité*, Bruxelles : Mardaga.
- Hymes D.H., 1972, « Models of the Interaction of Language and Social Life », in Gumperz J.J. & Hymes D.H. (éd.), *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, New York: Holt, Rinehart, et Winston, pp. 35-71.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1987, « La mise en place », in Cosnier J. & Kerbrat-Orecchioni C. (éd.), *Décrire la conversation*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon, pp. 319-352.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1990, *Les Interactions verbales*, tome 2, Paris : Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1996, *La Conversation*, Paris : Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1998, *Les Interactions verbales*, tome 1, Paris : Armand Colin.

Références bibliographiques

- Labov W., 1971, « The study of language in its social context », in Fishman J.A. (éd.), *Advances in the sociology of language*, La Haye: Mouton de Gruyter, pp. 180-202.
- Laver J., 1972, « Voice Quality and Indexical Information », in Laver J. & Hutcheson S. (éd.), *communication in face to face interaction*, Harmondsworth: Penguin Books, pp. 189-203.
- Ludi G. & Py B., 2003, *Être bilingue*, Bern : Peter Lang.
- Marc E. & Picard J., 1989, *L'Interaction sociale*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Queffélec A., Cherrad-Benchebra Y., Debov V., Derradji Y., Smaali-Dekdouk D., 2002, *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles : Duculot.
- Rahal S., 2001, « La francophonie en Algérie : Mythe ou réalité ? ». [Consulté le 8 février 2007].
[[http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/ notes/sess610.htm](http://www.initiatives.refer.org/Initiatives-2001/notes/sess610.htm)].
- Roulet E. (éd.), 1980, *Cahier de Linguistique Française de Genève* 1, « Actes de langages et structure de la conversation », Genève : Université de Genève.
- Riguet M., 1984, *Attitudes et représentations liées à l'emploi du bilinguisme. Analyse du cas tunisien*, Paris : Publication de la Sorbonne.
- Schegloff E., 1968, « Sequencing in conversational openings », *American Anthropologist* 70-4, pp. 1075-1095.
- Sebaa R., 2001, « Culture et plurilinguisme en Algérie », [consulté le 7 février 2007].
[<http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>]
- Stromman S., 1989, « Position et rôle des langues en entreprise. Étude de quelques cas », in Gambier Y. (éd.), *Le Bilinguisme en Finlande. Pratiques et évaluations*, Rouen : Université de Rouen, pp. 45-52.
- Taleb-Ibrahimi K., 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger : Hikma.
- Taleb-Ibrahimi K., 2007, « L'Algérie : coexistence et concurrence des langues », *Actes du colloque pour une histoire critique et citoyenne. Le cas de l'histoire franco-algérienne*, Lyon : ENS LSH, [consulté le 11 février 2008].
[http://w3.ens-lsh.fr/colloques/france-gerie/communication.php3?id_article=212]

Références bibliographiques

- Traverso V. 1996, *La Conversation familière : Analyse pragmatique des interactions*, Lyon : Presses Universitaires de Lyon.
- Traverso V., 1999, *L'Analyse des conversations*, Paris : Nathan.
- Vasseur M.-T., 2000, « De l'usage de l'inégalité dans l'interaction-acquisition en langue étrangère », *Acquisition et Interaction en Langue Étrangère* 12, non paginé, [revue Aile en ligne], [consultée le 15 mars 2007]
[\[http://aile.revues.org/document1466.html\]](http://aile.revues.org/document1466.html)
- Vincent D., 2001, « Les enjeux de l'analyse conversationnelle ou les enjeux de la conversation », *Revue québécoise de linguistique* 30-1, pp. 177-196, [consulté le 27 février 2007],
[\[http://www.erudit.org/revue/rql/2001/v30/n1/000517ar.html\]](http://www.erudit.org/revue/rql/2001/v30/n1/000517ar.html).
- Vion R., 2000, *La Communication verbale. Analyse des interactions*, Paris : Hachette.
- Vion R., 1999, « Linguistique et communication verbale », in Gilly M., Roux J.P., Trogon A. (éd.), *Apprendre dans l'interaction*, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, pp. 41-67.
- Watzlawick°P., Beavin°J.H., Jackson°D.D.A., 1972, *Une Logique de la communication*, Paris : Le Seuil.

Annexes

Les conventions de transcription

- Nous avons suivi dans notre transcription la convention de transcription du groupe ICAR³⁶⁸ (Version 1.0.4–avril 2005), avec quelques modifications de notre part, dans le but de faciliter l’analyse : nous avons utilisé l’API pour la transcription des énoncés émis en kabyle.

- Les notes en bas de pages sont la traduction en français des énoncés émis en kabyle.³⁶⁹

- La police utilisée est Courier New.

- Toutes les productions verbales sont transcrites en minuscules (y compris les sigles et abréviations). Les chiffres sont notés en toutes lettres.

Identité des participants : Identifiant en début de paragraphe du tour. L’identifiant est composé de deux ou trois caractères. Il est suivi d’une tabulation.

- LUN : Directeur d’acconage,
- ROG : Représentant de la manutention et d’acconage pendant la C.R.M.,
- NAB : Ingénieur en Bureau Méthode,
- SAL : Chargé d’études (licence en droit maritime),
- HOR : Ingénieur en Environnement,
- ZIN : Ingénieur en Environnement et représentante de la réunion,
- ALI : Chef grutier,
- FAB : Ingénieur en Bureau Méthode,
- AZI : Chef pointeur,
- ALG : Ingénieur en Environnement,
- FAR : Ingénieur en Bureau Méthode,
- NAI : Chef pointeur,
- CH : Chargé d’étude,
- SE : Secrétaire.

Tour

³⁶⁸ UMR 5191 ICAR (CNRS –Lyon 2–ENS-LSH) [<http://icar.univ-lyon2.fr/>]

³⁶⁹ Quand il s’agit d’un énoncé émis en arabe, nous le traduisons en français (toujours en bas de page) ensuite nous précisons cela entre parenthèse.

Les tours de parole sont marqués par un retour à la ligne à chaque changement de locuteur.

[Chevauchement.
[Interruption.
=	Enchaînement rapide entre deux tours.
(())	Évènement extérieur.

Structures segmentales

(inaud.) Structure segmentale inaudible.

(.) Pause.

« :: » Allongement.

« - » troncation.

« ` » Elision non standard.

Production vocale

<((DESCRIPTION)) TRANSCRIPTION> production vocale.

Les productions vocales non lexicalisées sont notées selon leur transcription courante, par exemple « euh ».

Prosodie

« / » Monté intonative.

Commentaire

((Commentaire))

Tableau de conventions de transcription phonétique berbère-français

Valeur en API	Notation francisée
a	a
i	i
u	ou
e	é
w	w
b	b
m	m
n	n
l	l
k	k, c, q
q	k, c, q
r	r
ɣ	gh, rh, r', r
x	kh
ç	k fricative
h	h
ħ	h
d	d
ð	dh, d
t	t
θ	th
ɟ	t emphatique
ts	ts, tz
s	s, ç
ʂ	s emphatique
ʃ	ch
tʃ	tch
ʒ	j
g	g
dʒ	dj
j	y
ɛ	è
z	z
dz	dz
ʒ	aa

Conversation n°1

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

Bureau du directeur d'acconage, bloc d'acconage, E.P.B.

1.2. L'objectif

Conférence de Répartition des Moyens sur les navires (C.R.M) : dans ce cas, répartition des grues.

1.3. Les participants

1. le directeur d'acconage, 32 ans, sexe masculin (désigné dans la transcription par l'identifiant **LUN**).
2. le représentant de la manutention et d'acconage pendant la C.R.M., 45 ans, sexe masculin (désigné dans transcription par l'identifiant (**ROG**), il est en position basse par rapport à celle du directeur.
 - Donc, ici les deux participants ont une relation professionnelle hiérarchisée.

2. Transcription

- 1 LUN bon (.) on commence par euh : arctic star³⁷⁰ (.) il apporte quoi/
2 ROG **jwid**³⁷¹ la tôle (.) **jwid** les caisses (.) **jwid** euh :::
[euh
3 LUN [les cont`neurs/=
4 ROG =**ih wahið**³⁷² les conteneurs
5 LUN **asnreserve**³⁷³ la première grue /
6 ROG **ih ih**³⁷⁴
7 LUN i`termine quand/
8 ROG **aðifek laʒfa**³⁷⁵
9 LUN et le mécit capitaine³⁷⁶/

³⁷⁰ Nom d'un navire.

³⁷¹ Il apporte.

³⁷² Oui avec.

³⁷³ On va lui réserver.

³⁷⁴ Oui, oui.

³⁷⁵ Il termine le soir.

- 10 ROG le mécit capitaine **jwid**³⁷⁷ quatorze conteneurs
deux(inaud.) (.) le travail de trois jours
- 11 LUN il aura la deuxième grue
- 12 ROG **ih**³⁷⁸
- 13 LUN donc la grue on peut la récupérer après le
(inaud.) du travail
- 14 ROG **ih**
- 15 LUN min`nant on va discuter <((en mettant son doigt
sur son cahier pour désigner les grues)) **afwaji**³⁷⁹> la
troisième et la quatrième grue
- 16 ROG **iwasa nay iwazka**/³⁸⁰
- 17 LUN pour demain
- 18 ROG **azka jwεθ atsili g**³⁸¹ soja³⁸² (.) **jwεθ g**³⁸³ djbel
arfaa³⁸⁴
- 19 LUN ya d'autres navires pour d`main/
- 20 ROG **jla**³⁸⁵ mosa³⁸⁶ **majla ö**³⁸⁷ les grues (.) la grue **n**³⁸⁸
soja **nzmar atsnfek i**³⁸⁹ mosa **atsidnrekypere**³⁹⁰ l'après
midi
- 21 LUN au pire des cas treize heures treize heures et
demie (.) puisque soja arrive à quatorze heures
- 22 ROG d'accord
(COM : LUN regarde dans son registre)
- 23 ROG **tsuy uçdnyara blik azka θamdiθ ađixas wgrutje**³⁹¹

³⁷⁶ Nom d'un navire.

³⁷⁷ Il apporte.

³⁷⁸ Oui.

³⁷⁹ Sur ça.

³⁸⁰ Pour aujourd'hui ou pour demain ?

³⁸¹ Demain l'une serait à.

³⁸² Nom d'un navire.

³⁸³ L'autre à.

³⁸⁴ Nom d'un navire.

³⁸⁵ Il y a.

³⁸⁶ Nom d'un navire.

³⁸⁷ Concernant.

³⁸⁸ De.

³⁸⁹ On peut la mettre à.

³⁹⁰ On la récupère.

³⁹¹ J'ai oublié de te dire qu'il nous manquera un grutier demain après midi.

- 24 LUN **açdiniy**³⁹² (.) tu appelles Idress³⁹³ (.) on se voit
öaji³⁹⁴ (.) l'après midi à quatorze heures (.) je lui
proposerai de conduire la quatrième grue
- 25 ROG d'accord

³⁹² Je vais te dire.

³⁹³ Nom d'un grutier.

³⁹⁴ Ici.

Conversation n°2

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

La salle de réunion, bloc de la Direction de Management de la Qualité et de l'Environnement, l'E.P.B.

1.2. L'objectif

Identification des risques : discuter les différents problèmes qui se posent sur le terrain (engins abîmés, manque de propreté...), les dangers et les risques qui en découlent.

1.3. Les participants

1. Ingénieur en Bureau Méthode, 27 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : NAB.

2. Chargé d'études (licence en droit maritime), 26 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : SAL.

3. Ingénieur en Environnement, 30 ans, sexe féminin, désignée par l'identifiant : HOR.

4. Ingénieur en Environnement et représentante de la réunion, 28 ans, sexe féminin, désignée par l'identifiant : ZIN.

5. Chef grutier, 47 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : ALI.

- Donc, ici les participants : NAB, SAL, HOR et ZIN ont entre eux une relation professionnelle horizontale et une relation professionnelle verticale avec le participant ALI.

2. Transcription

- 1 NAB alors dorénavant (.) pour-pour remédier à ça (.)
il faut toujours la :: la position de la grue(.) pour
accéder à la salle des machines (.) il faut qu'elle soit
à côté des- des ::: [des escaliers
- 2 ALI < ((avec une voix forte)) [je suis pas d'accord
avec toi]>=

- 3 NAB =< ((avec une voix forte)) iwafu³⁹⁵/
- 4 ALI < ((avec une voix forte)) je suis pas d'accord (.)
ça dépend la position nskalje n³⁹⁶ la grue\
5 NAB anʃθaji içdqaray nki (.) çtʃi θqartejid akaji³⁹⁷
c'est automatique ikel³⁹⁸ bon=
6 ALI =ih aruh³⁹⁹
- 7 NAB donc (.) la meilleure position (.) la meilleure
position (.) c'est que ::: vous allez orienter la grue
(.) d'une façon que la salle des machines soit à côté
des escaliers(.) pour éviter euh :: tout glissement[
- 8 ALI [zriy
(.) maçna aluken snεθ⁴⁰⁰ les grues ađgarint g⁴⁰¹ le même
poste (.) unzmirara anxöm ðafu idqart akaji⁴⁰²
- 9 NAB ih⁴⁰³
- 10 ALI et la pelle (.) et la position de pelle (.) amç/⁴⁰⁴
- 11 NAB θzmr⁴⁰⁵ toujours atsdeplasit ʃwija⁴⁰⁶ la grue=
12 ALI =uθzmirtara (.) ulaʃ⁴⁰⁷ la place ðaji⁴⁰⁸ (.)
unsçara⁴⁰⁹ les moyens (.) je suis désolé (.) même si
ölhada lçali idqart akaðaji (.) amaçna⁴¹⁰
- 13 NAB vous êtes d'accord/
- 14 ALI mais- mais les moyens insça nkni ðaji⁴¹¹
(.)unzmirara anxöm ðafu idqart akaji⁴¹² non (.) aʃhal

³⁹⁵ Pourquoi ?

³⁹⁶ Des escaliers de.

³⁹⁷ C'est ce que je te dis, et tu me dis que c'est comme ça.

³⁹⁸ Et tout.

³⁹⁹ Oui vas y.

⁴⁰⁰ Je sais, mais si deux.

⁴⁰¹ Garent au.

⁴⁰² On ne peut pas faire ce que tu es en train de dire.

⁴⁰³ Oui.

⁴⁰⁴ Comment ?

⁴⁰⁵ Tu peux.

⁴⁰⁶ Déplacer un peu.

⁴⁰⁷ Tu ne peux pas, il n'y a pas.

⁴⁰⁸ Ici.

⁴⁰⁹ On n'a pas.

⁴¹⁰ Ce que tu dis est une bonne idée, mais.

⁴¹¹ Que nous avons ici.

⁴¹² On ne peut pas faire ce que tu dis.

- insça nkni ðaji**⁴¹³ les postes/ **nsça jiwn ken**⁴¹⁴ (.) le poste de branchement d'alimentation d'grues (.) alors **adnawi snεθ**⁴¹⁵ les lihebers **arðina**⁴¹⁶(.) **ulaʃ**⁴¹⁷ la place
- 15 NAB donc pour la position des grues c'est bon (.) en c`qui concerne l`systeme de PC (.) par exemple pour les ordinateurs d`bord pour les grues (.) là on touche pas (.) car ça touche directement au systeme d`securite (.) tout c`qui touche au systeme de securite des engins on touche pas (.) on a pas l`droit (.) par exemple euh :: dernier`ment (.) il y a un probleme ::: des fichiers ::: électroniques en rapport avec la grue jaune (.) celle qui est mobilisee :: on peut interv`nir (.) mais on a pas pris l`risque (.) parc`q c'est des fichiers- c'est des fichiers avec niveau d`sûreté sept
- 16 ALI **maçna**⁴¹⁸ la grue jaune **θsça**⁴¹⁹ un manque
- 17 NAB **nhdar**⁴²⁰ du domaine securitaire
- 18 ALI **ih**⁴²¹ le domaine securitaire **jsça**⁴²² un manque **ðayn**⁴²³(.) le probleme de la grue c'est le calage (.) le systeme de calage **jfsö ikl**(.) **nçθvawnd baʃ aknsaçlm** (.)**θçalmt nay xati**⁴²⁴
- 19 NAB **sligid**⁴²⁵ (.) pour le systeme de calage (.) il y a un capteur qui est effectue (.) mais ça ne pose pas de problemes au niveau du calage
- 20 ALI c'est grave/
- 21 NAB excusez moi
- 22 ALI **ih**⁴²⁶

⁴¹³ Comme bien nous avons ici.

⁴¹⁴ Nous avons un seul.

⁴¹⁵ On va ramener deux.

⁴¹⁶ Là bas.

⁴¹⁷ Il n'y a pas.

⁴¹⁸ Mais.

⁴¹⁹ A

⁴²⁰ On parle.

⁴²¹ Oui.

⁴²² A.

⁴²³ Aussi.

⁴²⁴ Est complètement détérioré, on vous a mis au courant par écrit, vous le savez ou non ?

⁴²⁵ Ecoutez moi.

- 23 NAB les vérins de calage (.) il suffit que le vérin se déclenche (.) **ðajɲ ʈfahmt**⁴²⁷
- 24 ALI **ih**⁴²⁸
- 25 NAB par exemple les vérins de calage (.) il y a quatre vérins de calage
- 26 ALI hm
- 27 NAB ils ont des chambres
- 28 ALI **ih**⁴²⁹
- 29 NAB dès que vous actionnez les vérins (.) les chambres seront remplies d'huile
- 30 ALI hm
- 31 NAB l'huile hydraulique (.) donc il y a pas de fuites (.) vous n'aurez pas de problèmes
- 32 ALI non monsieur (.) **a**⁴³⁰ problème **aθɛn g**⁴³¹ la boussole
- 33 NAB la boussole **niyaçd**⁴³² (.) est un captateur au niveau du pivot (.) au dessous [
- 34 ALI [excuse moi (.) il n'est pas réglé
- 35 NAB c'est pas l`réglage=
- 36 ALI =**ala ð**⁴³³ le réglage
- 37 NAB la dernière fois (.) quand la grue est tombée en panne au niveau du pivot [
- 38 ALI [non monsieur (.) ils sont incapables de se régler (.) **ujarna ajagi idniyaka asaji gθ3maçθ aji aθsymiy** (.) **ujarnakid azka aθidpruviy ðayɲ** (.) **θzrit amək arajaregle wajini/ θazrit amək arajaregle/ aðjaregle s**⁴³⁴ le-le-le (inaud)

⁴²⁶ Oui.

⁴²⁷ C'est bon, tu as compris ?

⁴²⁸ Oui.

⁴²⁹ Oui.

⁴³⁰ Le.

⁴³¹ Est au niveau.

⁴³² Je t'ai dit.

⁴³³ Si c'est.

⁴³⁴ Et j'assume ce que je dis aujourd'hui dans ce groupe, et je vais le prouver aussi. Tu sais comment celui-ci se règle ? Tu sais comment il se règle ? Ceci se règle avec.

- 39 NAB Qu'est c`que j`t'ai dit tout à l'heure/ il y a des choses (.) on peut pas bricoler là-dessus (.) il y a des choses très sensibles (.) il faut pas toucher
- 40 ALI la grue (.) **ma uθsζitara**⁴³⁵ la boussole (.) **uθzmirtara atsζalt akaji**⁴³⁶
- 41 NAB **ih fahmay**⁴³⁷ (.) mais il y a des choses (.) on peut pas intervenir (.) ça touche directement à la sécurité (.) quand le PC est tombé en panne (.) on peut le réparer (.) **θnwitas blik uzmirγara aθreparey**/⁴³⁸ je peux (.) deux jours :: je lui ai déjà mis un mode opératoire (.) personne **θaji**⁴³⁹ à l'EPB n'a pas fait un mode opératoire pour les quatre fichiers d`grues
- 42 ALI **ih ih**⁴⁴⁰
- 43 NAB mais je touche pas (.) parc`que ça touche à la sécurité d`la grue complète
- 44 ALI je suis d'accord avec toi [
- 45 NAB [par exemple si j'insère ces fichiers (.) il y aurait un virus (.) peut être qu'on pourrait pas détecter (.) il y a des virus qu'on peut pas détecter (.) **θsañ nay xati**⁴⁴¹/ la grue deviendrait :: elle va causer des problèmes (.) elle peut marcher toute seule (.) c'est des grues qui peuvent marcher toutes seules
- 46 ALI qu'est ce que ça coûte pour vous/
- 47 NAB oui
- 48 ALI pour un quart d'heure **nay**⁴⁴² vingt minutes (.) monsieur x **adjas**⁴⁴³ (.) un quart d'heure (.) la grue

⁴³⁵ Si tu n'as pas.

⁴³⁶ Tu ne peux pas faire ceci.

⁴³⁷ Oui je comprends.

⁴³⁸ Tu crois que je ne peux pas le réparer ?

⁴³⁹ Ici.

⁴⁴⁰ Oui, oui.

⁴⁴¹ C'est vrai ou pas ?

⁴⁴² Ou bien.

⁴⁴³ Vient.

- ađjuyal aknigla**⁴⁴⁴ son état normal (.) le plus normalement du monde
- 49 NAB ce que j'ai dit [
- 50 ALI [**Əzrit bli**⁴⁴⁵ la grue n'est pas stabilisée à cent pour cent (.) elle peut (inaud.) (.) **ŷwiken ŷwiken**⁴⁴⁶ (.) le système de sécurité **jdeklonche**⁴⁴⁷ (.) **axatar**⁴⁴⁸ les grues **ugstabilizenara akn iglaq** (inaud)⁴⁴⁹
- 51 NAB bien sûr (.) bon ce problème va être réglé (.) **mažna**⁴⁵⁰ il faut pas autoriser quelqu'un à les toucher (.) pourquoi/ parc`que d`préférence qu'elles restent comme ça (.) que d'entrer dans d'autres problèmes [
- 52 ALI [avec
- 53 NAB parc`qu'il y a des priorités (.) il faut pas intervenir **kanakaji**⁴⁵¹
- 54 ALI **majla đajn jažnan**⁴⁵² l'éclairage (.) manque d'éclairage à soixante quinze pour cent des grues
- 55 NAB on va faire les diagnostics :: [
- 56 ALI [il faut une caméra **zđaxl n**⁴⁵³::: **đaŷu iydiwi**⁴⁵⁴ monsieur x / **jwijayd**⁴⁵⁵ une télévision noir et blanc⁴⁵⁶ (.) noir et blanc (.) **len**⁴⁵⁷ des bateaux **iditsawen**⁴⁵⁸ vingt à trente mille tonnes (.) **a**⁴⁵⁹ grutier **ugtswalijara** (.) **ugtswalijara**⁴⁶⁰

⁴⁴⁴ Revient à son état.

⁴⁴⁵ Tu sais que.

⁴⁴⁶ Heureusement, heureusement.

⁴⁴⁷ Se déclenche.

⁴⁴⁸ Parce que.

⁴⁴⁹ Qui ne sont pas bien stabilisées (inaudible).

⁴⁵⁰ Mais.

⁴⁵¹ Comme ça.

⁴⁵² Concernant.

⁴⁵³ A l'intérieur de.

⁴⁵⁴ Mais qu'est ce qu'il nous a ramené ?

⁴⁵⁵ Il nous a ramené.

⁴⁵⁶ Il nous a ramené une télévision noir et blanc.

⁴⁵⁷ Il y a.

⁴⁵⁸ Qui ramènent.

⁴⁵⁹ Le.

⁴⁶⁰ Ne voit pas, ne voit pas.

- 57 NAB pour l'écran ça y est (.) on a réglé ce problème
(.) il reste seulement l`problème des fiches (.)
parc`qu'elles-elles-elles ne sont : pas adaptables euh
dès qu'elles arrivent : [
58 ALI [et l`problème au niveau de
(inaud.)(.) c'est réglé/
59 NAB toujours il y a : bon (.) au niveau des aprons (.)
il vont ramener le motravictrin et :: [
60 ALI [aθah⁴⁶¹
l`problème (.) aθah l`problème adnuɣɛl⁴⁶² toujours arwajn
idna sldi lindi⁴⁶³ (.) l`crochet unzmirara aθidnsatar
arlqaʒa⁴⁶⁴ (.) parc`que majwtd⁴⁶⁵ l`crochet arlqaʒa
(inaud.)⁴⁶⁶
61 NAB c'est ça
62 ALI ɣ⁴⁶⁷ les camions ar⁴⁶⁸ (.) la sécurité [
63 NAB [c'est-à-
dire main`ant c'est au niveau des aprons (.) quand on
ramène les motravictrins (.) on les installe et puis ça
y est (.) à propos de la visualisation vidéo (.) il y a
un écran TFC qui est : un écran plat dernière génération
qui va être installé ðina⁴⁶⁹ (.) il y a ken⁴⁷⁰ un problème
des fiches (.) parc`qu'elles ne sont pas adaptables (.)
on les ramène et on les place (.) majla ðajn jaʒnen⁴⁷¹
les capteurs (.) elles sont au niveau du pivot (.) là-
dessus (.) c'est une boîte θamzjent⁴⁷² (.) elle est
détériorée (.) mais s'ils font du bricolage (.)
j'accepte pas (.) le bricolage [

⁴⁶¹ Voilà.

⁴⁶² On revient.

⁴⁶³ A ce qu'on a dit l'année passée.

⁴⁶⁴ On ne peut pas le faire descendre par terre.

⁴⁶⁵ S'il arrive.

⁴⁶⁶ Par terre (inaudible).

⁴⁶⁷ Des.

⁴⁶⁸ Au.

⁴⁶⁹ Là-bas.

⁴⁷⁰ Seulement.

⁴⁷¹ Concernant.

⁴⁷² Petite.

- 64 ALI [je suis d'accord avec toi (.) **amažna ačd qaray blik**⁴⁷³ ça fait **xmsfhur**⁴⁷⁴ (.) **jla**⁴⁷⁵ toujours l`problème **aji**⁴⁷⁶ (.) **udnhdrara af xxx nay af xxx nay afigaönitn**⁴⁷⁷ (.) parc`que **wiðaçni**⁴⁷⁸ sont des vieux **g**⁴⁷⁹ le domaine [
- 65 NAB [oui
- 66 ALI **zran öařu iöłqima n**⁴⁸⁰ la grue (.) mais les nouveaux **θiklt içden**⁴⁸¹ la grue a travaillé **saça önafıs g**⁴⁸² l`poste huit (.) **saça önafıs nařa il**⁴⁸³ calage (.) **axatar**⁴⁸⁴ c'est un nouveau grutier (.) **ujıřiwara**⁴⁸⁵ la compétence **akyθ ö**⁴⁸⁶ l`expérience **ujıınara**⁴⁸⁷ la position **n**⁴⁸⁸ l`calage l'avant **wahiö**⁴⁸⁹ l'arrière **wahiö** [
- 67 NAB [de toutes façons j'ai reęu un bon pour le calage (.) j'ai envoy  une  quipe pour s'en charger
- 68 ALI **mafi kifkif**⁴⁹⁰ (.) le bon **n**⁴⁹¹ l`calage **wahiö**⁴⁹² les bons **nitn**⁴⁹³
- 69 NAB **řlmay**⁴⁹⁴ (.) aujourd'hui on m'a chang  un bon (.) alors c'est une occasion pour intervenir **öina**⁴⁹⁵ (.) mais pour faire du bricolage au niveau du capteur **nki**

⁴⁷³ Mais je te dis que.

⁴⁷⁴ Cinq mois.

⁴⁷⁵ Il y a.

⁴⁷⁶ Ce (probl me).

⁴⁷⁷ On ne parle pas de monsieur xxx ou de monsieur xxx ou d'autres.

⁴⁷⁸ Ceux-ci.

⁴⁷⁹ Dans.

⁴⁸⁰ Ils connaissent l'importance de.

⁴⁸¹ La derni re fois.

⁴⁸² Pendant une heure et demie dans.

⁴⁸³ Une heure et demie, uniquement pour.

⁴⁸⁴ Parce que.

⁴⁸⁵ Il n'a pas.

⁴⁸⁶ Et.

⁴⁸⁷ Il ne conna t pas.

⁴⁸⁸ De.

⁴⁸⁹ Avec.

⁴⁹⁰ Ce n'est pas pareil.

⁴⁹¹ De.

⁴⁹² Avec.

⁴⁹³ D'autres (bons).

⁴⁹⁴ Je sais.

⁴⁹⁵ L -bas.

- utsqvalyara**⁴⁹⁶ jamais (.) parc`que ça touche directement la sécurité du système
- 70 ALI **e**⁴⁹⁷ le plus important c'est la sécurité humaine
đaji⁴⁹⁸
- 71 NAB bien sûr bien sûr
- 72 ZIN donc c'est un problème [
- 73 NAB [c'est un problème : un problème technique [
- 74 ZIN [technique qui va être [
- 75 NAB [qui va être réglé (.) c'est-à-dire le problème c'est au (inaud.)
- 76 HOR la solution c'est d'activer l'approvisionnement (.) quelque-quelque part on travaille avec c`qu'on a (.) parc`que il y a : un problème d'approvisionnement en parallèle (.) [
- 77 ZIN [il y a un manque
- 78 HOR voilà (.) il faut : il faut être plus : rigoureux (.) il faut être plus euh attentif il faut être [
- 79 ZIN [c'est donc la planification des [
- 80 HOR [voilà [
- 81 ZIN [surtout pour les- [les :: les ::
- 82 HOR [il vaut mieux les mentionner
- 83 ZIN les grands (inaud.) [(inaud.)
- 84 NAB [qui touche-qui touche la sécurité et tout ça (.) oui en deux mille sept euh : ça sera euh on va-on va régler l : tous les problèmes euh qui se trouvent au niveau de :: des chariots élévateurs et des grues (.) pas de problèmes là-dessus (.) parc`qu'on a fait une très bonne préconisation avec une

⁴⁹⁶ Moi je n'accepterai.

⁴⁹⁷ Et.

⁴⁹⁸ Ici.

très bonne planification (.) tous les systèmes sont
revus (.) et on va les refaire tous (.) les
préconisations (.) c'est des pièces (.) c'est des pièces
qui seront toujours : en stock euh [elle fait
85 HOR [un stock minimal
dans chaque pièce
86 NAB c'est ça (.) elle sont pas destinées à la
consommation directe (.) bon pour euh :: la station
gasoil (.) c'est pas sa place parc`que : on risque
d'avoir :: des étincelles ou des [
87 SAL [l'année dernière
même j'ai failli :: assister à un accident grave/[
88 NAB [oui
89 SAL c'était le (inaud.) qui faisait marche arrière
90 NAB oui
91 SAL Imagine (.) il aurait pu provoquer une explosion
92 NAB bien sûr
93 SAL et c'est tout (inaud.) qui va partir en fumée
94 NAB oui oui
95 SAL en plus c'était en plein mois de-mois de juillet
96 NAB les engins à côté/
97 SAL les engins à côté
98 NAB oui
99 SAL donc il faut déplacer la station gasoil
100 ((COM: fin de la cassette 1))

Conversation n°3

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

La salle de réunion, bloc de la Direction de Management de la Qualité et de l'Environnement, l'E.P.B.

1.2. L'objectif

Identification des risques : discuter les différents problèmes qui se posent sur le terrain (engins abîmés, manque de propreté,...), les dangers et les risques qui en déroulent.

1.3. Les participants

1. Ingénieur en Bureau Méthode, 29 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : FAB.

2. Chef pointeur, 41 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : AZI.

- Donc, ici le participant FAB a une relation professionnelle verticale avec le participant AZI.

2. Transcription

- 1 FAB le risque c'est quand il s'agit de négligence[
2 AZI [le
non respect des consignes (.) parc`que surtout **g**⁴⁹⁹ la la
soudure **ikl**⁵⁰⁰ (.) quand il y a non respect des consignes
(.) automatiquement il y a-il y a [
3 FAB [de toutes façons (.)
main`nant on a deux éléments (.) il y a un élément qui
travaille dans le shift soir (.) quand ils interviennent
il y a personne qui entre là-bas euh [
4 AZI [si
si je euh :::]

⁴⁹⁹ Au niveau de.

⁵⁰⁰ Et tout.

- 5 FAB [c'est-à-dire s'il y a s'il y a par
exemple des étrangers qui entrent [
- 6 AZI [excusez moi
- 7 FAB oui
- 8 AZI **ðaji ð**⁵⁰¹ l'expérience [
- 9 FAB [bien sûr
- 10 AZI **iydisçanajn ançθaji ikl**⁵⁰² (.) **nki ð**⁵⁰³ l`collègue
inu⁵⁰⁴ par exemple (.) on se voit pas
- 11 FAB oui
- 12 AZI ça arrive ça arrive **untsmzarara ikl**⁵⁰⁵ (.) **nki**
çtʃmay⁵⁰⁶ à midi (.) **adawtaɣ waðçʃmay**⁵⁰⁷ directement **ar**⁵⁰⁸
la direction (.) **untsmzarara ikl** (.) **bɛʃ ijidifk**⁵⁰⁹ les
consignes (.) **ujidtsaknara**⁵¹⁰ les consignes (.) **umbaçd**
nsawalasnd ɣ⁵¹¹ la direction (.) mais **uditsalara** (.)
umbaçd aftnaʃunas malmi igfay (.) **uditsalara**⁵¹² (.) donc
nki aðfɣay⁵¹³ directement (.) donc ça arrive ça arrive
- 13 FAB oui
- 14 AZI **untsmzarara ikl**⁵¹⁴

⁵⁰¹ Ici c'est.

⁵⁰² Qui nous montre tout ça et tout.

⁵⁰³ Moi et.

⁵⁰⁴ Mon (collègue).

⁵⁰⁵ On ne se voit pas du tout.

⁵⁰⁶ Moi j'entre.

⁵⁰⁷ J'arrive et j'entre.

⁵⁰⁸ A.

⁵⁰⁹ On ne se voit pas pour qu'il me donne.

⁵¹⁰ On ne me donne pas.

⁵¹¹ Après on l'appelle de.

⁵¹² Il ne monte pas. A midi et demi, quand il sort, il ne monte pas aussi.

⁵¹³ Moi je sors.

⁵¹⁴ On ne se voit pas du tout.

Conversation n°4

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

La salle de réunion, bloc de la Direction de Management de la Qualité et de l'Environnement, l'E.P.B.

1.2. L'objectif

Identification des risques : discuter les différents problèmes qui se posent sur le terrain (engins abîmés, manque de propreté,...), les dangers et les risques qui en déroulent.

1.3. Les participants

1. Ingénieur en Bureau Méthode, 29 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : FAB.

2. chargé d'études (licence en droit maritime), 26 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : SAL.

3. Ingénieur en Environnement, 31 ans, sexe féminin, désignée par l'identifiant : ALG.

4. Ingénieur en Environnement et représentante de la réunion, 28 ans, sexe féminin, désignée par l'identifiant : ZIN.

5. Chef pointeur, 41 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : AZI.

- Donc, ici les participants : FAB, SAL, ALG et ZIN ont entre eux une relation professionnelle horizontale et une relation professionnelle et verticale avec le participant AZI.

2. Transcription

1 FAB donc (.) on va se réunir et on va remédier à ça (.) main`nant on passe aux infrastructures ::: c'est là où il y a le grand problème (.) dégradation des terres pleines et apparition ::: des bouts de ferrailles [

- 2 ALG [non
::: éclatement de béton avec apparition de ::: de
ferrailles apparentes=
- 3 ZIN c'est du béton/
- 4 ALG [c'est du béton
- 5 FAB [c'est du béton oui (.) du béton armé
- 6 ALG c'est dû au :: à la [
7 FAB [à la réaction chimique des
huiles avec la qualité du ciment employé
- 8 ALG en plus de ça par rapport [
9 ZIN [donc apparition de
apparition de [
10 ALG [de ferrailles apparentes
- 11 FAB oui c'est ça (.) donc il y a sous démantèlement du
réseau (.) d'assainissement (.) il est sous démentiellé
(.) parc`qu'il y a le ::: l'débordement ceci est
l'recullement de ::: [
12 ALG [du réseau
- 13 FAB du réseau ::: alors il a crée ::: [
14 ALG [la dernière
fois
- 15 FAB un milieu favorable pour les germes et les
bactéries
- 16 ALG c'est exactement (.) la dernière fois je leur ai
dit (.) prochainement vous allez avoir des crapauds
[<((en riant)) alors on m'a dit qu'ils ont enlevé deux
(.) on m'a dit en plus des gros (.) moi je l'ai dit
comme ça>
- 17 FAB il faut revoir donc-il faut revoir euh ::: bon (.)
dans les solutions il faut revoir l :: l'emplacement des
avaloirs (.) parc`qu'actuellement ils les ont emplacés
au milieu d :: de la route (.) donc quand les engins
quand les engins arrivent à la à la (inaud.) de
maintenance (.) il y a toute euh :: une (inaud.) qui

est ::t'appuyé sur :: les avaloirs (.) àlors il y a
emplacement de[
18 ALG [oui
19 FAB de tout ce qui est tordu
20 SAL même la clôture est étroite (.) par rapport aux
engins [
21 FAB [oui oui la clôture est très [étroite
22 SAL [la clôture est
très étroite
23 ZIN où ça=
24 SAL =au niveau-au niveau de la maintenance[
25 ZIN [oui
26 SAL la clé
27 ZIN la clé/
28 SAL la clé
29 FAB oui
30 ZIN la clé vers **laxer**⁵¹⁵
31 SAL la clé vers-vers la maintenance
32 FAB [vers la maintenance
33 ALG [vers la maintenance
34 HOR du côté du poste quinze (.) c'est ça
35 FAB oui oui c'est un hangar
36 ALG et le problème des pigeons/
37 FAB non les pigeons c'est après (.) on doit d'abord
euh : liquider les problèmes de la station gasoil
38 SAL j'ai remarqué une chose [
39 FAB [oui
40 SAL à l'intérieur (.) à un moment donné (.) j'ai vu
des engins là-bas (.) on dirait c'est un stationnement
(.) des engins euh [
41 FAB [ah oui/ [
42 AZI [**ar**⁵¹⁶ l'cim`tière **ni**⁵¹⁷

⁵¹⁵ L'autre (en arabe).

⁵¹⁶ Au.

- 43 FAB oui au cimeti re
- 44 AZI **g ziç ilen  ayi**⁵¹⁸
- 45 FAB on n'a pas l'choix parc`que [
- 46 SAL [c'est des
v hicules (inaud.) des v hicules euh [
- 47 FAB [oui parc`que
c'est-c'est des chariots :::ces des chariots qui sont
(inaud.)
- 48 SAL il y a pas que  a
- 49 FAB c'est s ur
- 50 SAL l'an pass  (.) bon avant que je sois ici euh :::
au niveau de la manutention euh ::: il y a eu des gens
qui ont  t  agress s (.) donc (.) avec des armes
blanches (.) c'est vrai c'est pour-non c'est vrai c'est
pour  a qu'ils vont cr er cette euh ::: [
- 51 AZI [il y a que la
discipline qui rem die aux agressions (.) **d3i **
akjagrese⁵¹⁹ (.) **wa**⁵²⁰ tu poses plainte (.) ** lhvs**⁵²¹ qui va
s'occuper de  a
- 52 SAL c'est pas une aggression c'est- -dire une
agression physique (.) c'est une aggression avec euh :::
un coup de poignard
- 53 AZI **ih ih**⁵²² (.) **nkni**⁵²³ par exemple (.) chef
d'embauche **jtssirkyle**⁵²⁴ tout le temps **g**⁵²⁵ l'embauche (.)
jtsqadaray ikl⁵²⁶ (.) **n t m**⁵²⁷   cinq heures du matin **ar**⁵²⁸

⁵¹⁷ Ce (cimet re).

⁵¹⁸ Ils sont l  depuis longtemps.

⁵¹⁹ Laisse le t'agresser.

⁵²⁰ Et.

⁵²¹ C'est la prison.

⁵²² Oui, oui.

⁵²³ Nous.

⁵²⁴ Il circule.

⁵²⁵ A.

⁵²⁶ Il nous respecte tous.

⁵²⁷ On entre.

⁵²⁸ Au.

- centre d'embauche (.) **maradiçfm afsta õntsa iditsasn aydjini çalxir**⁵²⁹ (.) donc c'est le respect d'abord
- 54 SAL désolé même le chef d'embauche a été déjà agressé à coup de couteau **hna mça**⁵³⁰ la gare (.) il a été poignardé (.) il a été poignardé (.) donc c'est pas la question du respect
- 55 AZI **g**⁵³¹ soixante deux **alami õayn**⁵³² (.) **g**⁵³³ soixante deux **mi õruh fransa alami**⁵³⁴ (.) quatre vingt :: quatorze [
- 56 SAL [oui
- 57 AZI on traitait vraiment dérisoirement les mises à quai (.) mais ::: à quatre vingt quatorze **wahiõ**⁵³⁵ (inaud.)il y a eu un changement **awaçu**⁵³⁶/on voulait être vraiment [
- 58 SAL [réglementer [
- 59 AZI [réglementer le conteneur de trafic de (inaud.) (.) **g**⁵³⁷ l`moment **ayi**⁵³⁸-**g** l`moment **ayi ulaç**⁵³⁹ les spécialistes d'exploitation d`conteneurs [
- 60 SAL [oui oui
- 61 AZI donc il fallait (inaud.) (.) au départ **xmyasn**⁵⁴⁰ un obstacle **g**⁵⁴¹ la direction [
- 62 SAL [pourquoi/
- 63 AZI **niyasn**⁵⁴² (.) on peut pas traiter l`cont`neur (.) sans la coordination **wahiõ**⁵⁴³ la douane (.) si la douane l`empêche (.) **uõzmirtara asõçalt**⁵⁴⁴

⁵²⁹ Quand il entre à six heures, c'est lui qui vient nous dire bonjour.

⁵³⁰ Ici à (en arabe).

⁵³¹ Depuis.

⁵³² Jusqu'à.

⁵³³ Depuis.

⁵³⁴ Quand le colonisateur est parti jusqu'à.

⁵³⁵ Avec.

⁵³⁶ Pourquoi.

⁵³⁷ En.

⁵³⁸ Ce (moment).

⁵³⁹ Il n'y a pas.

⁵⁴⁰ Je leur ai fait.

⁵⁴¹ Au niveau de.

⁵⁴² Je leur ai dit.

⁵⁴³ Avec.

⁵⁴⁴ Tu ne peux pas lui faire.

- 64 SAL oui
- 65 AZI **umbaζd anaxðem**⁵⁴⁵ les mises à quai **e**⁵⁴⁶
l`cont`neur (.) **mafi kifkif wahið**⁵⁴⁷ les cont`neurs **ns1ζa
nitn**⁵⁴⁸ (.) qui l`exploite en Algérie/ personne
généralement personne (.) **θiklt g sges g rvζsnin** (.)
atsaft⁵⁴⁹ un exploitateur **ifagaζ**⁵⁵⁰ une lettre de mise à
quai **jiwθ g rvζsnin**⁵⁵¹ (.) mais **g**⁵⁵² l`conteneur (.)
kuljum⁵⁵³
- 66 SAL vous voulez dire l`emballage/
- 67 AZI **ih**⁵⁵⁴ l`emballage **ni**⁵⁵⁵ (.) il est exploité
kuljum⁵⁵⁶
- 68 SAL oui oui
- 69 AZI la douane **θsζa**⁵⁵⁷ cinquante à soixante demandes
de mise à quai **g**⁵⁵⁸ l`bureau
- 70 SAL oui
- 71 AZI donc l`changement **ni**⁵⁵⁹ il faut le-il faut le
faire
- 72 SAL bien sûr
- 73 AZI **niyasn θura unsζara**⁵⁶⁰ les structures (.) c`est
l`directeur en personne **wahið**⁵⁶¹ chef département qui
doivent gérer ça (.) **atsdepozit**⁵⁶² la demande et il va la
signer
- 74 SAL l`directeur/

⁵⁴⁵ Après nous faisons.

⁵⁴⁶ Pour.

⁵⁴⁷ Ce n`est pas la même chose avec.

⁵⁴⁸ D`autres marchandises.

⁵⁴⁹ Une fois par an ou par quatre ans, tu trouves

⁵⁵⁰ Envoie.

⁵⁵¹ Une lettre par quatre ans.

⁵⁵² Au niveau du.

⁵⁵³ Chaque jour.

⁵⁵⁴ Oui.

⁵⁵⁵ Cet (emballage).

⁵⁵⁶ Chaque jour.

⁵⁵⁷ A.

⁵⁵⁸ Dans.

⁵⁵⁹ Ce (changement).

⁵⁶⁰ Je leur ai dit qu`on n`a pas.

⁵⁶¹ Avec.

⁵⁶² Tu déposes.

- 75 AZI l'directeur **nay**⁵⁶³ l'chef département (.) si on a un emplacement (.) ça passe si non **anhvs**⁵⁶⁴ (.) **nkni**⁵⁶⁵ les chiffres d'espace sont calculés parce que l-l'conteneur **jsza**⁵⁶⁶ une seule passe [
- 76 SAL [oui
- 77 AZI donc on calcule sur trois ou sur quatre (.) **umbazd**⁵⁶⁷ l'espace **ni**⁵⁶⁸ on le jette [
- 78 SAL [oui
- 79 AZI **umbazd ntsa adisiji alami o**⁵⁶⁹ trente (.) trente deux trente trois (.)/ **g**⁵⁷⁰ la douane **nanijid awafu awafu idpropozit**⁵⁷¹ l'changement **aji**⁵⁷² (.) **aw amç akaji** (.) **niyasn oçlmam bli nts3ere jiwø**⁵⁷³ la mise à quai **g rvçsnin** (.) **aθura kuljum nts3ere xmsin stsin**⁵⁷⁴
- 80 SAL oui oui c'est vrai
- 81 AZI donc il faut réglementer **ðaji gmkanaji**⁵⁷⁵ il faut réglementer (.) **bεf qvln** (.) **aşhel** (.) **qriv stsşhour qriv stsşhour bεf qvln**⁵⁷⁶
- 82 SAL ça dépend des institutions/ ça dépend [
- 83 AZI [c'est normal c'est normal [
- 84 SAL [il faut les convaincre de (inaud.) de la chose/ [
- 85 AZI [**ih**⁵⁷⁷

⁵⁶³ Ou bien.

⁵⁶⁴ Nous nous arrêtons.

⁵⁶⁵ Nous.

⁵⁶⁶ Il a.

⁵⁶⁷ Après.

⁵⁶⁸ Cet (espace).

⁵⁶⁹ Après, il va essayer jusqu'à.

⁵⁷⁰ Au niveau de.

⁵⁷¹ Ils m'ont dit : pourquoi tu déposes.

⁵⁷² Ce (changement).

⁵⁷³ Je leur ai dit : est-ce que vous savez que avant on gérait une seule.

⁵⁷⁴ Par quatre ans mais maintenant on gère cinquante soixante par jour.

⁵⁷⁵ Ici à cette place.

⁵⁷⁶ Ils ont pris environ six mois pour l'accepter.

⁵⁷⁷ Oui.

86 SAL bon c'est vrai (.) la réaction (.) ils peuvent pas
à leur niveau de se tourner contre (.) mais tant
qu'ils ::: ils saisissent leur hiérarchie [
87 AZI [ih

Conversation n°5

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

La salle de réunion, bloc de la Direction de Management de la Qualité et de l'Environnement, l'E.P.B.

1.2. L'objectif

Identification des risques : discuter les différents problèmes qui se posent sur le terrain (engins abîmés, manque de propreté,...), les dangers et les risques qui en déroulent.

1.3. Les participants

1. Ingénieur en Bureau Méthode, 30 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : FAR.
2. Chef pointeur, 42 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : NAI.
 - Donc, ici le participant FAR a une relation professionnelle verticale avec le participant NAI.

2. Transcription

- 1 FAR c'est comme ça que ça fonctionne
2 NAI c'est comme ça que ça fonctionne [mais
3 FAR [il faut il faut
malmi araθili⁵⁷⁸ par exemple il y a un emplacement
constant (.) chaque matin **nay**⁵⁷⁹ chaque-chaque semaine
nay nay⁵⁸⁰ euh ::: [
4 NAI [mais [
5 FAR [c'est périodique
6 NAI je dirais pas périodique

⁵⁷⁸ Quand elle est là.

⁵⁷⁹ Ou bien.

⁵⁸⁰ Ou bien, ou bien.

- 7 FAR si si c'est périodique (.) **awafu**⁵⁸¹ il y a un lieu de concertation (.) normalement ça passe (.) c'est rapide on gagne du temps
- 8 NAI écoutez monsieur [
- 9 FAR [**awafu asaji hdayd anʃəaji**⁵⁸² (.) **ʒlmay**⁵⁸³ à peu près **amç isxdm**⁵⁸⁴
- 10 NAI que voulez vous dire/
- 11 FAR **nzmər ankselere**⁵⁸⁵ les choses (.) surtout **g**⁵⁸⁶ l'domaine **aji**⁵⁸⁷ **g** l'domaine **ajini igʒnən**⁵⁸⁸ euh [
- 12 NAI [la douane
- 13 FAR **mafı ken**⁵⁸⁹ la douane **maçna**⁵⁹⁰ même l'E.P.B.
- 14 NAI écoutez monsieur
- 15 FAR excusez moi
- 16 NAI oui
- 17 FAR **andəθ**⁵⁹¹ l' (inaud.) **wlaf**⁵⁹² ça n'existe pas (.) **ð**⁵⁹³ chef d'équipe **eg 3erın anʃəaji wlaʃ**⁵⁹⁴
- 18 NAI oui oui
- 19 FAR il y a des manques (.) **nay θla zjada**⁵⁹⁵ (.) je suis désolé de le dire
- 20 NAI ben oui
- 21 FAR **gasmi invəa** (.) **alami əsajini** (.) **nxdm s**⁵⁹⁶ l'mode opératoire (.) **wlaʃ**⁵⁹⁷ l' (inaud.)

⁵⁸¹ Pourquoi

⁵⁸² Pourquoi je dis tout ça aujourd'hui.

⁵⁸³ Je sais.

⁵⁸⁴ Comment ça se passe.

⁵⁸⁵ On peut accélérer.

⁵⁸⁶ Dans.

⁵⁸⁷ Ce (domaine).

⁵⁸⁸ Qui concerne.

⁵⁸⁹ Pas uniquement.

⁵⁹⁰ Mais.

⁵⁹¹ Où est.

⁵⁹² Il n'y a pas.

⁵⁹³ C'est.

⁵⁹⁴ Qui gère tout ça, il n'y a pas.

⁵⁹⁵ Des fois il y a de plus.

⁵⁹⁶ Depuis qu'on a commencé jusqu'aujourd'hui, on utilise.

⁵⁹⁷ Il n'y a pas.

- 22 NAI **ösah anʃəaji**⁵⁹⁸ (.) **maraθruht aröina ikl** (.) **atsaft sneθ**⁵⁹⁹ les fiches (.) chef d'pointeur (.) **nki**⁶⁰⁰ (.) **wahið ð wa**⁶⁰¹ pointeur (.) **atsaft ðajini**⁶⁰² quatre tâches (.) **a**⁶⁰³ pointeur **jsza**⁶⁰⁴ quatre taches (.) **u u**⁶⁰⁵ chef **jns jsza**⁶⁰⁶ trente six (.) alors **ð**⁶⁰⁷ chef **igszan fuxdem çəar**⁶⁰⁸
- 23 FAR c'est une (inaud.) **imaraθruht ar**⁶⁰⁹ lsalaire/
- 24 NAI bon **maraθruht ar**⁶¹⁰ salaire **ðayn atsaft**⁶¹¹ (.) trente quatre trente quatre tâches (.) **tswaxlasnt**⁶¹² euh ::: des différences de : salaire : de douze mille (.) **awafu awafu**⁶¹³
- 25 FAR voilà
- 26 NAI **awafu ajiθart** **ð**⁶¹⁴ chef (.) **awafu ajiθarnut zaʃrinalf ðzjada baʃ ijiθarnut**⁶¹⁵ trente quatres tâches
- 27 FAR c'est ça le manque dont je vous parle
((COM: fin de la cassette 1))

⁵⁹⁸ Tout ça est vrai.

⁵⁹⁹ Si tu cherches là bas et tout, tu trouves deux.

⁶⁰⁰ Moi.

⁶⁰¹ Avec le.

⁶⁰² Tu trouves ici.

⁶⁰³ Le.

⁶⁰⁴ A.

⁶⁰⁵ Et, et.

⁶⁰⁶ Son (chef) a.

⁶⁰⁷ C'est.

⁶⁰⁸ Qui travaille plus que ses pointeurs.

⁶⁰⁹ Concernant.

⁶¹⁰ Concernant.

⁶¹¹ Tu le trouves aussi.

⁶¹² Se payent.

⁶¹³ Pourquoi, pourquoi.

⁶¹⁴ Pourquoi tu fais de moi un.

⁶¹⁵ Pourquoi tu me rajoutes une somme minable pour que tu me donnes.

Conversation n°6

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu

La salle de réunion, bloc de la Direction de Management de la Qualité et de l'Environnement, l'E.P.B.

1.2. L'objectif

Identification des risques : discuter les différents problèmes qui se posent sur le terrain (engins abîmés, manque de propreté,...), les dangers et les risques qui en déroulent.

1.3. Les participants

1. Chargé d'études (licence en droit maritime), 26 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : SAL.
 2. Ingénieur en Environnement et représentante de la réunion, 28 ans, sexe féminin, désignée par l'identifiant : ZIN.
 3. Chef pointeur, 41 ans, sexe masculin, désigné par l'identifiant : AZI.
- Donc, ici les participants : SAL, et ZIN ont entre eux une relation professionnelle et horizontale et une relation professionnelle et verticale avec le participant AZI.

2. Transcription

- 1 AZI **umbaʒd**⁶¹⁶ comme euh ::: l'directeur-la direction générale **θla zðaxl**⁶¹⁷ [
2 SAL [oui
3 AZI alors **jtsruħu arðina**⁶¹⁸ (.) il fallait ::: améliorer l'existence (.) **glwaqθni xx arðina igtsruħu beʃεð εð**⁶¹⁹
[
4 ZIN [donc on va parler avec euh ::
5 AZI xx

⁶¹⁶ Après.

⁶¹⁷ Se trouve à l'intérieur.

⁶¹⁸ Il allait là-bas.

⁶¹⁹ A ce moment, c'est à cet endroit que monsieur xx allait pour.

- 6 SAL hadj xx/
7 AZI oui c'est lui
8 ZIN <((en écrivant sur un tableau)) bon on va parler de-de-de du non respect de l'ordre des-des élingues décrochées (.) manipulées (.) euh ::: les élingues (.) au niveau de ::: >
9 AZI oui
10 ZIN <((en écrivant toujours sur un tableau)) ensuite on va parler de tous les problèmes que tout ça peut engendrer (.) dégât humain euh :::>
11 AZI excusez moi madame
12 ZIN oui
13 AZI normalement on dit pas dégât humain
14 ZIN <((avec un rire de timidité)) oui oui je crois>
15 AZI oui puisque dégât humain c'est un peu lourd
16 ZIN <((efface rapidement le mot dégât humain)) donc on dit euh[
17 AZI [on dit dommages corporels (.) atteintes physiques
18 ZIN oui donc on va parler ensuite de tous ces problèmes (.) et et dommages corporels causés par le non respect des élingues
19 AZI oui
20 ZIN commençant donc par les élingues
21 AZI madame (.) **alukən asθhōrti xx**⁶²⁰ parc'que **ntsa igʒalmn slmaterjəl**⁶²¹
22 ZIN écoutez moi [
23 AZI [si tu lui en parles
24 ZIN je sais mais (.) par exemple euh ::: bon (.) les élingues bon (.) il y a trois (inaud.)

⁶²⁰ Si tu en parles à xx.

⁶²¹ Il est au courant de tout ce qui concerne le matériel.

- 25 AZI oui par exemple pour le matériel grillage (.) il y a-il y a rien (.) plus l'utilisation d'éternite (.) moteurs inadaptés pour les clarks et tout
- 26 ZIN l`problème est au niveau des bureaux d`pointage (.) la position de de de des bureaux d`pointage (.) est inadéquate (.) parc`que si on déplace le l`euh [le
- 27 AZI [le service pointage
- 28 ZIN oui le service pointage (.) **waji**⁶²² ne vient pas là-bas
- 29 AZI oui
- 30 ZIN donc il va se déplacer au service pointage (.) c'est la position du service pointage qui pose problème **maji** **ǫ**⁶²³ l` ::
- 31 AZI ici c'est (inaud.) qui se déplace au service pointage c'est pas le ::: le pointeur
- 32 ZIN il y a manque d'effectif manque d'effectif
- 33 AZI oui (.) je vois pas comment euh ::: s'il y a soixante camions par exemple (.) comment les soixante camions passent au :::
- 34 ZIN oui l`problème **andi gla**⁶²⁴ (.) c'est selon le cas (.) il y a plusieurs clients (.) **luken** **θura** **atssruhat** **atsζalt**⁶²⁵ un recensement au niveau de :: de
- 35 AZI de pointage concernant **lhada3a aji ken**⁶²⁶
- 36 ZIN oui
- 37 AZI **atsaft yursn**⁶²⁷ euh :::un minimum de ::: de douze ou treize colis (.) **umbaζd**⁶²⁸ il y a les grands les

⁶²² Celui-ci.

⁶²³ C'est.

⁶²⁴ Qui se pose.

⁶²⁵ Si tu fais.

⁶²⁶ Uniquement ce point.

⁶²⁷ Tu y trouveras.

⁶²⁸ Après.

- grands clients **igsʒen**⁶²⁹ huit cent euh neuf cent euh
colis (.) **wiðaçni tsʒgiʒnasn a**⁶³⁰ pointeur
- 38 ZIN mais **lan**⁶³¹ des clients disant ::: **ameç ameç**⁶³²
comment dirais-je comment les qualifier :: de passage
(.)
- 39 AZI occasionnels
- 40 AZI oui des clients occasionnels **tsasnd kanakaji** (.)
adjas kan euh ::: **utsafnara ðaʒu araʒln** (.) **adjas jiwn**
svah jiwn aflxmsa tmdio⁶³³ (.) donc il faut qu'il y ait
toujours un pointeur disponible
- 41 AZI mais le problème qui va se poser **ameç aradjas** (.)
adjas sukamjun⁶³⁴
- 42 ZIN oui c'est ça
- 43 AZI ce problème parc`que l'emplacement du service
pointage euh ::: le service pointage **ðina**⁶³⁵ est inadapté
(.) **iwaʒu**⁶³⁶ (.)
- 44 ZIN il faut dire que [
- 45 AZI [on n'a pas étudié
l'emplacement **jnes**⁶³⁷ (.) par exemple :::
- 46 ZIN c'est-à-dire il n'est pas efficace quoi
- 47 AZI non j dirais pas efficacité mais ::: ça engendre
de ::: ça peut poser des accidents corporels (.) euh :
matériels euh ::: etc (.) mais **aluken**⁶³⁸ par exemple (.)
ils ont essayé de ::: d'analyser **genda arajili**⁶³⁹ le
service **aji**⁶⁴⁰ (.) par exemple entre l'assainissement et
l`poste de(inaud.)

⁶²⁹ Qui ont.

⁶³⁰ On leur envoie un.

⁶³¹ Il y a.

⁶³² Comment, comment.

⁶³³ Oui, l'un vient le matin, l'autre à cinq heures de l'après midi, ils viennent comme ça, des fois ils trouvent pas ce qu'ils vont faire.

⁶³⁴ Il vient comment ? Il vient avec un camion.

⁶³⁵ Là-bas.

⁶³⁶ Pourquoi ?

⁶³⁷ Son (emplacement).

⁶³⁸ Si.

⁶³⁹ Où on peut placer.

⁶⁴⁰ Ce (service).

- 48 ZIN oui par exemple entre le poste dix-sept[
49 AZI [c'est-à-dire chaque secteur (.) **axatar**⁶⁴¹ c'est partagé entre secteurs (.) **umbaçd ðura**⁶⁴² ils réunissent ::: ils réunissent les secteurs (.) les trois secteurs réunis en un seul (.) mais **aluken**⁶⁴³ c'est étudié (.) **slça ikl atsfey gjiwn**⁶⁴⁴ l`poste (.) l`poste dix-sept (.) il y a des bureaux qu'il faut aménager **g**⁶⁴⁵ l`poste dix-sept (.) l`service pointage là-bas (.) chacun passe **beç aðiruħ asiçl**⁶⁴⁶ l`bon
50 ZIN il doit faire un bon **g**⁶⁴⁷ l`bureau (.) pour uniquement les les les clients occasionnels (.) ceux qui viennent occasionnellement **mazal sçan řwja nslça akni usand atsawin**⁶⁴⁸ (.) mais les grands clients ça sera par ::: le service ::: disons terminal
51 AZI il va affecter un pointeur ::: mais **aluken**⁶⁴⁹ c'est étudié (.) **aka amnkini**⁶⁵⁰ par exemple ::: bon pour citer les flux de circulation **igtsçdajn sina**⁶⁵¹ (.) c'est pas logique (.) c'est pas logique normalement (.) **winaradjasn arðina**⁶⁵² (.) uniquement uniquement les camionneurs qui vont charger le bois
52 ZIN donc on peut dire accès au bloc :::
53 AZI **anahðar qvl af**⁶⁵³ l`bloc (.) parce que **ðina**⁶⁵⁴ c'est d`la-c'est d`l`administration (.) **ulaç l`ħad3a**⁶⁵⁵ stockée

⁶⁴¹ Parce que.

⁶⁴² Maintenant.

⁶⁴³ Si.

⁶⁴⁴ Toute la marchandise sortira à partir d'un seul.

⁶⁴⁵ Au niveau de.

⁶⁴⁶ Pour qu'il lui fasse.

⁶⁴⁷ Au niveau.

⁶⁴⁸ Qui ont encore un peu de marchandise, ils sont venus la récupérer.

⁶⁴⁹ Si.

⁶⁵⁰ Comme moi.

⁶⁵¹ Qui passe par là.

⁶⁵² Celui qui doit venir là-bas.

⁶⁵³ On parle d'abord du.

⁶⁵⁴ Là-bas.

⁶⁵⁵ Il n'y a pas de chose.

- 54 ZIN au contraire il y a des trucs stockés (.) il y a des vêtements stockés (.) ce magasin donc (.) ce magasin donc qui est au niveau de l'administration est un danger
- 55 AZI c'est conjoncturel **kʒn**⁶⁵⁶ c'est conjoncturel (.) donc il faut parler du côté ::: plutôt bâtiment **ikl wadnini blik**⁶⁵⁷ il y a il y a euh ::: des bureaux qui sont utilisés comme euh :::(inaud.) de stockage des vêtements (
- 56 ZIN oui oui ça en fait résume tout

⁶⁵⁶ Seulement.

⁶⁵⁷ Et tout, et dire ensuite.

Conversation n°7

1. La situation de l'interaction

1.1. Le lieu : Bureau du chargé d'études concernant l'acconage, bloc d'acconage, E.P.B.

1.2. Les participants

1. Chargé d'étude, 40 ans, sexe masculin (désigné dans la transcription par l'identifiant CH).
 2. Secrétaire, 27 ans, sexe féminin (désignée dans la transcription par l'identifiant SE), elle est en position basse par rapport à celle du chargé d'étude.
- Donc, ici les deux participants ont une relation professionnelle hiérarchisée.

1.3. L'objectif

L'interaction en question a deux finalités : une finalité externe, en ce sens que les interlocuteurs sont dans un milieu de travail, il discutent des rendez vous, d'une formation qui aura lieu à l'E.P.B. ; et une finalité interne, quand ils parle de la santé (la dernière fois la secrétaire était malade).

2. Transcription

- 1 CH bonjour
- 2 SE bonjour
- 3 CH **amç 0tsilit**⁶⁵⁸ ça va/
- 4 SE ça va ça va merci
- 5 CH alors **saha**⁶⁵⁹ ça va (.) **0aħlit aka řwija**⁶⁶⁰
- 6 SE oui oui je vais mieux (.) merci (.) mieux que-mieux que la dernière fois (.) merci
- 7 CH **hamdulah**⁶⁶¹ (.) de toutes façons euh **majla 0tilit u0zmirta ra**⁶⁶² (.) **0zmrāt atsawit**⁶⁶³ un congé maladie

⁶⁵⁸ Comment vas-tu ?

⁶⁵⁹ La santé.

⁶⁶⁰ Est-ce que vous avez guérie.

⁶⁶¹ Dieu merci.

⁶⁶² Si tu ne peux pas travailler.

- 8 SE ok (.) mais je me :: je me sens mieux maintenant
9 CH c'est à vous de voir
10 SE votre femme va bien/
11 CH oui bien bien merci (.) **θtsɛld flam atas**⁶⁶⁴
12 SE merci
13 CH en fait **umdsawlara svah**⁶⁶⁵ (.) **xatar θnajid
asiwlay**⁶⁶⁶
14 SE non non elle m'a pas appelée
15 CH peut être **θζda ar**⁶⁶⁷ l'marché (.) toute façon **atsql
amdsiwl**⁶⁶⁸
16 SE ok
17 CH si vous voulez **θzmrāt asiwlat**⁶⁶⁹ **g**⁶⁷⁰ téléphone **n**⁶⁷¹
l'bureau
18 SE oui (.) il y avait un monsieur qui est qui est venu
ce matin euh il voulait vous voir
19 CH **aniwa**⁶⁷²
20 SE c'est monsieur x
21 CH **umdid3iwara a**⁶⁷³ message
22 SE il m'a dit c'est pour [c'est pour les affiches
23 CH [c'est pour les affiches
24 SE oui
25 CH **tsuyθnt**⁶⁷⁴ complètement
26 SE il m'a dit qu'il reviendra ce soir
27 CH c'est possible (.) **nsζa**⁶⁷⁵ une réunion
28 SE c'est à quelle heure/

⁶⁶³ Tu peux prendre.

⁶⁶⁴ Elle te passe un grand bonjour.

⁶⁶⁵ Elle ne t'a pas appelé ce matin ?

⁶⁶⁶ Car elle m'a dit qu'elle va t'appeler.

⁶⁶⁷ Elle est passée au.

⁶⁶⁸ Elle va t'appeler.

⁶⁶⁹ Tu peux l'appeler.

⁶⁷⁰ Du.

⁶⁷¹ Du.

⁶⁷² Qui est-ce ?

⁶⁷³ Il ne t'a pas laissé.

⁶⁷⁴ Je les ai oubliées.

⁶⁷⁵ On a.

- 29 CH c'est à treize heures (.) en fait **jzmar adiçdi af tsalta**⁶⁷⁶ (.) **ađiliy đaji**⁶⁷⁷ à quinze heures quinze heures et demie
- 30 SE il m'a dit qu'il passera à à à quatorze heures (.) je lui demanderai donc de de vous attendre
- 31 CH **ih**⁶⁷⁸ (.) **jiwn nitn urdisawl/**⁶⁷⁹
- 32 SE non.
- 33 CH **ulađ**⁶⁸⁰ monsieur XX
- 34 SE non plus
- 35 CH **tsuy umdniyara bli 0la**⁶⁸¹ une formation du personnel
- 36 SE a bon (.) c'est bien (.) c'est pour quand ?
- 37 CH **g sif aji**⁶⁸²
- 38 SE **g**⁶⁸³ l`service de formation
- 39 CH **ih**⁶⁸⁴ (.) normalement **am**⁶⁸⁵ l'année passée
- 40 SE c'est bien
- 41 CH bon (.) **majla win disaqsan 0ura**⁶⁸⁶ (.) **inas**⁶⁸⁷ que je suis occupé [et je n peux recevoir personne ce matin
- 42 SE [d'accord (.)] je prends un rendez-vous pour quelle heure/
- 43 CH **iwazka nřalah**⁶⁸⁸
- 44 SE <((en tapant à l'ordinateur)) OK>
- 45 CH bon courage
- 46 SE merci également

⁶⁷⁶ Il peut passer à.

⁶⁷⁷ Je serai là à quinze heures.

⁶⁷⁸ Oui.

⁶⁷⁹ Personne d'autre n'a appelé ?

⁶⁸⁰ Ni même.

⁶⁸¹ J'ai oublié de te dire qu'il y a.

⁶⁸² Pendant cet été.

⁶⁸³ Au niveau.

⁶⁸⁴ Oui.

⁶⁸⁵ Comme.

⁶⁸⁶ Si personne me demande.

⁶⁸⁷ Dis lui.

⁶⁸⁸ Pour demain, j'espère.

Résumé

Cette recherche a pour thème les interactions verbales dissymétriques produites en situation de travail et en contexte plurilingue. Elle a pour objectif de rendre compte de l'articulation des deux facteurs, du statut professionnel et du statut inégal du français et du kabyle dans les interactions verbales produites par les employés d'une entreprise ancrée dans ce contexte plurilingue. L'étude menée révèle comment d'autres paramètres, tels que les compétences professionnelles et le sexe des locuteurs, peuvent venir interférer dans cette articulation, et aboutit à un classement des paramètres et des situations qui fait le point sur le rôle joué par les langues, selon leur statut, dans des communications de travail.

Mots-clés

Analyse des interactions, interactions verbales, rapport de places, négociation de places interactionnelles, dissymétrie professionnelle, alternance codique, langue et travail.

Abstract

This research is about the asymmetrical verbal interactions produced in working situation and in multilingual context. It aims to report the link of both factors, the professional status and the uneven status of French and Kabyle languages in the verbal interactions produced by the employees of a company anchored in this multilingual context. The led study reveals how the other parameters, such as the professional skills and the sex of the speakers, can come to interfere in this link, and ends in a classification of the parameters and the situations which reviews the role played by the languages, according to their status, in working communications.

Keywords

Analyze interactions, verbal interactions, report of places, negotiation of interactional places, professional asymmetry, code switching, language and work.